

R38A1  
E881  
1998/99  
3  
QL  
P. *gouv.*

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 1998-1999**

***MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES***

### **RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

Réponse à la demande de renseignements particuliers  
de l'Opposition officielle adressée :

- au ministère des Relations internationales

MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES

TABLE DES MATIÈRES

**LES RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

	<b>PAGES</b>
1. Nombre de personnes qui étaient éligibles au Programme de départs volontaires et le nombre de personnes qui se sont prévaluées de ce programme et nombre de personnes qui ont été embauchées suite à ces départs.....	1.0
2. Montant déboursé pour payer des coupons de taxi utilisés par les employés du cabinet ministériel et du ministère.....	2.0
 <b><u>Relations internationales</u></b>	
3. Copie du Plan stratégique 1998-1999 présenté au Conseil du Trésor.....	3.0
4. Prévisions de référence ayant servi à l'élaboration du Plan stratégique 1998-1999 présenté au Conseil du Trésor .....	4.0
5. Mandats donnés à la Société immobilière du Québec pour la location, l'achat, l'aménagement, la décoration et les travaux divers en régie et/ou par sous-contrats en 1997-1998 .....	5.0
6. Ventilation détaillée des dépenses en 1997-1998 et prévisions pour 1998-1999 pour chaque délégation générale, délégation ou bureau du Québec. Effectifs par catégorie, traitement annuel du délégué général, du délégué ou du chef du bureau et du personnel cadre, pour chaque délégation générale, délégation ou bureau .....	6.0
7. Liste des nominations ou nouvelles affectations pour chaque délégation générale, délégation ou bureau du Québec depuis le 1 <sup>er</sup> avril 1997, en indiquant pour chacune : a) le nom de la personne; b) la date de l'entrée en fonction; c) les fonctions antérieures; d) les frais de représentation; e) les frais de déplacement, incluant la ventilation des dépenses encourues en taxi et en limousine; f) la durée de contrat ou de l'engagement, s'il y a lieu; g) le titre de la fonction; h) la classification; i) le traitement annuel.	7.0
8. Préciser la ligne d'autorité relative au travail de tous les contractuels et attachés commerciaux en poste dans les délégations du Québec à l'étranger par rapport au délégué général, au ministre des Relations internationales, au ministre d'État à l'économie et aux finances et à la ministre de l'Industrie, du Commerce et de la technologie et indiquer de quelle façon ces personnes rendent compte de leur travail (rapports verbaux, écrits).....	8.0

9.	Liste de tous les membres du personnel ayant quitté leur fonction pour chaque délégation générale, délégation ou bureau du Québec depuis le 1 <sup>er</sup> avril 1997, en indiquant : .....	9.0
	a) le nom de la personne concernée;	
	b) la date de l'engagement;	
	c) la date et la raison du départ;	
	d) l'indemnité de départ versée ou consentie.	
10.	Liste des mutations de personnel depuis le 1 <sup>er</sup> avril 1997, par direction géographique du volet Affaires internationales, en précisant l'ancien et le nouveau poste .....	10.0
11.	Depuis la mise en place des équipements de vidéoconférence reliant le 525, boulevard René-Lévesque et le 380 St-Antoine à Montréal, indiquer les heures d'utilisation de cette salle à chaque semaine et déposer la liste de tous les utilisateurs de cette salle .....	11.0
12.	Liste des publications régulières et spéciales des délégations générales, délégations ou bureaux du Québec en indiquant le tirage, le mode de distribution et le nombre de copies distribuées avec copie des numéros parus depuis le 1 <sup>er</sup> avril 1997.....	12.0
13.	Liste des mandats de distribution de documents gouvernementaux reçus par chaque délégation générale, délégation ou bureau du Québec, depuis septembre 1996 avec le tirage de chaque document et le nombre de copies distribuées.....	13.0
14.	Copie de la correspondance échangée entre le ministre québécois des Affaires internationales et le ministre fédéral du Commerce international de même qu'entre le ministre des Affaires internationales et le ministre fédéral des Affaires étrangères depuis le 1 <sup>er</sup> avril 1997 .....	14.0
15.	Liste et objet de toutes les missions organisées à l'étranger depuis le 1 <sup>er</sup> avril 1997, incluant la liste des participants et le bilan des activités .....	15.0
16.	Liste de tous les déplacements du ministre des Relations internationales à l'extérieur du Québec depuis le 1 <sup>er</sup> avril 1997, motif pour chaque déplacement, liste des participants et bilan des activités.....	16.0
17.	Nombre, objet et motif d'annulation de missions à l'étranger avec la liste prévue des participants.....	17.0
18.	Ventilation du nombre de bourses d'exemption de frais de scolarité et de bourses d'excellence octroyées par pays en 1997-1998 et prévisions pour chaque pays en 1998-1999 .....	18.0
19.	Ventilation du nombre de réceptions officielles offertes par délégation générale, délégation ou bureau du Québec depuis le 1 <sup>er</sup> avril 1996 en précisant : .....	19.0
	a) la date et le lieu;	
	b) l'occasion;	
	c) la liste des invités;	
	d) le coût de chaque réception.	

20.	Liste des frais d'amélioration foncière par délégation générale, délégation et bureau de même que par résidence des délégués généraux, délégués ou chefs de bureau, depuis le 1 <sup>er</sup> avril 1997 et prévisions pour 1997-1998 .....	20.0
21.	Préciser le port d'attache aux États-Unis de M. Marc Boucher, indiquer son lieu de résidence et les conditions de location de l'appartement qu'il occupe et préciser les raisons justifiant son affectation.....	21.0
22.	Copie du calendrier des activités du ministère pour 1997-1998 et activités prévues pour 1998-1999 et préciser les événements internationaux auxquels le ministre et le Ministère participeront directement .....	22.0
23.	Liste des ententes internationales conclues en 1997-1998 .....	23.0
24.	Liste et dates des missions ou visites officielles de dignitaires étrangers effectuées au Québec en 1997-1998 et celles prévues pour 1998-1999, indiquer également par qui au gouvernement du Québec, ces personnes ont été ou seront reçues .....	24.0
25.	Copie du plan d'action international découlant du plan stratégique du ministère des Relations internationales.. ..	25.0
26.	Mandats donnés et réalisés par le Fonds spécial de la gestion des immeubles à l'étranger (FoGIQE) en 1997-1998 et 1998-1999 .....	26.0
27.	Copies des ententes intervenues entre le ministère des Relations internationales et l'entreprise privée, le gouvernement canadien ou d'autres gouvernements, ou avec des organismes, relatives au partage des locaux et aux frais communs des attachés commerciaux hors Québec .....	27.0
28.	Copie du code d'éthique des attachés commerciaux du ministère des Relations internationales et du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme logés dans des espaces loués par le gouvernement du Québec à l'étranger .....	28.0
29.	Copie du plan informatique du Ministère (siège) et du réseau.....	29.0
30.	Rapport de l'étude réalisée par le ministère des Relations internationales avec les autres ministères sectoriels.....	30.0
31.	Copie du ou des plan(s) de développement des ressources humaines adopté(s) depuis le 29 janvier 1996. ....	31.0
32.	Liste des nominations d'attachés culturels en poste à l'étranger depuis le 29 janvier 1997. ....	32.0
33.	Prévisions et mandats relatifs aux délégués itinérants.....	33.0

34.	Dépenses engagées relatives à la fermeture des treize délégations du Québec à l'étranger (déplacement ou abolition de postes, rupture de baux, remise en état des lieux, etc...) pour les années 1996-1997 et 1997-1998. Économie réalisée en 1996-1997 .....	34.0
35.	Tableau descriptif des membres du personnel chargés de l'administration (siège et réseau) versus les trois autres directions du Ministère. ....	35.0
36.	Coûts engendrés par le congédiement des employés et/ou contractuels des délégations générales et bureaux du Québec à l'étranger depuis janvier 1995. ....	36.0
37.	Copie des jugements rendus en France suite aux poursuites intentées contre la délégation générale du Québec à Paris suite au congédiement d'employés en indiquant:.....	37.0
	a) les coûts;	
	b) la firme engagée pour défendre les intérêts de la délégation;	
	a) les noms et titres des personnes concernées.	
38.	Lois et règlements en processus d'élaboration ou de modification au ministère des Relations internationales, au 31 mars 1997, avec date du début du processus et état d'avancement des travaux.....	38.0

### **Francophonie**

39.	Ventilation détaillée des budgets alloués pour 1997-1998 et 1998-1999 à l'Office Franco-Québécois pour la jeunesse et à l'Agence Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse.....	39.0
40.	Ventilation, pour les cinq dernières années, des contributions financières du Québec à toutes les instances de la Francophonie. ....	40.0
41.	Crédits engagés et services par le gouvernement du Québec à titre de rapporteur officiel du Sommet de la francophonie qui s'est tenu à Hanoï en novembre 1997 (déplacements, rencontres, prêts de services, plans d'interprètes, mandats donnés au personnel, etc...). Le ministre des Relations internationales entend-il laisser une marque visible de son passage à Hanoï, à l'instar du centre culturel de Cotonou?.....	41.0
42.	Dépenses encourues lors du Sommet de Hanoï en indiquant les coûts, le nombre de personnes et la documentation distribuée. ....	42.0
43.	Ventilation détaillée des dépenses de transfert effectuées dans le cadre du programme spécial de développement de l'ACCT en 1996-1997 (liste des projets, montant de la subvention pour chaque projet) .....	43.0
44.	Projets et sommes engagées par le ministère des Relations internationales visant à améliorer le contenu en français sur les autoroutes de l'information pour 1997-1998.	44.0
45.	Sommes engagées et prévisions pour la tenue de la Conférence des ministres francophones chargés des inforoutes qui se tiendra à Montréal en juin 1997 .....	45.0

1. Nombre de personnes qui étaient éligibles au Programme de départs volontaires et le nombre de personnes qui se sont prévaluées de ce programme et nombre de personnes qui ont été embauchées suite à ces départs.

MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES

**TITRE :** Nombre de personnes qui étaient éligibles au Programme de départs volontaires et le nombre de personnes qui se sont prévaluées de ce programme et nombre de personnes qui ont été embauchées suite à ces départs.

Nombre de personnes éligibles au Programme	Nombre de personnes qui se sont prévaluées de ce programme	Nombre de personnes embauchées suite à ces départs
93	18	8

2. Montant déboursé pour payer des coupons de taxi utilisés par les employés du cabinet ministériel et du ministère.

## MINISTÈRES DES RELATIONS INTERNATIONALES

**TITRE: Montant déboursé pour payer des coupons de taxi utilisés par les employés du cabinet ministériel et du ministère**

CR Unité	TOTAL
110 Cabinet	5 250,13
310 BSM et secrétariat	3 076,62
510 Affaires juridiques	132,20
1210 Ressources humaines	486,39
1310 Ressources financières et matérielles	823,91
1510 Gestion de l'information et des inforoutes	2 444,51
1610 Protocole	11 389,81
1710 Communications	5 159,54
2410 Négociations internationales	489,88
2510 Politiques et relations fédérales-provinciales	3 260,66
4010 États-Unis	5 972,09
4510 Europe	6 608,00
5010 Asie et Océanie	2 080,90
5410 Afrique et Moyen-Orient	1 961,34
5510 Amérique Latine et Antilles	3 660,90
5610 France	3 505,49
6310 DGIFM BDG	719,85
6410 Francophonie	2 963,04
6510 Organisations et événements internationaux	942,03
7110 Bureau de liaison	2 944,65
7210 Québec sans frontières, Aide internationale	130,36

3. Copie du Plan stratégique 1998-1999 présenté au Conseil du Trésor.

**MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES**

**TITRE : Copie du Plan stratégique 1998-1999, présenté au Conseil du trésor**

Cette information a été publiée aux renseignements supplémentaires du Livre des crédits 1998-1999.

4. Prévisions de référence ayant servi à l'élaboration du Plan stratégique 1998-1999 présenté au Conseil du Trésor.

MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES

**TITRE :** Prévion de référence ayant servi à l'élaboration du Plan stratégique 1998-1999, présenté au Conseil du trésor

Cette information constitue une référence interne au Conseil du trésor.

5. Mandats donnés à la Société immobilière du Québec pour la location, l'achat, l'aménagement, la décoration et les travaux divers en régie et/ou par sous-contrats en 1997-1998.

MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES

**TITRE : MANDATS DONNÉS À LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU QUÉBEC,  
ANNÉE '97-'98**

Contrat pour l'entretien du climatiseur de la salle d'ordinateur du ministère, incluant le remplacement des filtres.

Coût annuel: 685,75\$

6. Ventilation détaillée des dépenses en 1997-1998 et prévisions pour 1998-1999 pour chaque délégation générale, délégation ou bureau du Québec. Effectifs par catégorie, traitement annuel du délégué général, du délégué ou du chef du bureau et du personnel cadre, pour chaque délégation générale, délégation ou bureau.

## Ministère des Relations internationales

TITRE: Ventilation détaillée des dépenses 1997-1998  
 et prévision pour 1998-1999 pour chaque délégation générale,  
 délégation, bureau du Québec ou antenne

LOCALISATION	DÉPENSES 1997-1998	PRÉVISIONS 1998-1999
	AU 98-03-17	AU 98-04-01
<b>ÉTATS-UNIS</b>		
Atlanta	104,8	265,0 *
Boston	375,9	546,9
Chicago	325,5	568,3
Los Angeles	197,0	277,3
New York / Washington	4 873,5	5 157,9
<b>Sous-total</b>	<b>5 876,7</b>	<b>6 815,4</b>
<b>AMÉRIQUE LATINE ET ANTILLES</b>		
Bogota		30,0
Buenos Aires	20,0	20,0
Caracas	44,2	65,1
Lima	n/p	20,0
Mexico	1 386,6	1 625,0
Santiago	40,0	40,0
<b>Sous-total</b>	<b>1 490,8</b>	<b>1 800,1</b>
<b>EUROPE</b>		
Barcelone	32,7	432,8
Bruxelles	2 426,9	2 411,1
Londres	2 947,7	3 244,2
Milan	75,0	75,0
Munich	259,4	414,1
Rome	96,7	134,1
Vienne	898,5	1 087,8
<b>Sous-total</b>	<b>6 736,9</b>	<b>7 799,1</b>
<b>FRANCE</b>		
Paris	8 968,2	10 722,7 *
<b>AFRIQUE MOYEN-ORIENT</b>		
Abidjan	262,4	255,2
Damas	404,4	505,3
Le Caire	2,5	n/p
<b>Sous-total</b>	<b>669,3</b>	<b>760,5</b>
<b>ASIE</b>		
Bangkok	18,0	24,0
Beijing	95,2	518,9 *
Hanoi	76,1	54,8
Hô Chi Minh-Ville	67,3	n/p
Hong Kong	1 312,5	1 575,1
Jakarta	16,5	24,8
Kuala Lumpur	n/d	388,9 *
Manille	37,2	61,5 *
Séoul	44,8	176,7 *
Shanghai	n/p	84,1 *
Taipei	142,1	185,0
Tokyo	2 875,1	3 021,8
<b>Sous-total</b>	<b>4 684,8</b>	<b>6 115,6</b>
Réseau Québec	1 167,8	3 882,8
Prêts, Placements et Avances	312,5	312,5
<b>TOTAL RÉSEAU</b>	<b>29 907,0</b>	<b>38 208,7</b>

**MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES**

**TITRE : Traitement annuel des délégués généraux, délégués ou chefs de bureau et du personnel cadre dans les représentations du Québec à l'étranger actuellement à l'emploi**

Représentation	Nom et fonction	Salaire
ABIDJAN	LEDUC, René, représentant du Québec	71 811 \$
BRUXELLES	De BELLEVAL, Denis, Délégué général	86 332 \$
	GAGNON, Jacques-R., directeur des services économiques	68 499 \$
DAMAS	CHOUINARD, Jean, directeur du service immigration	58 683 \$
HONG KONG	FOREST, Simon, directeur du service immigration <sup>1</sup>	65 793 \$
LONDRES	GUAY, Richard, Délégué général	89 884 \$
	FERLAND, Marc, conseiller économique	78 806 \$
MEXICO	LAFLEUR, Patrice, Délégué général	82 688 \$
	LANDRY, Jacques, service Immigration	58 683 \$
NEW YORK	LEVINE, David, Délégué général	125 173\$
	BOUCHER, Marc-T., conseiller aux affaires nationales	71 811 \$
	BRISSON, Michel, directeur des services économiques	71 811 \$
PARIS	LUCIER, Michel, Délégué général	103 390\$
	ARSENAULT, Jean-Pierre, directeur du service immigration	79 295 \$
	De JAHAM, Bernard, responsable O.M.I.	79 295 \$
	DESSUREAULT, Jean-Marc, Directeur des communications et des affaires publiques	65 793 \$
	DORVAL, André, directeur des services culturels	79 295 \$
	DUQUETTE, Jean, directeur des services économiques	88 477 \$
	FORTIN, Jean, premier conseiller aux affaires bilatérales	65 793 \$
	GOUGEON, Yves, directeur des exportations et des investissements	71 811 \$
	HARVEY, Gaston, premier conseiller à la Francophonie	65 793 \$
	HUOT, Marie, secrétaire générale	83 515 \$
TOKYO	JUNEAU, Bertrand, directeur de l'administration	79 295 \$
	POULIN, Rita, directrice des relations scientifiques, technologiques et sociales	70 834 \$
	DORION, Jean, Délégué général	96 773 \$
	BEARDSSELL, David, directeur des services économiques	65 793 \$
VIENNE	JODOIN, Jacques, directeur du service immigration	65 793 \$

<sup>1</sup> Assignation temporaire de février à juillet 1998

# PROGRAMME 01

## EFFECTIFS PAR CATÉGORIE POUR CHAQUE REPRÉSENTATION

ÉLÉMENT 02	Postes de fonctionnaires à l'étranger										Recrutés locaux et ETC occasionnels					Total				
	H.C.	C.	P.	T.	S.	TOTAL	Att.	T.	S.	O.	TOTAL	H.C.	C.	P.+Att.	T.	S.	O.	TOTAL		
<b>TOTAL</b>	6	18	34	34	83	58	57	34	83	174	6	18	91	34	83	232				
<b>ALLOUÉS AUX UNITÉS</b>	6	18	30	34	76	54	51	34	76	161	6	18	81	34	76	215				
<b>Réseau États-Unis</b>	1	2	4	5	11	7	18	5	11	34	1	2	22	5	11	41				
Atlanta (MICST)							1			1			1		1					
Boston (MICST)							3			3			3		3					
Boston (MRI)							1			1			1		1					
Chicago (MICST)							3			3			3		3					
Chicago (MRI)							1			1			1		1					
Los Angeles							2			2			2		2					
New-York	1	2	4	5	11	7	7	5	11	23	1	2	11	5	11	30				
<b>Réseau Europe</b>	2	3	7	8	13	12	13	8	13	34	2	3	20	8	13	46				
Bruxelles	1	1	3	4	4	5	5	4	4	13	1	1	8	4	4	18				
Düsseldorf (MICST)																				
Londres	1	1	2	3	4	4	6	3	4	13	1	1	8	3	4	17				
Vienne						2		1	4	5			1	1	4	7				
Rome							1			1			1		1	1				
Munich (MICST)						1	1		1	2			2		3	3				
<b>Réseau Asie - Pacifique</b>	1	1	2	3	11	4	9	3	11	23	1	1	11	3	11	27				
Manille (MICST)							1			1			1		1	1				
Hong Kong			2	2	5	2		2	5	7			2	2	5	9				
Hanoi																				
Séoul (MICST)							1		1	2			1		2	2				
Ho Chi Minh (Francophonie)																				
Tokyo	1	1	1	1	5	2	7	1	5	13	1	1	7	1	5	15				
<b>Réseau Afrique, Moyen-Orient</b>	1	1	1	1	3	2	2	1	3	4	1	1	1	1	3	6				
Abidjan						1		1	1	1			1		1	2				
Damas						1		2	2	3			1	1	2	4				
<b>Réseau Amérique latine et Antilles</b>	1		3	4	7	4	4	4	7	15	1		7	4	7	19				
Caracas (MICST)							1		7	14			1		7	18				
Mexico	1		3	4	7	4	3	4	7	14	1		6	4	7	18				
<b>Réseau France</b>	1	11	13	13	31	25	7	13	31	51	1	11	20	13	31	76				
Paris	1	11	13	13	31	25	7	13	31	51	1	11	20	13	31	76				
<b>AUTRES ETC</b>						4	6	6	7	13			10		7	17				
Non alloués réseau						4	6	6	7	13			10		7	17				

Légende: ATT: attaché, C: cadre, H.C.: hors cadre, O: occasionnel, P.: professionnel, RL: recruté local, S: soutien, T: technicien

7. Liste des nominations ou nouvelles affectations pour chaque délégation générale, délégation ou bureau du Québec depuis le 1<sup>er</sup> avril 1997, en indiquant pour chacune :

- a) le nom de la personne;
- b) la date de l'entrée en fonction;
- c) les fonctions antérieures;
- d) les frais de représentation;
- e) les frais de déplacement, incluant la ventilation des dépenses encourues en taxi et en limousine;
- f) la durée de contrat ou de l'engagement, s'il y a lieu;
- g) le titre de la fonction;
- h) la classification;
- i) le traitement annuel.

MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES

TITRE: Liste des nominations ou nouvelles affectations pour chaque délégation générale, délégation ou bureau du Québec depuis le 1 <sup>er</sup> avril 1997										
Endroit	Nom	Date d'entrée en fonction	Fonctions antérieures	Frais de représentations <sup>1</sup>	Frais de déplacements <sup>1</sup>	Durée du contrat (mandat)	Titre de fonction	Classification	Traitement annuel	
BRUXELLES	BEJAER, Josiane	1997-10-27					Téléphoniste-réceptionniste	511-00-01	29 338 \$	
	BOUVIER, François	1997-10-06	MICST	584 \$	735 \$	3 ans	Conseiller aux affaires publiques	133-00-18	58 683 \$	
	DROUIN, Marc	1997-09-01		1 490 \$	2 324 \$		Attaché culturel	599-00-09	70 593 \$	
CARACAS	PARDO, Maria Eugenia	1997-04-14		771 \$	1 684 \$	1 an	Attachée polyvalente	599-00-10	29 872 \$	
CHICAGO	ROGUS, Tim	1998-01-12					Attaché aux affaires publiques	599-00-10	91 547 \$	
DAMAS	ABOU-SIKKEH, Ghaïda	1997-09-15					Technicienne à l'immigration		10 340 \$	
HONG KONG	CÔTÉ, Camille	1997-06-19	MRCI	327 \$	33 614 \$	2 ans	Chef du service immigration	133-00-18	58 683 \$	
	KWOK, Ching-Cheung	1997-08-11	Documentaliste à l'immigration				Agente de soutien administratif à l'immigration	500-00-01	30 836 \$	
LONDRES	WONG, Debbie	1997-08-27					Documentaliste à l'immigration	511-00-03	24 463 \$	
	BERRY, Claire	1998-02-02		1 140 \$	1 191 \$		Attachée commerciale	599-00-04	85 841 \$	
	BOIVIN, Richard	1997-08-08		3 945 \$	2 485 \$		Attaché aux communications et aux relations publiques	599-00-12	100 106 \$	
	EFFEMEY, Brigitte	1997-06-06					Secrétaire du délégué général	564-00-05	49 243 \$	
	LIM, Anny	1997-06-27					Secrétaire de direction	521-00-03	39 782 \$	
	PÉLOQUIN, André	1997-08-04	MICST	3 244 \$	7 049 \$	3 ans	Conseiller aux milieux financiers et aux pays nordiques	133-00-18	64 971 \$	
MEXICO	BARRETTE, Jean-Marie	1997-04-28	Secrétaire du MRI	3 430 \$	4 647 \$	2 ans	Conseiller affaires publiques et coopération	133-00-18	58 683 \$	

<sup>1</sup> Selon l'état de suivi budgétaire du 1998-02-28 et taux de change de référence 1997/98

**TITRE: Liste des nominations ou nouvelles affectations pour chaque délégation générale, délégation ou bureau du Québec depuis le 1<sup>er</sup> avril 1997**

Endroit	Nom	Date d'entrée en fonction	Fonctions antérieures	Frais de représentations <sup>1</sup>	Frais de déplacements <sup>1</sup>	Durée du contrat (mandat)	Titre de fonction	Classification	Traitement annuel
MUNICH	DMITRENKO, Alexandra	1997-04-01					Secrétaire de direction	521-00-14	57 558 \$
	KOETHER, Birgit	1998-03-13					Attachée commerciale	599-00-01	72 511 \$
	BRISSON, Michel	1997-09-01	Chargé de mission aux investissements / Paris	3 575 \$	2 561 \$	3 ans	Directeur des services économiques	630-04	71 811 \$
	BROUSSEAU, François	1997-08-15		749 \$ US	537 \$ US	3 ans	Conseiller aux communications et aux affaires publiques	133-00-18	62 169 \$ + 12,5 % (bénéfices sociaux)
	GIRARD, Anne	1997-09-01	MCC	1 901 \$	1 203 \$	3 ans	Conseillère à la culture, aux communications et aux multimédias	105-00-18	58 683 \$
PARIS	LEVINE, David	1997-05-19		4 607 \$	7 273 \$	8 mois	Délégué aux affaires multilatérales	619-00	122 707 \$
	ARSENAULT, Jean-Pierre	1997-05-05	Délégué aux affaires multilatérales	non-disponible	non-disponible		Délégué général / New York	619-00	125 173 \$
	BÉLANGER, Claude	1997-07-01	Conseiller à la Direction générale de la Francophonie			3 ans	Directeur du service immigration	630-03	79 295 \$
	CHABOT, Martine	1998-03-09	Agente de soutien administrative / Secteur administration / Paris				Conseiller auprès du Conseil permanent de la Francophonie / Paris	133-00-18	58 683 \$
	DESSUREAULT, Jean-Marc	1997-06-07	Conseiller en communications / New York	2 826 \$	6 095 \$	3 ans	Secrétaire	521-00-16	48 009 \$
	DORVAL, André	1997-09-01	MCC	3 447 \$	5 530 \$	3 ans	Directeur des Communications et des Affaires publiques	104-00-18	65 793 \$
	FERREIRA RODRIGUEZ, Manuel	1997-11-17				Directeur des services culturels	630-03	79 295 \$	
						Ouvrier (maintenance)	511-00-08	33 091 \$	

**TITRE: Liste des nominations ou nouvelles affectations pour chaque délégation générale, délégation ou bureau du Québec depuis le 1<sup>er</sup> avril 1997**

Endroit	Nom	Date d'entrée en fonction	Fonctions antérieures	Frais de représentations <sup>1</sup>	Frais de déplacements <sup>1</sup>	Durée du contrat (mandat)	Titre de fonction	Classification	Traitement annuel
Source: DRH FICHER: RP # 7 Page: 2 de 4 Date: 1998-03-13									
PARIS	FOURNIER, Jean	1997-08-15				3 ans	Conseiller aux nouvelles technologies et à la santé	630-04	70 000 \$ + 12,5 % (bénéfices sociaux)
	GAOUAOUI-KENANI, Nadia	1998-02-16	Agente de soutien administrative / Secteur économique / Paris				Agente de soutien administrative / Secteur immigration	500-00-12	39 628 \$
	GOUGEON, Yves	1997-09-01	MICST	1 053 \$	16 080 \$	3 ans	Directeur aux investissements	630-04	71 811 \$
	HARVEY, Gaston	1997-07-11	Prêt au Conseil permanent de la Francophonie	6 895 \$	12 168 \$	3 ans	Premier conseiller à la Francophonie	133-00-18	65 793 \$
	HUOT, Marie	1997-08-29	Sous-ministre adjointe aux affaires publiques, aux politiques et aux services à la gestion	192 \$	64 \$	3 ans	Secrétaire générale	630-01	83 515 \$
	LESSARD, Claude	1998-01-07	Conseiller à Hô Chi Minh	136 \$	206 \$	3 ans	Conseiller aux affaires francophones et multilatérales	133-00-18	58 683 \$
	LEVET, Claude	1997-07-07	Secrétaire au bureau du délégué général / Paris				Secrétaire à l'administration	521-00-16	47 260 \$
	LUCIER, Michel	1997-06-02	Délégué aux affaires francophones et multilatérales	Non disponible	Non disponible	Indéterminé	Délégué général du Québec	619-00	103 390 \$
	MORIN, Guylaine	1997-07-09	Secrétaire au Protocole				Secrétaire du délégué général	521-00-16	54 867 \$
	TARDIF, Jean	1998-03-02	Chargé de mission auprès du BSM			2 ans	Chargé de mission auprès de l'Institut français de Relations internationales)	630-02	88 477 \$
	THÉRIAULT, Denis	1997-04-07	MICST		15 322 \$	3 ans	Conseiller aux investissements	102-00-18	58 683 \$

<sup>1</sup> Selon l'état de suivi budgétaire du 1998-02-28 et taux de change de référence 1997/98

**TITRE: Liste des nominations ou nouvelles affectations pour chaque délégation générale, délégation ou bureau du Québec depuis le 1<sup>er</sup> avril 1997**

Endroit	Nom	Date d'entrée en fonction	Fonctions antérieures	Frais de représentations <sup>1</sup>	Frais de déplacements	Durée du contrat (mandat)	Titre de fonction	Classification	Traitement annuel
SÉOUL	LEE, Yun-Hee	1997-10-01					Secrétaire	521-00-03	25 554 \$
	YOO, Chung-Yool	1997-10-01					Attaché économique	599-00-07	51 948 \$
TOKYO	AKAMA, Norifumi	1997-05-06		1 942 \$	6 539 \$	1 an, 11 mois	Attaché commercial (Industrie du bois)	599-00-23	128 593 \$
	KIKUCHI, Yutaka	1997-05-06	Attaché / Secteur technologies et investissements	5 102 \$	19 841 \$		Attaché commercial (Industrie du bois)	599-00-13	110 308 \$
	KUYAMA, Yuki	1997-04-28				1 an 11 mois	Agent de soutien administratif	500-00-03	46 948 \$
	MAY, Stephen	1997-04-14		3 947 \$	14 417 \$	1 an 11 mois	Attaché commercial (bois d'œuvre)	599-00-04	89 992 \$

1 Selon l'état de suivi budgétaire du 1998-02-28 et taux de change de référence 1997/98

8. Préciser la ligne d'autorité relative au travail de tous les contractuels et attachés commerciaux en poste dans des délégations du Québec à l'étranger par rapport au délégué général, au ministre des Relations internationales, au ministre d'État à l'économie et aux finances et au ministre de l'Industrie, du Commerce et de la technologie et indiquer de quelle façon ces personnes rendent compte de leur travail (rapports verbaux, écrits).

## MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES

**TITRE:** Préciser la ligne d'autorité relative au travail de tous les contractuels et attachés commerciaux en poste dans les délégations du Québec à l'étranger par rapport au délégué général, au ministre des Relations internationales, au ministre d'État à l'économie et aux finances et à la ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie et indiquer de quelle façon ces personnes rendent compte de leur travail (rapports verbaux, écrits).

Le ministère des Relations internationales est responsable de l'embauche, de l'affectation et de la gestion de toutes les personnes à l'emploi des délégations générales, bureaux et antennes composant le réseau de représentation du Québec.

Les contractuels et attachés commerciaux en poste dans les délégations générales du Québec à l'étranger ont pour supérieur immédiat, en règle générale, le directeur ou un conseiller économique ou un conseiller en investissements qui est un employé du ministère des Relations internationales pour la durée de son affectation. La sélection de ces employés est faite conjointement par le MICST et le MRI. Ils ont pour supérieur hiérarchique le délégué général qui relève de la Sous-ministre des Relations internationales.

Dans la gestion quotidienne des dossiers qui leur sont confiés, ces contractuels et attachés commerciaux maintiennent des liens fonctionnels et traitent directement avec le MICST. Ils doivent obligatoirement tenir informé, sur une base continue, le chef de pupitre concerné au MRI.

9. Liste de tous les membres du personnel ayant quitté leur fonction pour chaque délégation générale, délégation ou bureau du Québec depuis le 1<sup>er</sup> avril 1997, en indiquant :

- a) le nom de la personne concernée;
- b) la date de l'engagement;
- c) la date et la raison du départ;
- d) l'indemnité de départ versée ou consentie.

**MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES**

**TITRE : Liste de tous les membres de personnel ayant quitté leurs fonctions pour chaque délégation générale, délégation, bureau du Québec**

ODélégation	Nom	Date de l'engagement	Date de départ	Raison du départ	Indemnités de départ
BRUXELLES	DEPREZ, Guy (RL)	1990-07-01	1998-01-09	Congédiement	104 581 \$
	DRÉAU, Natacha (RL)	1995-09-25	1998-01-31	Réduction d'effectifs	12 451 \$
	HORNER, Lucille (R)	1995-07-30	1998-02-27	Fin du mandat	0
	MARTELLA, Andrée (RL)	1996-11-12	1998-01-31	Réduction d'effectifs	13 011 \$
	SAUVÉ, Bernard (RL)	1990-07-01	1997-07-31	Démission	16 449 \$
	SHEPHEARD, Rébecca (RL)	1996-06-18	1997-05-30	Démission	1 382 \$
	Van HOOSTE, Georges (RL)	1991-04-01	1997-10-01	Retraite	Ø
	JAMIL, Imane (RL)	1991-09-16	1997-09-30	Démission	2 135 \$
	LESSARD, Claude (R)	1996-06-03	1998-01-07	Nouvelle affectation	Ø
	CHAN, Paul Wai Pak (RL)	1996-10-01	1997-08-08	Démission	3 619 \$
HONG KONG	POWER, Gerry (R)	1994-08-27	1997-07-14	Fin de mandat	Ø

**Légende**

C= Contractuel

R= Régulier

RL= Recruté local

**SOURCE: DRH**

**QUESTION: RP # 9**

**PAGE: 1 DE 2**

**DATE: 1998-03-13**

**MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES**

**TITRE : Liste de tous les membres de personnel ayant quitté leurs fonctions pour chaque délégation générale, délégation, bureau du Québec**

0Délégation	Nom	Date de l'engagement	Date de départ	Raison du départ	Indemnités de départ
LONDRES	BOLUS-DOWNES, Alette (RL)	1990-05-01	1997-06-26	Démission	6 430 \$
	GIRARD, Claude (R)	1996-01-19	1998-03-31	Retraite	0
	KHAN, Yasmin (RL)	1997-01-06	1997-06-06	Démission	426 \$
	SMIT, Ian (RL)	1990-01-29	1997-12-11	Démission	Ø
NEW YORK	CLERMONT, Paul (R)	1993-08-16	1997-09-01	Fin du mandat	Ø
	DESSUREAULT, Jean-Marc (R)	1992-09-01	1997-06-07	Nouvelle affectation	Ø
	MORIN, Ghislaine (R)	1995-08-03	1997-07-01	Retraite	43 576 \$
PARIS	BRISSON, Michel (R)	1995-07-22	1997-09-01	Nouvelle affectation	Ø
	ISIDORE, José (RL)	1989-09-15	1997-10-10	Démission	5 387 \$
	LALIBERTÉ, Maryse (RL)	1992-10-01	1998-03-20	Démission	4 730 \$
	RIVARD, Michelle (R)	1997-04-01	1997-08-04	Nouvelle affectation	Ø
	THÉRIAULT, Roger (R)	1993-09-27	1997-07-01	Fin du mandat et retraite	Ø

<sup>1</sup> En prêt du ministère des Relations avec les Citoyens et Immigration depuis le 1994-09-01 (Paris)

**SOURCE: DRH**

**QUESTION: RP #9**

**PAGE: 2 DE 2**

**DATE: 1998-03-13**

10. Liste des mutations de personnel depuis le 1<sup>er</sup> avril 1997, par direction géographique du volet Affaires internationales, en indiquant l'ancien et le nouveau poste.

**MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES**

**TITRE :** Liste des mutations de personnel depuis le 1997-04-01 par direction géographique

Nom	Date de mutation	Ancien poste (unité ou ministère)	Nouveau poste (unité ou ministère)
DROUIN, Michèle	1997-08-18	Secrétariat du Conseil du Trésor	Direction générale France
FLEURY, Claude	1997-07-14	Direction générale France	Ministère de la Culture et des Communications
FOURNIER, Louise	1997-12-17	Assemblée nationale	Direction États-Unis
LATOUCHE, Hélène	1998-01-05	Direction générale France	Conseil exécutif
LESAGE, Christiane	1998-01-19	Direction générale France	Conseil exécutif
MILOT, René	1997-04-21	Direction Asie / Pacifique	Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie
ROBITAILLE, Paul-André	1997-11-17	Secrétariat du Conseil du Trésor	Direction générale France
SAVARD, Marie	1998-03-16	Ministère des Transports	Amérique latine et Antilles

11. Depuis la mise en place des équipements de vidéo conférence reliant le 525, boul. René-Lévesque et le 380, St-Antoine à Montréal, indiquer les heures d'utilisation de cette salle à chaque semaine et déposer la liste de tous les utilisateurs de cette salle.

**MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES**

**TITRE :** Depuis la mise en place des équipements de vidéoconférences reliant le 525, boulevard René-Lévesque est à Québec et le 380, St-Antoine ouest à Montréal, indiquer les heures d'utilisation de cette salle à chaque semaine et déposer la liste de tous les utilisateurs de cette salle.

**Motifs qui ont justifié l'acquisition des équipements de vidéoconférences:**

La tenue tous les 2 jours ouvrables d'une vidéoconférence de 2 heures, entre Québec et Montréal, évitant l'aller-retour de 3 personnes entre ces deux villes permet de récupérer en 27 mois, dès son fonctionnement en mai '95, les économies de frais de déplacement et le coût d'acquisition et d'utilisation des équipements de vidéoconférences installés dans les locaux du MRI à Québec et Montréal.

Les heures d'utilisation, compilées de septembre '96 à la fin mars '97, et du 1<sup>er</sup> avril '97 à la mi-mars '98 démontrent le bien-fondé de l'investissement en regard des besoins observés:

<b>Utilisateurs du MRI</b>	<b>'96 -'97</b>	<b>'97-'98</b>
Cabinet du ministre	5,0	12,0
Bureau des sous-ministres	-	2,0
Direction générale France	9,0	29,0
Direction de la Francophonie	3,0	29,5
Direction Afrique et Moyen-Orient	-	4,5
Direction générale Europe	-	12,0
Direction Asie-Pacifique	1,0	2,5
Direction générale États-Unis	0,5	9,5
Direction Amérique latine et Antilles	5,0	3,0
Direction des négociations internationales	2,0	5,0
Direction des ressources humaines	3,0	3,0
Direction des ressources financières et matérielles	-	17,5
Direction de la gestion de l'information et des inforoutes	-	1,5
Direction générale Planifications et Politiques	1,0	6,0
Direction du Protocole	1,0	2,5
<b>Total MRI</b>	<b>30,5</b>	<b>139,5</b>

**MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES**

**TITRE :** Depuis la mise en place des équipements de vidéoconférences reliant le 525, boulevard René-Lévesque est à Québec et le 380, St-Antoine ouest à Montréal, indiquer les heures d'utilisation de cette salle à chaque semaine et déposer la liste de tous les utilisateurs de cette salle.

<b>Autres utilisateurs</b>	<b>'96-'97</b>	<b>'97-'98</b>
Agence Québec-Wallonie-Bruxelles pour la Jeunesse	1,0	-
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	-	4,5
Assemblée Nationale	-	2,0
Comité de coordination pour l'implantation de la nouvelle politique familiale	-	2,5
Comité interministériel sur l'adoption internationale	-	3,5
Culture et Communications	-	11,0
Éducation	1,0	-
Industrie, Commerce, Science et Technologies	11,0	36,0
Relations avec les citoyens	2,0	-
Santé et Services sociaux	1,0	-
Transports	1,0	-
Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes	1,0	-
Secrétariat à l'adoption internationale	2,0	3,0
Secrétariat de l'autoroute de l'information	-	1,5
<b>Total autres utilisateurs</b>	<b>21,0</b>	<b>64,0</b>
<b>Grand total</b>	<b>51,0</b>	<b>203,5</b>

12. Liste des publications régulières et spéciales des délégations générales, délégations ou bureaux du Québec en indiquant le tirage, le mode de distribution et le nombre de copies distribuées avec copie des numéros parus depuis le 1<sup>er</sup> avril 1997.

**MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES**

**TITRE : Liste des publications régulières des délégations générales du Québec en 1997-1998**

<b>DÉLÉGATION</b>	<b>TITRE DES PUBLICATIONS</b>	<b>FRÉQUENCE</b>	<b>TIRAGE</b>	<b>DISTRIBUTION</b>
Bruxelles	Lettre du Québec	2 en 1997 (printemps et été) Idéalement 4 fois/an	4 000 exemplaires	Par courrier auprès des interlocuteurs des milieux économiques, politiques, académiques, culturels et des médias
Bruxelles	Nouvelles culturelles du Québec au Bénélux	6 fois l'an	3 000 exemplaires	Par courrier auprès des interlocuteurs des milieux économiques, politiques, académiques, culturels et des médias
Londres	Québec Matters News Bulletin	3 fois l'an	3 000 exemplaires	Par courrier auprès des interlocuteurs des milieux économiques, politiques, académiques, culturels et des médias
Londres	Québec Culture Matters	3 fois l'an	5 000 exemplaires	Par courrier auprès des interlocuteurs des milieux économiques, politiques, académiques, culturels et des médias
Londres	Québec Democracy	3 fois l'an	3 500 exemplaires	Tous les parlementaires au R.U. et Irlande, tous les parlementaires membres de comité d'affaires étrangères, médias, gouvernements locaux et régionaux, interlocuteurs de la DGQL
New York	Québec Update	12 fois l'an	2 000 exemplaires	Milieux universitaires principalement. Milieux culturels et artistiques, médias, institutions financières
Paris	Lettre du Québec	10 fois l'an	4 000 exemplaires	Par courrier auprès des interlocuteurs des milieux économiques, politiques, académiques, culturels et des médias

**MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES**

**TITRE : Liste des publications régulières des délégations générales du Québec en 1997-1998**

<b>DÉLÉGATION</b>	<b>TITRE DES PUBLICATIONS</b>	<b>FRÉQUENCE</b>	<b>TIRAGE</b>	<b>DISTRIBUTION</b>
Tokyo	Nouvelles du Québec	4 fois l'an	1 500 exemplaires	Partenaires commerciaux, économiques, financiers, culturels, professeurs. Universités, écoles, bibliothèques. Ambassades, ministères. Foires/salons commerciales. Forum Japon-Québec. Distribution lors des visites aux compagnies japonaises par les attachés. Visiteurs à la DGQT.
Tokyo	Guide des études au Québec Information générale sur les études au Québec et la liste des universités et des écoles de langues	publication irrégulière	3 000 exemplaires	Foires pour les études à l'étranger, professeurs, écoles. Agents pour les études à l'étranger. Visiteurs à la DGQT.

13. Liste des mandats de distribution de documents gouvernementaux reçus par chaque délégation générale, délégation ou bureau du Québec, depuis septembre 1996 avec le tirage de chaque document et le nombre de copies distribuées.

**MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES**

**TITRE : Liste des mandats de distribution de documents gouvernementaux reçus par chaque délégations générales en 1997-1998**

**BUREAU DU QUÉBEC À ABIDJAN**

Invest Québec	10 fr., 1 angl.
L'intégration (Off. Des personnes handicapées)	1
Fine pointe (magazine d'information de la haute technologie)	2 angl.
Prévention au travail (CSST et RSST)	1
Le Sécuritaire (Régie de la sécurité dans les sports)	1
Bioclips (MAPAQ)	1
Municipalité	1
Le Québec vu de l'étranger	1
Rencontre (SAA)	10 fr. 10 angl.
Autrement	3
Échanges (ORH)	1
Revue Forces	10 à 20
Québec Science	3
Forêts (MRN)	1 fr. 1 angl.
Jeune Afrique	1
Les rapports annuels des ministères	
Rapport annuel du MRI	25
Budget et documents aférents	1
Québec Objectif emploi	1

**DÉLÉGATION À BRUXELLES**

Québec Invest 150

FORCES

**DÉLÉGATION DE LONDRES**

Le fédéralisme canadien...	500
Des lois et des langues au Québec	500
Québec actuel	1 000
Québec, partenaire en Amérique	100
Étudier au Québec	500
Onze nations contemporaines	1 000
Charte des droits de la personne	100
Commission d'accès à l'information	100
Assemblée nationale	100
Vivre en français au Québec	100
Célébrons l'avenir du français et de la francophonie	200
Décisions Montréal	100
Québec dans la francophonie	100
Forêts du Québec	100
Invest Québec	500
Québec, an institutional profile	50

**MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES**

**TITRE : Liste des mandats de distribution de documents gouvernementaux reçus par chaque délégations générales en 1997-1998**

**DÉLÉGATION DU Mexique**

Industrie chimique fr.	25
Surface Transportation Equipment	35
Metallurgical Industry	15
Biotechnology	10
Information technologies	50
Environment Industry	75
Pharmaceutical Industry	60
Québec	50
Electrical Power	30
Equipment Industry	15
Construction Industry	100
Taxation 1996-1997	
L'Industrie des produits forestiers	40
Plastics	20
Faschion and textiles	
Aerospace	70
Fiscal measures (Caron Bélanger-Ernst & Young	
Quebec Environmental Products & Service Directory	
(Août 1993)	N/D
Telecommunications (1995)	N/D
Energie (1994)	N/D
Environnement (1993)	N/D
Comment les ingénieurs ont façonné Montréal (1992)	N/D
Le Québec, partenaire d'avenir en Amérique	150
Quebec, un socio con futuro en América	250
Gourmet Export 1997-1998	60
Québec, partenaire technologique (fr. angl. Esp.)	200
Habitat, Construction, Domatique, Produits de la forêt	60
Produits des technologies de l'information	40
Equipements de transport	25
Produits pharmaceutiques	N/D
Equipements de production de transport et de	
distribution d'énergie électrique	45
Aérospatiale	35
Transportation des métaux et minéraux	N/D
Quebec Hoy en dia	300
Québec actuel	100
Vamos a ver Quebec	275
De vacaciones a Quebec	50
Cifras en mano 1996	40
Revue Forces	40

**MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES**

**TITRE : Liste des mandats de distribution de documents gouvernementaux reçus par chaque délégations générales en 1997-1998**

**BUREAU DU QUÉBEC À MUNICH**

Québec actuel.	100
Contemporary Québec	100
FORCES	20
Industrie forestière et les autochtones	100
Canadian Federation and Autonomy of Québec	10
Le fédéralisme canadien et l'autonomie du Québec	10
Laws and Languages in Québec	10
Des lois et des langues au Québec	10
Québec Infos	100
Key figures: Q. forest industry	50
Les forêts au Québec	10
Les Amérindiens et les Inuit	20
Statistiques Q. chiffres en main	20
Statistiques Qc by numbers	20
Research and Development in Québec	50
Recherche et développement au Québec	10
Taxation	150
Focus on Information technologie	50
Focus on the Pharmaceutical Industry	50
Biotechnology	50
Focus on Transportation, Equipment	50
Fiscal measures to foster R & D	50
Doing Business in Quebec	50
Synthèse des opérations financières, min. Finances	20
Quarterly Presentation of Financial Transactions	20
Invest Québec	100
Québec Aerospace	1
L'aérospatiale au Québec	1

**DÉLÉGATION DE NEW YORK**

Québec Update	2 400
Forces	100
Le Québec actuel	100
Contemporary Quebec	100
Quebec Hoy en Dia	100
Le Québec, partenaire d'avenir	100
Québec, your Partner in North America	100
Invest Québec (distribué à la clientèle directement par le MICST)	

**MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES**

**TITRE : Liste des mandats de distribution de documents gouvernementaux reçus par chaque délégations générales en 1997-1998**

**DÉLÉGATION DE PARIS**

Québec actuel (français) MRI	150
Québec actuel (anglais) MRI	300
Québec, partenaire d'avenir (français)	150
Québec partenaire d'avenir (anglais)	300
Le Québec et son territoire (français)	100
Profil institutionnel	20
Brochure sur le 50 <sup>e</sup> anniversaire du drapeau du Qc	99

**DÉLÉGATION DE TOKYO**

Invest Québec	10
Special Report "Québec) Supplement to trade & commercial	20
Financial Times 12 nov. 1996 (Survey "Québec)	20
Périodique Vie	2
Sommet sur l'économie et l'emploi "La santé et orientations stratégiques d'un système en transformation"	2
Forces "Multi-médias" no 115	115
Sommet sur l'économie et l'emploi no 114	100
Invest-Québec, vol. 4, no 1, march '97	50
Québec actuel	20
Québec Contemporary	15
Québec, your Partner	100
Québec, partenaire d'avenir en Amérique	10
Québec's Forests	20
Les Forêts du Québec	5
Statistiques-Forest au Québec (japonais)	85
Rencontre, juin '97	5
Centre de renseignements	50 (M.R.N.)
Quebec Wood Export Bureau (japonais)	21
Forces, no 118, Hydro-Québec en première ligne sur l'autoroute de l'énergie	120
Le théâtre au Québec	3
Vivre en français au Québec, fr. et japonais	10 de chaque
Invest Québec	
-International investment newsletter, janv.'98	100
-Bulletin de l'investissement international, janv. '98	5
Montréal/Québec City, angl.	250
fr.	300
Guide des études au Québec	600
Spécial 25e anniversaire - nouvelles de Québec	15

14. Copie de la correspondance échangée entre le ministre québécois des Affaires internationales et le ministre fédéral du Commerce international de même qu'entre le ministre des Affaires internationales et le ministre fédéral des Affaires étrangères depuis le 1<sup>er</sup> avril 1997.

Le ministre des  
Relations internationales

Québec, le 29 avril 1997

Monsieur Lloyd Axworthy  
Ministre des Affaires étrangères  
Édifice Pearson B  
125, promenade Sussex  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0G2

Monsieur le Ministre,

Vous connaissez l'intérêt du gouvernement du Québec à soutenir les initiatives des entreprises et des industries intéressées à développer des échanges avec des partenaires internationaux. La participation du premier ministre, monsieur Lucien Bouchard, à la dernière tournée d'Équipe Canada en Asie en témoigne.

La réunion des ministres du Commerce extérieur des Économies membres de l'APEC, que présidera à Montréal, les 9 et 10 mai, le ministre du Commerce international, M. Arthur Eggleton, constitue une occasion unique pour consolider ou développer des relations entre les divers partenaires gouvernementaux en appui aux projets du secteur privé. Monsieur Bouchard souhaite, à cette occasion, s'adresser directement aux participants pour rappeler l'intérêt du Québec au développement des échanges avec l'Asie.

.../2

Edifice Hector-Fabre  
525, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec)  
G1R 5R9

Téléphone : (418) 649-2319  
Télécopieur : (418) 643-4804

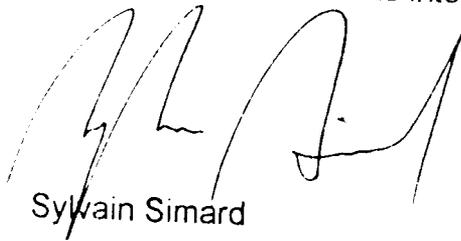
2/

Tel que nos services ont eu l'occasion d'en discuter, le gouvernement du Québec sera heureux d'offrir le déjeuner du 9 mai prochain que présidera le premier ministre, M. Bouchard.

Je vous remercie donc d'inscrire cette activité au programme de la réunion des ministres du Commerce extérieur des Économies membres de l'APEC.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre des Relations internationales,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. Simard', written in a cursive style.

Sylvain Simard

RP 14

Le ministre des  
Relations internationales

Québec, le 20 août 1997

L'Honorable Lloyd Axworthy  
Ministre des Affaires étrangères  
Gouvernement du Canada  
Édifice Lester B. Pearson  
125, promenade Sussex  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0G2

Monsieur le Ministre,

J'ai bien reçu votre lettre du 16 juillet dernier et, d'entrée de jeu, je me réjouis de votre souhait de voir se poursuivre et se renforcer la coopération entre nos gouvernements afin de promouvoir nos meilleurs intérêts aux États-Unis.

Puisque nous partageons la conviction que nos relations avec les États-Unis et les autorités américaines sont de la plus haute importance, il m'apparaît tout d'abord opportun de préciser la nature des activités du gouvernement du Québec dans la capitale américaine. Depuis sa création en 1978, le Bureau du tourisme du Québec à Washington a pour fonction d'informer et de faire connaître les multiples atouts du Québec auprès du public américain. Malgré ses effectifs limités, le Bureau a répondu au cours des derniers mois à plus de mille demandes d'information provenant de divers milieux, suscitant à l'égard du Québec un intérêt grandissant et, ce faisant, un tourisme en pleine croissance.

À cet égard, la collaboration qui s'est instituée entre le Bureau du tourisme du Québec à Washington et l'Ambassade du Canada a profité à l'ensemble de nos concitoyens. Par exemple, au cours de la récente mission du ministre de la Métropole en mai dernier, accompagné des dirigeants du Palais des congrès de Montréal, de l'Office du tourisme et des congrès de la Communauté urbaine de Montréal et de la Société Montréal International - au sein de laquelle sont représentés nos

Édifice Hector-Fabre  
525, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec)  
G1R 5R9

Téléphone : (418) 649-2319  
Télecopieur : (418) 643-4804

gouvernements, les responsables de l'Ambassade du Canada ont été associés à tous les niveaux de l'organisation; la réception offerte par le ministre lors de la présentation de la nouvelle représentante du Palais des congrès de Montréal s'est d'ailleurs tenue à l'Ambassade.

Cette coopération entre le Bureau du tourisme du Québec à Washington et l'Ambassade du Canada, loin de miner l'unicité de la présence canadienne dans la capitale américaine, illustre à quel point la conjugaison de nos efforts dans les champs de compétence respectifs de nos gouvernements peut être bénéfique à la promotion de nos meilleurs intérêts. En raison de sa juridiction dans le domaine de l'éducation et de la culture, le Québec est depuis longtemps très actif auprès des milieux académiques, au demeurant très présents dans la région de Washington. Je suis d'ailleurs très heureux que vous reconnaissiez l'importance des relations qu'entretient le Québec avec ces milieux académiques. Pourtant, cela ne nous a pas empêchés de collaborer avec les responsables de votre gouvernement et ceux de l'Ambassade dans l'organisation de plusieurs événements.

Cette conjugaison d'efforts dans nos champs de compétence respectifs ne signifie cependant pas que nous devons renoncer à nos responsabilités comme gouvernement. Ainsi, le gouvernement du Québec estime essentiel de devoir répondre aux demandes qui lui sont soumises et aux questions qui lui sont formulées, sans pour cela remettre en question le rôle du gouvernement du Canada auprès du gouvernement des États-Unis. Vous reconnaîtrez d'emblée qu'en aucun moment, nos fonctionnaires aux États-Unis n'ont tenté d'exploiter à l'avantage du Québec des situations délicates - comme lors de l'affaire Keener ou de la publication du texte de David Jones - ou encore de tirer profit des divergences d'opinion entre le Canada et les États-Unis.

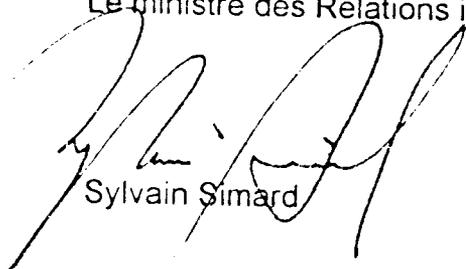
À cet égard, les activités du conseiller aux affaires nationales dans la capitale américaine ont été réalisées conformément à cette ligne de conduite que je viens d'évoquer. Depuis son entrée en fonction en juillet 1996, le conseiller aux affaires nationales a en outre offert sa plus grande collaboration au personnel de l'Ambassade, et notamment à l'ambassadeur et à la conseillère aux relations fédérales-provinciales. D'ailleurs, la présence de l'ambassadeur du Canada à la réception tenue à notre bureau, lors de la célébration de la fête nationale du Québec, constitue sans contredit un éloquent témoignage de l'esprit de

coopération qui existe entre nos représentants. C'est pourquoi vous me permettez d'être perplexe devant l'inquiétude que vous manifestez au sujet de l'unicité de la présence canadienne à Washington.

Je termine en indiquant que les objectifs que poursuit le gouvernement du Québec tant à Washington que sur l'ensemble du territoire des États-Unis consistent à défendre et promouvoir les intérêts du Québec dans les secteurs économique, social, culturel de même que dans le cadre des affaires publiques et académiques. Comme je l'ai déjà souligné, je crois qu'il est à notre avantage que la coopération que nous avons établie puisse se poursuivre dans l'esprit et les pratiques qui se sont développées au cours des dernières années.

En vous assurant de la collaboration de mon ministère et de celle du gouvernement du Québec dans le cadre de nos relations avec notre important voisin, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre des Relations internationales,



Sylvain Simard

Le ministre des  
Relations internationales

Québec, le 23 octobre 1997

Monsieur Lloyd Axworthy  
Ministre des Affaires étrangères  
Ministère des Affaires étrangères  
Édifice Lester B. Pearson  
125, rue Sussex, Tour A, 10<sup>e</sup> étage  
OTTAWA (Ontario) K1A 0G2

Monsieur le Ministre,

Dans le présent débat autour du projet d'entente d'entraide judiciaire entre la France et le Québec, vous comprendrez que, finalement, toutes les parties concernées ne devraient avoir qu'une préoccupation, soit l'intérêt des futurs bénéficiaires québécois et français.

Dans cette optique, le blocage actuel me semble difficilement compréhensible puisque c'est sur la base du « nihil obstat » déjà contenu dans la Convention Canada - France relativement aux responsabilités des provinces, que nous nous sommes entendus avec la France. Par ailleurs, cette entente, contrairement à ce qui a été répété par votre gouvernement, se situe très exactement dans le domaine général du droit civil et commercial. De plus, et cela est heureux pour les populations visées, ses dispositions, sur plusieurs points dont l'accès à l'aide juridique, constituent des avantages et des instruments significatifs mis à la disposition de tous ceux et celles qui voudront faire valoir leur droit.

Enfin, je me permets de vous rappeler que la forme et la terminologie utilisées dans l'entente sont une répétition d'un modèle déjà accepté par votre gouvernement et par le gouvernement de la République française en sécurité sociale et en fiscalité. En conséquence, j'ai de la difficulté à m'expliquer le refus dont elle fait l'objet.

.../2

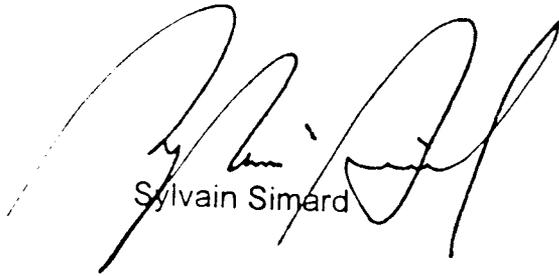
Édifice Hector-Fabre  
525, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec)  
G1R 5R9

Téléphone : (418) 649-2319  
Télécopieur : (418) 643-4804

RP 14

Dans l'espoir qu'à la lumière de ce qui précède, vous exprimerez, dans l'intérêt général, votre non objection à la conclusion de l'entente en cause, je vous assure de mon entière collaboration et de la disponibilité de mon personnel si d'autres informations ou éclaircissements sont nécessaires. Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le ministre des Relations internationales,



Sylvain Simard

Le ministre des  
Relations internationales

Québec, le 28 novembre 1997

Monsieur Lloyd Axworthy  
Ministre des Affaires étrangères  
Ministère des Affaires étrangères  
Édifice Lester B. Pearson  
125, rue Sussex, Tour A, 10<sup>e</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0G2

Monsieur le Ministre,

Nos collaborateurs viennent à nouveau de se rencontrer au sujet du projet d'Entente Québec-France en matière d'entraide judiciaire et c'est avec déception que j'ai appris que le blocage persiste malgré l'ouverture manifestée et les propositions que nous avons faites. Je crois donc utile de venir vous rappeler la position globale du Québec dans le dossier et de la rendre publique, afin que sa légitimité soit bien connue, spécialement par ceux et celles qui pourront un jour bénéficier de l'Entente.

Le Canada a signé une Convention avec la France en matière judiciaire civile et commerciale et, d'après vous, il est nécessaire d'harmoniser le texte du projet d'Entente Québec-France à celui de la Convention. Dans un premier temps, je me permets de vous rappeler que le gouvernement fédéral a déjà explicitement exprimé dans cette Convention, à l'article 26, sa non-objection à ce que les provinces concluent une entente en matière d'entraide judiciaire avec la France.

Or, dans le cas du Québec, vu son régime de droit unique au Canada, il fallait s'attendre à ce que des différences significatives apparaissent dans le texte négocié avec la France. D'ailleurs, l'article 26 reflète, à notre avis, la capacité juridique des provinces d'agir dans le domaine de leur compétence. Cet article sous-entend également que des différences peuvent exister quant au régime juridique applicable, différences qui se refléteront éventuellement dans les textes négociés. Sinon, la conclusion d'ententes serait inutile! À ce sujet, je vous souligne qu'il est heureux que le contenu de l'Entente diffère de

Édifice Hector-Fabre  
525, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec)  
G1R 5R9

Téléphone : (418) 649-2319  
Télécopieur : (418) 643-4804

celui de la Convention puisqu'il est indéniablement plus avantageux pour les justiciables visés.

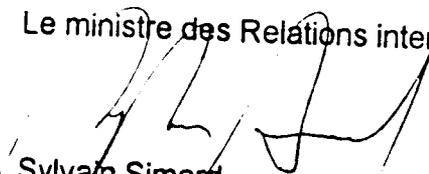
Dans un deuxième temps, je vous rappelle aussi que le droit civil est essentiellement de compétence provinciale. Votre gouvernement mènerait-il ici une opération visant l'uniformisation du droit à travers le Canada par le biais d'accords avec des partenaires étrangers? Jusqu'à maintenant, aucun gouvernement du Québec n'a voulu s'aventurer dans cette voie et, je puis vous l'assurer, il n'est pas question que le gouvernement actuel choisisse d'agir de la sorte. Notre approche et notre comportement sont calqués sur une pratique qui est loin d'être nouvelle puisqu'elle a été adoptée par plusieurs gouvernements précédents, dont ceux de monsieur Robert Bourassa.

En outre, vous prétendez que le Québec veut s'arroger un statut d'État souverain en faisant référence à des conventions internationales. Tel n'est pas le cas. En effet, quand un gouvernement, responsable des législations visées par des conventions internationales, déclare s'engager avec un partenaire à les respecter, il ne prétend pas à la souveraineté mais assume simplement ses responsabilités. Par ailleurs, à ce sujet et dans un esprit de coopération, certaines propositions de formulation de certains articles ont été faites à vos fonctionnaires. Ils les ont rejetées.

Monsieur le Ministre, le gouvernement du Québec ne met pas en cause les compétences du gouvernement fédéral en matière de politique étrangère. En effet, si votre gouvernement estime devoir faire une notification à la France, le Québec ne s'y oppose nullement. Cette notification pourra servir à préciser qu'en matière d'entraide judiciaire civile et commerciale, ce sont les dispositions contenues dans l'Entente qui s'appliqueront au Québec. Ce faisant, vous aurez contribué à ce que les Québécoises et les Québécois bénéficient des nombreux avantages prévus à l'Entente, ce qui représente pour nous le véritable enjeu.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le ministre des Relations internationales,



Sylvain Simard

Le ministre des  
Relations internationales

Québec, le 4 décembre 1997

Monsieur Lloyd Axworthy  
Ministre des Affaires étrangères  
Gouvernement du Canada  
Édifice Lester B. Pearson  
125, promenade Sussex  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0G2

Monsieur le Ministre,

*La Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction est en voie d'être signée par les plénipotentiaires de plus d'une centaine de pays, à l'occasion d'une Conférence de signature qui se tient cette semaine, à Ottawa.*

Cette manifestation constitue un événement clé dans la lutte contre les fléaux créés par l'action de l'homme, qui handicapent gravement le développement et taxent la solidarité internationale des peuples.

En prenant au niveau des États l'initiative de proposer une voie originale par rapport au cadre notoirement contraignant de la Conférence sur le désarmement, en lançant le « *Processus d'Ottawa* » en 1996, en agissant avec un leadership et une persévérance manifestes, le ministère que vous dirigez a fortement contribué à cette réussite diplomatique.

Édifice Hector-Fabre  
525, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec)  
G1R 5R9

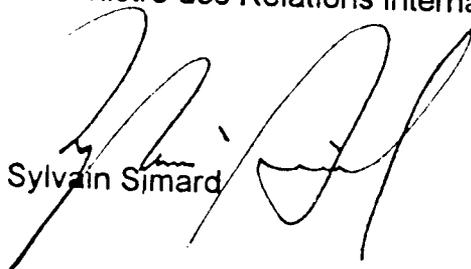
Téléphone : (418) 649-2319  
Télécopieur : (418) 643-4804

RP 14

L'Assemblée nationale du Québec a tenu à souligner cette importante étape dans la lutte contre les mines antipersonnel, contre ces armes qui affectent tant de pays et dont les ravages, on le voit chez des réfugiés entre autres, font sentir leurs effets jusque chez nous.

Je vous transmets copie de la motion adoptée par l'Assemblée nationale et il me fait plaisir, Monsieur le Ministre, d'y joindre mes félicitations personnelles pour votre contribution à cette entreprise humanitaire.

Le ministre des Relations internationales,

  
Sylvain Simard

## Motion sur l'interdiction des mines antipersonnel

---

Que l'Assemblée nationale du Québec, au nom de toute la population québécoise, s'associe à tous ceux et celles qui, à travers le monde, veulent que les mines antipersonnel soient interdites et détruites et souscrive aux objectifs humanitaires qui sous-tendent *la Convention sur l'interdiction et la destruction des mines antipersonnel et sur leur destruction*, qui sera signée cette semaine, à Ottawa ;

Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec d'examiner les moyens à sa disposition, dans le cadre de sa juridiction, pour appuyer le gouvernement fédéral et pour contribuer à relever le défi que représente la mise en œuvre de la Convention, notamment en ce qui a trait au soutien aux victimes et aux réfugiés, et à l'aide à la reconstruction économique des zones affectées par cette terrible tragédie.

Le 4 décembre 1997

Le ministre des  
Relations internationales

Québec, le 5 décembre 1997

Monsieur Lloyd Axworthy  
Ministre des Affaires étrangères et du  
Commerce international  
Pièce 418-N  
Édifice du Centre  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0A6

Monsieur le Ministre,

Une organisation internationale non gouvernementale reconnue par le Conseil économique et social des Nations Unies comme organisme consultatif, l'Agence internationale pour l'industrialisation rurale (INARI), a floué des hommes d'affaires québécois. Ils ont été victimes d'une escroquerie qui leur a coûté leur fortune personnelle et leur vie professionnelle.

Déjà, en 1992, le député de Marguerite-D'Youville à l'Assemblée nationale, M. François Beaulne, alertait la Mission canadienne auprès des Nations Unies, ainsi que votre Ministère de ces agissements. Cinq ans plus tard, malheureusement, le dossier n'a pas progressé. On comprend le désarroi des victimes, auquel j'espère contribuer à mettre fin. Une intervention de votre part auprès du Secrétariat général des Nations Unies pour que l'organisation resserre ses pratiques d'affiliation et de contrôle des organisations internationales non gouvernementales qui demandent un statut consultatif, m'apparaît utile. Je comprends très bien que ce statut ne garantit pas la légalité des activités de telles organisations, mais pour le grand public, cette reconnaissance confère à une organisation un sérieux que souvent elle ne mérite pas. Il en va de la crédibilité de l'Organisation des Nations Unies, que les règles

Édifice Hector-Fabre  
525, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec)  
G1R 5R9

Téléphone : (418) 649-2319  
Télécopieur : (418) 643-4804

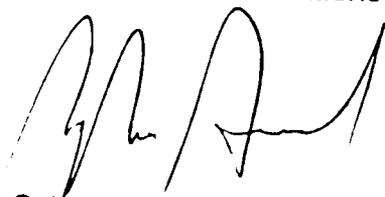
RP 14

d'accréditation soient désormais plus sévères et permettent un contrôle plus strict de ces organisations non gouvernementales.

Je demeure à votre disposition pour compléter l'information qui pourrait vous être nécessaire afin d'agir dans ce dossier.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération.

Le ministre des Relations internationales,



Sylvain Simard

Le ministre des  
Relations internationales

Québec, le 24 février 1998

Monsieur Lloyd Axworthy  
Ministre des Affaires étrangères  
Ministère des Affaires étrangères  
et du Commerce international  
Édifice Lester-B. Pearson  
125, promenade Sussex, Tour A, 10<sup>e</sup> étage  
Ottawa (Ontario) K1A 0G2

Monsieur le Ministre,

L'Organisation des Nations Unies a décrété 1999 l'*Année internationale des personnes âgées*. À cette occasion, la Fédération internationale du vieillissement (FIV), organisation internationale non gouvernementale ayant établi son siège social à Montréal en 1993, tiendra la Conférence mondiale biennale sur le vieillissement en septembre 1999 à Montréal avec la participation officielle des Nations Unies.

L'Organisation souhaite également organiser une rencontre de ministres provenant des cinq continents, responsables des questions du vieillissement de la population de leur pays respectif.

Le secrétaire général de la FIV, monsieur Nigel Martin, a d'ailleurs écrit au premier ministre Chrétien, en septembre dernier, pour lui demander l'appui du gouvernement du Canada à ce projet de Conférence mondiale et de rencontre ministérielle sur le vieillissement.

.../2

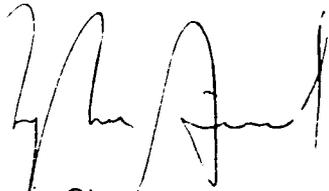
Édifice Hector-Fabre  
525, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec)  
G1R 5R9

Téléphone : (418)649-2319  
Télécopieur : (418) 643-4804

Le ministère des Relations internationales appuie déjà la FIV pour l'aider à préparer ses assises dont il souhaite le plus grand succès. Je suis confiant que le gouvernement canadien donnera une suite favorable à cette double initiative de la Fédération, dans le cadre de *l'Année internationale des personnes âgées*.

Je vous remercie à l'avance de l'intérêt que vous voudrez bien accorder à la présente et je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le ministre des Relations internationales,



Sylvain Simard

15. Liste et objet de toutes les missions organisées à l'étranger depuis le 1<sup>er</sup> avril 1997, incluant la liste des participants et le bilan des activités.

MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES

**TITRE :** Liste et objet de toutes les missions organisées à l'étranger depuis le 1<sup>er</sup> avril 1997

Cette réponse apparaît à la question 3 des renseignements généraux.

16. Liste de tous les déplacements du ministre des Relations internationales à l'extérieur du Québec depuis le 1<sup>er</sup> avril 1997, motif pour chaque déplacement, liste des participants et bilan des activités.

MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES

**TITRE :** Liste de tous les déplacements du ministre des Relations internationales à l'extérieur du Québec depuis le 1<sup>er</sup> avril 1997, motif pour chaque déplacement, liste des participants et bilan des activités.

Cette réponse apparaît à la question 3 des renseignements généraux.

17. Nombre, objet et motif d'annulation de missions à l'étranger avec la liste prévue des participants.

**MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES**

**TITRE : Nombre, objet et motif d'annulation de missions à l'étranger avec la liste des participants**

<b>Endroit</b>	<b>Objet</b>	<b>Motif d'annulation</b>	
BOUCHARD Lucien Premier ministre	Diriger la délégation québécoise au sein d'Équipe Canada.	Verglas de janvier.	Seul M. Bouchard a dû annuler sa mission.
BEAUDOIN Louise Ministre de la Culture et des Communications	Assister au lancement d'un album de chansons écrites par Luc Plamondon et participer à des activités en l'honneur de ce dernier qui recevait le Midem Awards pour l'ensemble de son œuvre.	Verglas de janvier.	Lise Riverin du Cabinet de la ministre.
BOUCHER Claude Député de Johnson	Accompagner une mission industrielle, commerciale, culturelle et touristique.	Verglas de janvier.	André Fortier, MICST Roch Pinsonnault, MCC Seul M. Bouchard a dû annuler sa mission.
SIMARD Sylvain Ministre des Relations internationales	Participer à la 1 <sup>re</sup> réunion du Comité sur la Promotion du Contrat de l'eau.  Coprésider le conseil d'administration de l'Office franco-québécois pour la jeunesse.	Verglas de janvier.	Daniel Amar, attaché de presse

18. Ventilation du nombre de bourses d'exemption de frais de scolarité et de bourses d'excellence octroyées par pays en 1997-1998 et prévisions pour chaque pays en 1998-1999.

## MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES

**TITRE : Ventilation du nombre de bourses d'exemption de frais de scolarité et de bourses d'excellence octroyées par pays, en 1997-1998\*, et prévisions pour chaque pays en 1998-1999.**

Au cours des dernières années, le gouvernement a consenti d'importants efforts pour accueillir, former et perfectionner au Québec de nombreux étudiants étrangers provenant tant de pays industrialisés que de pays en développement.

La politique québécoise d'accueil des étudiants étrangers témoigne de la volonté qu'a le gouvernement de resserrer les liens entre le Québec et certains pays d'intérêt prioritaire. En effet les étudiants étrangers, de retour dans leur pays d'origine, peuvent contribuer à mieux faire connaître le Québec dans leur pays et partant à développer de nouvelles relations avec le Québec. Sans compter que, durant leur séjour, ils peuvent également apporter leur concours tant au développement de la recherche québécoise qu'à l'ouverture du Québec sur le monde.

Cette politique témoigne également de la solidarité du Québec à l'égard de ses partenaires de la Francophonie. En effet, les étudiants originant de pays membres de la Francophonie sont les principaux bénéficiaires des mesures d'exemption de frais majorés de scolarité.

À l'automne 1996, on comptait 11073 étudiants étrangers inscrits dans les différents établissements d'enseignement supérieur du Québec. De ce nombre, au-delà de 40% bénéficiait d'une exemption. Parmi les étudiants exemptés, les deux tiers l'étaient en vertu d'ententes signées avec leurs pays d'origine, lesquels sont, pour la plupart, membres de la Francophonie.

Pour les prochaines années, le ministère n'anticipe aucune modification significative de fréquentation de ce type de clientèle. Le ministère des Relations internationales et le ministère de l'Éducation procèdent à une révision de ce programme de bourses d'exemption ; les conclusions de cette étude devraient être connues au cours de l'automne 1998.

\* Les données disponibles sur l'effectif étudiant étranger sont celles du trimestre d'automne 1996.

**Effectif étudiant exempté, par pays, selon les catégories d'exemption, trimestre d'automne 1996**  
Source, RECU

PAYS	Catégories d'exemption									Total exemptés	Total effectif
	16	18	19	22	23	25	26	27	28		
AFRIQUE DU SUD						1			1	2	5
ALBANIE									1	1	2
ALGERIE				49		3	8		2	62	85
ANDORRE									1	1	1
ANGOLA (AVEC CABINDA)						1				1	5
ANGUILLA									1	1	1
APATRIDE				1						1	5
ARABIE SAOUDITE		1								1	16
ARGENTINE		3		9	1	3			5	21	37
ARMENIE		1			1					2	2
AUSTRALIE		1								1	26
AUTRICHE						1				1	24
BAHAMAS						2				2	9
BAHREIN										0	16
BANGLADESH							4			4	24
BARBADE									2	2	17
BELGIQUE	4	3		4	3	5		1	10	30	95
BENIN (ANC. DAHOMEY)		3		25	2				3	33	87
BOLIVIE				4		1			1	6	6
BOSNIE-HERZEGOVINE						1	1			2	3
BRESIL		4		44	8	12		3	19	90	192
BULGARIE				1		4			1	6	13
BURKINA-FASO (ANC. HAUTE-VOLTA)	1	2		26	1	1				31	78
BURUNDI				13			12			25	37
CAMEROUN	2	2	1	62	1	11	5		10	94	215
CHILI				5	2	2			5	14	44
CHINE		2	1	62	5	5	1	2	60	138	278
CHYPRE									1	1	5
COLOMBIE	1	3		27	6	8			3	48	98
COMORES	1			7						8	11
CONGO (REPUBLIQUE POPULAIRE CONGO)		1		10		3	2		1	17	34
COREE DU SUD (REPUBLIQUE DE COREE)				26		7			7	40	127
COREE NORD (REP. POPULAIRE DEMOCRATI)						1				1	2
COSTA RICA		1		11						12	17
COTE D'IVOIRE	1	2		114	2	3	1		1	124	300
CUBA		1					3		5	9	11
DANEMARK		1	1			4				6	39

**\* Codes d'exemption :**

16 : Étranger exempté à titre exceptionnel;

18 : Agent diplomatique;

19 : Organisation internationale;

22 : Entente internationale;

23 : Boursier MEQ, MRI, FRSQ;

25 : Langue et littérature française

26 : Réfugié;

27 : Conjoint d'une personne ayant un permis de travail temporaire;

28 : Quota d'exemption MEQ.

Mars 1998

**Effectif étudiant exempté, par pays, selon les catégories d'exemption, trimestre d'automne 1996**  
**Source, RECU**

PAYS	Catégories d'exemption									Total exemptés	Total effectif
	16	18	19	22	23	25	26	27	28		
DJIBOUTI (ANC. TER. AFARS ET ISSAS)				2			1			3	6
DOMINIQUE				2						2	4
EGYPTE (ANC. REPUBLIQUE ARABE UNIE)			1			1			2	4	37
EQUATEUR				8		1				9	11
ESPAGNE			1	2	1	3		1	7	15	53
ESTONIE						1				1	2
ETATS-UNIS	2	6	1	11	8	118		12	35	193	1 105
ETHIOPIE		1	1			1	2			5	17
FINLANDE						3				3	17
FRANCE		8		1 700	131	4	1			1 844	2 563
GABON	1	2		68		4			1	76	154
GAMBIE									1	1	3
GHANA				1		1	2	1	3	8	34
GRECE		2	1			5			3	11	58
GRENADE								1		1	1
GUADELOUPE				6						6	6
GUATEMALA						1				1	3
GUINEE		2		39		2			13	56	102
GUYANE										0	3
HAITI		4		19		3	2		2	30	107
HONDURAS				6						6	6
HONG-KONG				2		1			2	5	61
HONGRIE		2			3					5	20
INDE		2	1	1		5	1	1	21	32	179
INDONESIE						3		1	1	5	67
IRAN				24		5	5	1	30	65	247
IRAQ							3			3	7
IRLANDE						2				2	12
ISRAEL	1			1		1	1	2		6	19
ITALIE		2			1	5			6	14	48
JAPON		2		1		38			8	49	253
JORDANIE									4	4	50
KENYA		1		8						9	40
LIBAN		1		25			5		4	35	75
LITUANIE					1				1	2	4
LUXEMBOURG				1		1				2	6
MACAO									1	1	2
MADAGASCAR		3		11		2		1		17	32

**\* Codes d'exemption :**

16 : Étranger exempté à titre exceptionnel;

18 : Agent diplomatique;

19 : Organisation internationale;

22 : Entente internationale;

23 : Boursier MEQ, MRI, FRSQ;

25 : Langue et littérature française

26 : Réfugié;

27 : Conjoint d'une personne ayant un permis de travail temporaire;

28 : Quota d'exemption MEQ.

Mars 1998

**Effectif étudiant exempté, par pays, selon les catégories d'exemption, trimestre d'automne 1996**  
**Source, RECU**

PAYS	Catégories d'exemption									Total exemptés	Total effectif
	16	18	19	22	23	25	26	27	28		
MALAISIE						1			1	2	86
MALAWI		1	1							2	6
MALI	1			28	1				4	34	93
MAROC	1	8		106		23		2	68	208	605
MARTINIQUE				8						8	8
MAURICE				7		4				11	87
MAURITANIE		2		9		1			1	13	22
MEXIQUE	1	5		33	15	27	1		13	95	241
MOLDOVA									1	1	2
NICARAGUA									1	1	5
NIGER		1		22		1			1	25	49
NIGERIA		2		2		1	4			9	23
NORVEGE		1	1			1				3	26
NOUVELLE-CALEDONIE				1						1	1
NOUVELLE-ZELANDE		1				1			2	4	8
OUGANDA			1							1	8
PAKISTAN							2	2	1	5	99
PANAMA				3						3	3
PARAGUAY						1				1	3
PAYS INCONNU						6	6			12	50
PAYS-BAS		1			2	4		1	2	10	45
PEROU		2		9		1	2		1	15	27
PHILIPPINES										0	22
POLOGNE		4		4	2	4		1	4	19	58
PORTUGAL								1		1	15
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	2			5		1				8	22
REPUBLIQUE DOMINICAINE						1				1	8
REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE		2		11	4	13			12	42	139
REPUBLIQUE TCHEQUE					1	1				2	10
ROUMANIE		2		5	1	6	3		12	29	49
ROYAUME-UNI		2		3	14	29		5	7	60	208
RUSSIE, FEDERATION DE		8	2		1	1	2		4	18	45
RWANDA		1		6			6		2	15	24
SAINTE-LUCIE		1								1	2
SENEGAL	2	6		105		10	1		10	134	236
SEYCHELLES						1				1	3
SIERRA LEONE									1	1	3
SOMALIE							10			10	11

**\* Codes d'exemption :**

16 : Étranger exempté à titre exceptionnel;

18 : Agent diplomatique;

19 : Organisation internationale;

22 : Entente internationale;

23 : Boursier MEQ, MRI, FRSQ;

25 : Langue et littérature française

26 : Réfugié;

27 : Conjoint d'une personne ayant un permis de travail temporaire;

28 : Quota d'exemption MEQ.

Mars 1998

**Effectif étudiant exempté, par pays, selon les catégories d'exemption, trimestre d'automne 1996**  
Source, RECU

PAYS	Catégories d'exemption									Total exemptés	Total effectif
	16	18	19	22	23	25	26	27	28		
SOUDAN										0	5
SRI LANKA (ANC. CEYLAN)							3			3	10
SUEDE				4	5	5		1		15	67
SUISSE		3		1		9			6	19	111
SYRIE		1				1			1	3	14
TADJIKISTAN			1				1			2	6
TAIWAN		1				1			3	5	77
TANZANIE				1						1	25
TCHAD				5			1			6	44
THAÏLANDE						2				2	29
TOGO		2		25	1	1	5			34	53
TRINITE-ET-TOBAGO						1				1	23
TUNISIE		3		144	1	11	2		11	172	379
TURQUIE		2					2		7	11	35
U.R.S.S. (VOIR 580 A 594)		1							1	2	4
UKRAINE								1	2	3	8
URUGUAY				4				1		5	6
VENEZUELA		2		33	1	16			5	57	97
VIET NAM (ANC. VIET NAM NORD ET VIET)				2	8	2			5	17	45
YOUGOSLAVIE				1					3	4	9
ZAIRE (ANC. CONGO BELGE)	1	1		36	3	3	17		5	66	114
ZAMBIE									1	1	6
ZONE DU CANAL DE PANAMA				2						2	2
AUTRES PAYS											171
<b>TOTAL</b>	<b>22</b>	<b>135</b>	<b>15</b>	<b>3 063</b>	<b>237</b>	<b>481</b>	<b>128</b>	<b>42</b>	<b>483</b>	<b>4 606</b>	<b>11 073</b>

**\* Codes d'exemption :**

16 : Étranger exempté à titre exceptionnel;

18 : Agent diplomatique;

19 : Organisation internationale;

22 : Entente internationale;

23 : Boursier MEQ, MRI, FRSQ;

25 : Langue et littérature française

26 : Réfugié;

27 : Conjoint d'une personne ayant un permis de travail temporaire;

28 : Quota d'exemption MEQ.

Mars 1998

**Bourses d'excellence 1997- 1998**  
**Partage du budget entre continents et pays concernés**

Régions	Pays	Nombre de boursiers	% du budget par région
<i>Afrique et Moyen-Orient</i>	Burkina Faso	1	<b>2,1</b>
	Côte d'Ivoire	1	
	Île Maurice	1	
	<b><i>Sous-total</i></b>	<b>3</b>	
<i>Amérique Latine</i>	Argentine	5	<b>31,7</b>
	Brésil	15	
	Chili	6	
	Colombie	17	
	Costa Rica	2	
	Cuba	1	
	Mexique	23	
	<b><i>Sous-total</i></b>	<b>69</b>	
<i>Amérique du Nord</i>	États-Unis	5	<b>5</b>
<i>Asie</i>	Chine	6	<b>12</b>
	Viet-Nam	10	
	<b><i>Sous-total</i></b>	<b>16</b>	
<i>Europe centrale et orientale (PECO)</i>	Arménie	3	<b>12,8</b>
	Bulgarie	1	
	Hongrie	2	
	Lituanie	1	
	Pologne	2	
	République Tchèque	2	
	Roumanie	6	
	Russie	6	
	Slovaquie	1	
	<b><i>Sous-total</i></b>	<b>24</b>	
<i>Europe occidentale (sans la France)</i>	Allemagne	3	<b>15</b>
	Belgique	11	
	Espagne	4	
	Italie	4	
	Suisse	1	
	<b><i>Sous-total</i></b>	<b>23</b>	
<i>France</i>	France	18	<b>20,7</b>
<b><i>Totaux</i></b>		<b>158</b>	<b>99,3</b>

Source : MEQ, Enseignement supérieur  
Mars 1998.

19. Ventilation du nombre de réceptions officielles offertes par délégation générale, délégation ou bureau du Québec depuis le 1<sup>er</sup> avril 1996 en précisant :

- a) la date et le lieu;
- b) l'occasion;
- c) la liste des invités;
- d) le coût de chaque réception.

**MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES**

**TITRE : Ventilation du nombre de réceptions officielles offertes par délégations générales, délégations ou bureaux du Québec depuis le 1<sup>er</sup> avril 1997**

		1997-1998* SCAN
<b>NEW YORK</b>		
- Réceptions	à la résidence	29 100
-	au bureau	7 900
-	Fête Nationale	8 600
-	Autres	1 000
		<b>46 600</b>
<b>PARIS</b>		
- Réceptions	à la résidence	56 000
-	au bureau	70 800
-	Fête Nationale	3 800
-	Autres	600
		<b>131 200</b>
<b>TOKYO</b>		
- Réceptions	à la résidence	3 400
-	au bureau	25 600
-	Fête Nationale	10 200
-	Autres	700
		<b>39 900</b>
<b>MEXICO</b>		
- Réceptions	à la résidence	3 200
-	au bureau	100
-	Fête Nationale	6 800
-	Autres	11 500
		<b>21 600</b>
<b>LONDRES</b>		
- Réceptions	à la résidence	19 600
-	au bureau	13 900
-	Fête Nationale	0
-	Autres	23 200
		<b>56 700</b>
<b>BRUXELLES</b>		
- Réceptions	à la résidence	25 700
-	au bureau	1 000
-	Fête Nationale	6 500
-	Autres	4 000
		<b>37 200</b>

\* Selon l'état de suivi budgétaire au 28 février 98 pour l'année 1997-1998 et le taux de change de référence 1997-1998.

20. Liste des frais d'amélioration foncière par délégation générale, délégation et bureau de même que par résidence des délégués généraux, délégués ou chefs de bureau, depuis le 1<sup>er</sup> avril 1997 et prévisions pour 1997-1998.

**MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES**

**TITRE : LISTES DES AMÉLIORATIONS FONCIÈRES**

VILLE	EXERCICE FINANCIER 97-98	PROGRAMMATION 98-99
Londres - Bureau	Travaux de rénovation des bureaux de la délégation générale du Québec à Londres. Coût total du projet : 965,0 k\$ Contribution du propriétaire:532,5 k\$ Coût MRI: 432,5 k\$	
Mexico - bureau	Nil	Rénovation du bureau; devis des travaux à déterminer en fonction de la décision d'acheter ou de louer l'immeuble actuel. Le coût des travaux variera entre 100,0 k\$ et 200,0 k\$.
Paris Bureau - Boétie	Travaux d'aménagement, climatisation de la salle informatique, électricité, peinture. Coût du projet: 100,0 k\$	
Résidence Foch	Travaux de rénovations 73,2 k\$	
Barcelone		Travaux d'aménagement dans le cadre de l'ouverture du bureau Coût estimé du projet 65,0 k\$

21. Préciser le port d'attache aux États-Unis de M. Marc Boucher, indiquer son lieu de résidence et les conditions de location de l'appartement qu'il occupe et préciser les raisons justifiant son affectation.

## MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES

**TITRE:** Préciser le port d'attache aux Etats-Unis de M. Marc Boucher, indiquer son lieu de résidence et les conditions de location de l'appartement qu'il occupe et préciser les raisons justifiant son affectation.

Le port d'attache aux Etats-Unis de M. Marc T. Boucher est New-York. Monsieur Boucher agit à titre de conseiller aux affaires nationales aux Etats-Unis et son mandat l'appelle à se déplacer fréquemment à Washington (3 à 4 jours/semaine). Le Ministère a donc convenu de louer un appartement à Washington pour Monsieur Boucher au coût annuel de 41 000 \$ US. Rappelons que le mandat du conseiller aux affaires nationales est de suivre et d'analyser l'évolution de la situation politique et législative des Etats-Unis en regard des intérêts du Québec.

22. Copie du calendrier des activités du Ministère pour 1997-1998 et activités prévues pour 1998-1999 et préciser les événements internationaux auxquels le Ministre et le Ministère participeront directement.

**MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES**

**TITRE : Copie du calendrier des activités du Ministère pour 1997-1998 et activités prévues pour 1998-1999 et préciser les événements internationaux auxquels le Ministre et le Ministère participeront directement.**

Les activités du Ministère comprennent des missions à l'étranger et des activités protocolaires au Québec déjà présentées respectivement aux questions RG 3 et RP 24.

Elle comprennent aussi la participation gouvernementale :

- à des événements internationaux au Québec ;
- à des événements de la francophonie ;
- aux commissions mixtes.

Nom de l'événement (date)	Lieu de l'événement	Nom des participants
<b>1997-1998</b>		
Commission mixte Québec-Bavière (11 et 12 février 1998)	Québec	Co-présidée par monsieur Denis Gervais, sous-ministre adjoint, MRI et monsieur Rudolph Hanish, secrétaire général à la Chancellerie de l'État libre de Bavière.
Réunion préparatoire à la Conférence des ministres francophones chargés des inforoutes : Réunion générale des experts gouvernementaux (2 au 4 avril 1997)	Genève (Suisse)	Bernard Margotton Pietro Sicuro
Réunion des hauts fonctionnaires - TV5 (6 mai 1997)	Paris	Bernard Margotton
Conférence ministérielle sur les inforoutes (19-20-21 mai 1997)	Montréal	Bernard Margotton
MIM (Marché international du multimédia) (21 au 23 mai 1997)	Montréal	Bernard Margotton
Réunion des experts de la CONFEMEN (26-27 mai 1997)	Madagascar	Lise Julien
CONFEMEN (Bureau) (28-29 mai 1997)	Madagascar	Lise Julien
CIJF experts (29-30 mai 1997)	Madagascar	Lise Julien
Bureau de suivi de l'IEPF (3-4 juin 1997)	Paris	Michel Grégoire
Réunion des correspondants nationaux de l'Agence (9-10 juin 1997)	Gabon	Diane Charland
13 et 14 juin : Réflexion sur « Espace économique francophone » 15 juin : BIFFA : Bureau international du FFA (13-15 juin 1997)	Val d'Aoste	Michel Grégoire

**MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES**

**TITRE : Copie du calendrier des activités du Ministère pour 1997-1998 et activités prévues pour 1998-1999 et préciser les événements internationaux auxquels le Ministre et le Ministère participeront directement.**

Nom de l'événement (date)	Lieu de l'événement	Nom des participants
Conseil permanent de la Francophonie (CPF)  (9-10-11 juillet 1997)	Paris	Paul-André Boisclair
XIV <sup>e</sup> Conférence des peuples de langue française • Allocution du ministre  (19-20-21 août 1997)	Jonquière	Sylvain Simard, ministre du MRI
Conférence extraordinaire de la CONFESJES Jeux de 2001  (25-26 août 1997)	Madagascar	Lise Julien
3 <sup>e</sup> Jeux de la Francophonie (sportif et culturel)  (27 août au 6 septembre 1997)	Madagascar	Lise Julien
Réunion du Bureau du suivi de la 3 <sup>e</sup> Conférence des ministres de la Justice du Caire (le Québec est membre)  (mi-septembre 1997)	Égypte	Serge Ménard/ministre de la Justice Michel Bouchard/Justice Clément Lamontagne/MRI
27 <sup>e</sup> session du CPF  (30 sept au 2 octobre 1997)	Paris	Diane Charland Paul-André Boisclair
6 <sup>e</sup> Forum FFA  (6 au 9 octobre 1997)	Vietnam	Michel Grégoire
Foire économique et commerciale  (7 au 11 octobre 1997)	Hô Chi Minh-Ville	Michel Grégoire
CONFEMER et représenter le Québec aux Assises du français  (16 au 26 octobre 1997)	Huế	Benoît Leblanc
CONFEMER  (20 au 25 octobre 1997)	Hanoi	Benoît Leblanc
La bise d'automne Planet « ERE »  (31 oct. au 3 nov. 1997)	Shawinigan	Michel Grégoire
Planet « ERE »  (6 au 10 novembre 1997)	Montréal	Michel Grégoire
CPF, CMF et Sommet de Hanoi  (7 au 17 novembre 1997)	Vietnam	Michelle Bussièrès Paul-André Boisclair Diane Charland Michelle Rivard Bernard Margotton Michel Lucier Gaston Harvey René Leduc Claude Lessard

**MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES**

**TITRE : Copie du calendrier des activités du Ministère pour 1997-1998 et activités prévues pour 1998-1999 et préciser les événements internationaux auxquels le Ministre et le Ministère participeront directement.**

Nom de l'événement (date)	Lieu de l'événement	Nom des participants
Conseil permanent de la Francophonie (Sommet)  (5 février 1998)	Paris	Paul-André Boisclair Diane Charland Michel Grégoire Gaston Harvey Claude Lessard
Conseil permanent de la Francophonie (C.A. de l'Agence)  (6 et 7 février 1998)	Paris	Paul-André Boisclair Diane Charland Michel Grégoire Gaston Harvey Claude Lessard
Conférence ministérielle de la Francophonie (Conférence générale de l'agence de la Francophonie)  (9 février 1998)  Conférence ministérielle de la Francophonie (Organe de suivi du Sommet)  (10 février 1998)	Paris	Sylvain Simard Paul-André Boisclair Diane Charland Michel Grégoire Gaston Harvey Claude Lessard  <b>N.B. : Ces personnes ont participé aux deux réunions</b>
Activités organisées autour de la Journée internationale de la Francophonie  (20 mars 1998)	Québec	Clément Lamontagne
Francofête  (15 au 22 mars 1998)	Québec	Clément Lamontagne
Floralies internationales de Québec  (4 au 13 avril 1997)	Québec	Jean-A. René
Les États généraux de l'administration publique  (8 au 16 juillet 1997)	Québec	Paul-André Boisclair
Congrès forestier mondial de la Food Agriculture Organisation (FOA) / Organisation pour l'Agriculture et l'Alimentation (OAA)  (8 au 24 octobre 1997)	Antalya, Turquie	Henri-Paul Blanchard
Forum université et patrimoine de l'Unesco au Québec  (8 octobre 1997)	Québec	Paul-André Boisclair Pierre du Brûlé
Première rencontre des parties sur la lutte contre la désertification  (27 septembre au 11 octobre 1997)	Rome, Italie	Sylvain Simard Jean A. René
9 <sup>e</sup> Congrès mondial de l'eau  (2 au 4 septembre 1997)	Montréal	Sylvain Simard Jean A René Danielle Tremblay Josée Labbé
10 <sup>e</sup> anniversaire du Protocole de Montréal  (15 au 17 septembre 1997)	Montréal	Sylvain Simard Jean A. René

**MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES**

**TITRE :** Copie du calendrier des activités du Ministère pour 1997-1998 et activités prévues pour 1998-1999 et préciser les événements internationaux auxquels le Ministre et le Ministère participeront directement.

Nom de l'événement (date)	Lieu de l'événement	Nom des participants
56 <sup>e</sup> Session de la Commission de coopération franco-québécoise  (Janvier 1998)	Paris	Michelle Bussières Robert Laliberté Hélène Latouche Michèle Drouin
<b>1998-1999</b>		
Séance de la Commission pontificale de la culture  (mars 1999)	Québec	
Colloque sur les unions économiques et monétaires organisé avec l'Institut des hautes études internationales et deux institutions européennes  (automne 1998)	Québec	
Inauguration du nouvel immeuble de l'IATA  Mai 98	Montréal	
Colloque du centenaire de l'Institut canadien des mines  (3 mai au 7 mai 98)	Montréal	
Conférence des Nations-Unies - Polluants organiques persistants à Montréal  (29 juin au 3 juillet 98)	Montréal	
10 <sup>e</sup> Conférence internationale sur l'énergie  (21 septembre au 24 septembre 98)	Montréal	
Congrès mondial sur la Déclaration universelle sur les droits de l'homme  (7 décembre au 9 décembre 98)	Montréal	
Conférence ministérielle du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES)  (Avril 1998)	Togo	Benoît Leblanc
Assemblée générale de l'AUPELF-UREF  (Avril 1998)	Liban	Benoît Leblanc
Réunion constitutive des Ombudsman (Mai 1998)	Mauritanie	
Colloque en évaluation d'impact  (Mai 1998)	Montréal	Michel Grégoire
Assises de la formation professionnelle et technique  (Mai 1998)	Mali	Madeleine Bourgeois

**MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES**

**TITRE :** Copie du calendrier des activités du Ministère pour 1997-1998 et activités prévues pour 1998-1999 et préciser les événements internationaux auxquels le Ministre et le Ministère participeront directement.

Nom de l'événement (date)	Lieu de l'événement	Nom des participants
Conseil permanent de la Francophonie (Juin 1998)	À déterminer	Diane Charland
Réunion TV5 : hauts fonctionnaires (Juin 1998)	Québec	Bernard Margotton
Réunion TV5 : réunion des ministres (Juin 1998)	Québec	Sylvain Simard Bernard Margotton
Séminaire PAMEF (Juin 1998)	Burkina Faso	Michel Grégoire
Réunion pré-FICU (AUPELF-UREF) (Septembre 1998)	Montréal	Benoît Leblanc
Conférence ministérielle sur la condition féminine (Octobre 1998)	Québec	Madeleine Bourgeois
TV5 : réunion des hauts fonctionnaires (Octobre 1998)	Montréal	Bernard Margotton
TV5 : Conférence ministérielle (Octobre 1998)	Montréal	Bernard Margotton
CONFEMEN : Bureau (Novembre 1998)	Côte d'Ivoire	Madeleine Bourgeois
CONFEMEN : Conférence ministérielle (Novembre 1998)	Côte d'Ivoire	Madeleine Bourgeois
Justice : Bureau ministériel et suivi (Novembre 1998)	France	Clément Lamontagne
Conférence ministérielle de la Francophonie (Décembre 1998)	Roumanie	Diane Charland
Conseil permanent de la Francophonie (Décembre 1998)	Roumanie	Diane Charland
FICU (AUPELF-UREF) (Décembre 1998)	France	Benoît Leblanc
CONFESJES-CIJF (Janvier 1999)	À déterminer	Benoît Leblanc
Francofête (Mars 1999)	Québec	Clément Lamontagne
Quebec Summer Seminar (16 au 21 juin 1998)	St-Malo (France)	Michel Lucier Rita Poulin

MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES

**TITRE :** Copie du calendrier des activités du Ministère pour 1997-1998 et activités prévues pour 1998-1999 et préciser les événements internationaux auxquels le Ministre et le Ministère participeront directement.

Nom de l'événement (date)	Lieu de l'événement	Nom des participants
57 <sup>e</sup> Session de la Commission permanente de coopération franco- québécoise  (Décembre 1998)	Québec	Rita Poulin
Printemps du Québec à Paris en 1999  (Mars - juin 1999)	Paris	Sylvain Simard Michelle Bussièrès Robert Laliberté

23. Liste des ententes internationales conclues en 1997-1998.

## MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES

### TITRE : Liste des ententes internationales conclues en 1997-1998

- Entente dans les domaines scientifique et technologique, de la culture et de l'éducation entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de l'État d'Israël, signée le 9 avril 1997
- Entente dans les domaines économique, scientifique et technologique, de l'éducation et de la culture entre le Québec et la République arabe d'Égypte, signée le 10 avril 1997
- Entente de coopération économique entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la Province du Liaoning, signée le 6 mai 1997
- Entente de coopération entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de l'État de Mérida, signée le 13 juin 1997
- Entente de coopération dans les domaines économique, scientifique, technologique et culturel entre le gouvernement du Québec et le «Commonwealth of Pennsylvania, signée le 11 juillet 1997
- Accord de coopération entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la province de Buenos Aires, signé le 16 septembre 1997
- Relevé de décisions signé à l'issue des entretiens entre le Premier ministre du Québec et le Premier ministre de la République française (relation franco-québécoise), signé le 30 septembre 1997
- Protocole de mise en œuvre de la déclaration d'orientation franco-québécoise relative aux autoroutes de l'information et aux technologies connexes, signé le 30 septembre 1997
- Entente entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de l'État du Montana en matière d'immatriculation des véhicules de commerce, signée le 11 décembre 1997
- Entente de coopération entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la province de Cordoba, signée le 19 janvier 1998
- Entente de coopération entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Royaume du Maroc en matière de formation professionnelle et de promotion de l'emploi, signée le 10 février 1998

24. Liste et dates des missions ou visites officielles de dignitaires étrangers effectuées au Québec en 1997-1998 et celles prévues pour 1998-1999, indiquer également par qui, au gouvernement du Québec, ces personnes ont été ou seront reçues.

**TITRE :** Liste des missions ou visites officielles de dignitaires étrangers effectuées au Québec en 1997-1998 et celles prévues pour 1998-1999, indiquer également par qui au Gouvernement du Québec ces personnes ont été ou seront reçues.



**LISTE ET DATES DES MISSIONS OU VISITES OFFICIELLES**

**DE DIGNITAIRES ÉTRANGERS**

**EFFECTUÉES**

**AU QUÉBEC**

**du 1<sup>er</sup> avril 1997**

**au**

**31 mars 1998**

AVRIL 6 au 11 1997	Visite de la ministre déléguée auprès du Premier ministre chargée des Affaires de la Femme et de la Famille de la RÉPUBLIQUE TUNISIENNE, Mme Néziha ZARROUK  Min. Emploi et Solidarité Min. Rel. avec citoyens	(Québec et Montréal)
AVRIL 6 au 8 1997	Visite du ministre de la Culture de la RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, M. Philippe DOUSTE-BLAZY  Min. Culture et Comm.	(Québec et Montréal)
AVRIL 7 1997	Visite d'adieux du consul général de la RÉPUBLIQUE DE CORÉE, M. Tae-Kyo YANG  Ministre RI	(Québec)
AVRIL 13 et 14 1997	Visite au Québec du Premier ministre de la RÉPUBLIQUE LIBANAISE, M. Rafic HARIRI  Vice-Premier ministre Ministre RI	(Montréal)
AVRIL 15 1997	Visite d'adieux de l'ambassadeur du ROYAUME DE BELGIQUE, S.E.M. Christian FELLENS  Ministre RI	(Québec)
AVRIL 16 - 17 1997	Visite officielle de l'ambassadeur de ROUMANIE, S.E.M. Tudorel POSTOLACHE  Ministre RI	(Québec)
AVRIL 23 et 24 1997	Visite du président de la RÉPUBLIQUE FÉDÉRATIVE DU BRÉSIL, M. Fernando Henrique CARDOSO  Premier ministre Vice-premier ministre Ministre RI Min. Métropole Min. dél. Ind. et Comm.	(Québec)
AVRIL 24 1997	Visite officielle de l'ambassadeur de la RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE, S.E.M. Abdel Majid KAMIL  Ministre RI	(Québec)
AVRIL 24 1997	Visite du ministre de l'Éducation nationale de la RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE, S.E.M. Slimane CHEIKH  Ministre RI	Québec

AVRIL 26 au 30 1997	Visite du gouverneur de l'État d'ANZOATEGUI, M. Dennis BALZA  Min. Ind. et Commerce	(Montréal)
AVRIL 29 1997	Visite officielle de l'ambassadeur de la RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, S.E.M. Loïc HENNEKINNE  Premier ministre Ministre RI	(Québec)
MAI 1 1997	Visite officielle du haut-commissaire de la RÉPUBLIQUE DU KENYA, S.E.M. Hassan BAGHA  Ministre RI	(Québec)
MAI 1 et 2 1997	Visite du ministre de l'Économie de la RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE, M. Günter REXRODT  Ministre RI	(Montréal)
MAI 4 et 5 1997	Association des nations du Sud-Est asiatiques (ANSEA) Montréal  Ministre RI	(Montréal)
MAI 5 au 9 1997	Visite du gouverneur de Samara de la FÉDÉRATION DE RUSSIE, M. NALKIN  Vice-premier ministre Ministre RI	(Montréal)
MAI 6 et 7 1997	Visite officielle du Gouverneur du Liaoning (CHINE) M. Wen SHIZHEN et signature d'entente en matière de coopération économique  Premier ministre Ministre RI	(Québec, Montréal)
MAI 6 et 7 1997	Visite du ministre de l'Éducation nationale et de la recherche scientifique de la RÉPUBLIQUE DU BÉNIN, M. Léonard Jijoho PADONOU  Ministre RI	(Québec)
MAI 7 et 8 1997	Visite de prise de poste du consul général de la RÉPUBLIQUE DE CORÉE, M. Jong-Rok KIM  Ministre RI	(Québec)

---

MAI 8 1997  
Visite du ministre des Affaires étrangères de la RÉPUBLIQUE DU CHILI, M. INSULZO (Montréal)  
Ministre RI

---

MAI 10 1997  
Visite du secrétaire d'état aux Affaires étrangères du JAPON, M. KOUMURA (Montréal)  
Vice-premier ministre  
Ministre RI

---

MAI 13 1997  
Réunion des hauts-fonctionnaires des économies membres de l'APEC (SOM-11) (Montréal)

---

MAI 14-15 1997  
Visite du chargé d'affaires des ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, M. Thomas G. WINSTON (Québec)  
Premier ministre  
Ministre RI

---

MAI 15 1997  
Visite officielle de l'ambassadeur de la RÉPUBLIQUE FÉDÉRATIVE DU BRÉSIL, S.E.M. Carlo Augusto Rego Santos NEVES (Québec)  
Ministre RI

---

MAI 16 1997  
Visite du ministre des Ressources hydrauliques de la RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE, M. Maosheng NIU (Montréal)  
Ministre dél. Industrie et Commerce

---

MAI 18 au 21 1997  
Conférence des ministres francophones responsables des inforoutes (Montréal)  
Ministre RI  
Ministre Culture et Comm.

---

MAI 19 1997  
Visite du gouverneur de la Georgie des ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, M. Zen MILLER (Montréal)  
Vice-premier ministre

---

MAI 26 1997  
Visite de la princesse du ROYAUME DE THAÏLANDE, Mme Maha Chakri SIRINDHORN (Montréal)

---

MAI 26-27 1997  
Visite du Président du Conseil permanent de la FRANCOPHONIE, M. Trinh DUC DU (Québec)  
Premier ministre  
Ministre RI

---

MAI 27 et 28 1997	Visite d'adieux du consul général de la RÉPUBLIQUE DE HONGRIE, M. Ferenc PERSANYI  Ministre RI Min. Rel. avec citoyens	(Québec)
MAI 28 et 29 1997	Visite officielle de l'ambassadeur de la RÉPUBLIQUE DU BÉNIN, S.E.M. Léopold DAVID-GNAHOUI  Ministre RI	(Québec)
MAI 28 et 29 1997	Visite de prise de poste du consul général de la RÉPUBLIQUE DE COLOMBIE, M. Fabio AVELLA  Ministre RI	(Québec)
JUIN 3 1997	Visite de prise de poste du consul de la RÉPUBLIQUE TUNISIENNE, M. Abdelaziz GHODBANE  Ministre RI Min. Rel. avec citoyens	(Québec)
JUIN 8 au 11 1997	Northeast Association of State transportation officials (NASTO)  Min. Agr. Pêche. et Alim. Min. Revenu	
JUIN 8 au 12 1997	Rencontre des OMBUDSMEN de la Francophonie  Ministre Justice	(Québec)
JUIN 9 et 10 1997	Visite du ministre des Eaux et des Forêts de la RÉPUBLIQUE GABONAISE, M. Martin MAGNAGA	(Québec)
JUIN 10 au 12 1997	Visite au Québec du Premier ministre de l'État du Kérala (INDE) M. E.K. NAYANAR  Min. Ress. naturelles Min. dél. Revenu	(Québec)
JUIN 11 au 14 1997	Visite officielle du Gouverneur de l'État du Mérida (VÉNÉZUELA), M. William Davila BARRIOS et signature d'entente  Vice-premier ministre	(Québec)
JUIN 11 et 12 1997	Visite du ministre de l'Agence nationale pour la Protection de l'environnement de la RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE, M. Xie ZHENHUA  Min. Env. et Faune	(Québec)

JUIN 16 au 20 1997	Visite officielle du haut-commissaire au développement des régions de Savane du centre et du nord pour la RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE, S.E.M. Timité AMADOU  Min. Aff. municipales Min. Ress. naturelles Ministre RI	(Québec)
JUIN 18 et 19 1997	Visite de prise de poste de la consule générale de la RÉPUBLIQUE DE L'ÉQUATEUR, Mme Maria de Lourdes Rodriguez DE ALVEAR  Ministre RI	(Québec)
JUIN 23 1997	Rencontre de travail avec l'ambassadeur de la RÉPUBLIQUE DU CHILI, M. Rodrigo DIAZ  Ministre RI	(Hull)
JUIN 23 1997	Déjeuner d'adieux offert en l'honneur de l'ambassadeur du Royaume du MAROC, S.E.M. Tajeddine BADOU  Ministre RI	(Québec)
JUIN 26 1997	Visite officielle de l'ambassadeur de la RÉPUBLIQUE DE CORÉE, S.E.M. Kim Hang KYUNG  Ministre RI	(Québec)
JUIN 26 au 29 1997	Organisation latino-américaine de l'Énergie (OLADE)  Vice-premier ministre Min. Ress. naturelles	(Montréal)
JUIN 27 1997	Visite du président de la RÉPUBLIQUE ITALIENNE, M. Oscar Luigi SCALFARO  Premier ministre Ministre RI	(Québec)
JUILLET 10 et 13 1997	Visite du ministre de l'Agriculture de la RÉPUBLIQUE DE CUBA, M. Alfredo JORDAN Morales  Min. Agriculture	(Québec, Montréal)
JUILLET 11 au 17 1997	Visite du Premier ministre de la RÉPUBLIQUE DE NAMIBIE, M. Hage GEINGOB dans le cadre de Rendez-vous 97  Vice-premier ministre	(Québec)

JUILLET 23 1997	Visite au Québec du représentant personnel du Président de la RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, M. Philippe SÉGUIN, à l'occasion de la cérémonie de dévoilement du monument dédié au président Charles DE GAULLE Vice-premier ministre	(Québec)
AOÛT 4 et 5 1997	Visite au Québec du ministre du Commerce des ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, M. William DALEY  Premier ministre	(Québec, Montréal)
AOÛT 23 au 28 1997	Visite d'une délégation de la COMMISSION EUROPÉENNE  Min. Santé et Serv. sociaux	(Québec)
AOÛT 25 et 26 1997	Visite officielle de l'ambassadeur de la RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE, S.E.M. Zha PEIXIN  Premier ministre Ministre RI Ministre Ress. nat.	(Montréal et Québec)
SEPTEMBRE 5 1997	Visite de l'ambassadeur du CANADA en Chine, M. Howard BALLOCH  Premier ministre	(Québec)
SEPTEMBRE 5 et 6 1997	Visite du directeur général de l'UNESCO, M. Federico MAYOR  Accueil	(Québec)
SEPTEMBRE 6 au 11 1997	Visite du ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Habitation et de l'Environnement du PAYS BASQUE, M. Patxi ORMAZABAL ZAMAKONA  Ministre RI	(Québec)
SEPTEMBRE 17 au 19 1997	Visite officielle de l'ambassadeur de la RÉPUBLIQUE PORTUGAISE, S.E.M. José Manuel DUARTE DE JÉSUS  Ministre RI	(Québec)
SEPTEMBRE 17 au 20 1997	Visite du vice-gouverneur de la province du ZHEJIANG de la RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE, M. LU Songting	(Québec, Montréal)

SEPTEMBRE 18 au 22 1997	Conférence parlementaire des Amériques (COPA)  Premier ministre Ministre RI	(Québec)
SEPTEMBRE 22 au 25 1997	Comité paritaire issu des commissions des finances du Sénat de la RÉPUBLIQUE ITALIENNE  Vice-premier ministre Ministre RI Ministre Aff. municipales Ministre dél. Revenu	(Québec)
SEPTEMBRE 23 1997	Visite de prise de poste de la consule générale de la RÉPUBLIQUE DU HONDURAS, Mme Amparo Arita DE RAQUEL  Ministre RI	(Québec)
SEPTEMBRE 23 au 26 1997	Visite du ministre des Pêches et du Transport maritime de la RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL, M. Alassane Dialy NDIAYE  Accueil	(Gaspé)
SEPTEMBRE 25 1997	Visite de l'économiste américain, M. Doug HENTON (invité du Premier ministre au suivi du Sommet économique)  Ministre État Métropole	(Montréal)
SEPTEMBRE 26 1997	Visite du vice-ministre de la Commission d'État à l'Éducation de la RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE, M. Zhou YUANQING  Ministre Éducation	(Montréal)
OCTOBRE 5 au 9 1997	Visite du gouverneur de l'État de Guanajuato des ÉTATS-UNIS MEXICAINS, M. Vicente FOX Quesada  Premier ministre Ministre RI Ministre Agr., Pêch. et Alimentation Ministre dél. Mines, Terres et Forêts Ministre dél. Tourisme	(Québec, Montréal)
OCTOBRE 6 au 13 1997	Visite du gouverneur de Samara de la FÉDÉRATION DE RUSSIE, M. TITOV	(Montréal)

OCTOBRE 7 1997	Visite officielle de l'ambassadeur de la RÉPUBLIQUE ARGENTINE, S.E.Mme Susana Ruiz CERUTTI  Ministre RI	(Québec)
OCTOBRE 8 au 10 1997	Visite du secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie chargé des PME de la RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, Mme Marylise LEBRANCHU  Vice-Premier ministre Ministre ress. naturelles Ministre Culture et Communications Ministre dél. INdustrie et Commerce Ministre Emploi et Solidarité	(Québec)
OCTOBRE 17 et 18 1997	Visite du secrétaire d'État à la Sécurité sociale de la RÉPUBLIQUE PORTUGAISE, Dr Fernando RIBEIRO Mendez	(Montréal)
OCTOBRE 18 au 22 1997	Visite du ministre de l'Environnement du ROYAUME DE BELGIQUE, M. Guy LUTGEN  Ministre Env. et Faune	(Québec, Montréal)
OCTOBRE 20 et 21 1997	Visite de prise de poste du consul général de la RÉPUBLIQUE FRANCAISE, Mme Françoise LE BIHAN  Ministre RI	(Québec)
OCTOBRE 21 au 24 1997	Visite du ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme de la Communauté autonome de CATALOGNE du ROYAUME D'ESPAGNE, M. Antoni SUBIRA	(Québec)
OCTOBRE 23 1997	Visite officielle de l'ambassadeur de la RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE, S.E.M. Jean Obéo COULIBALY  Ministre RI	(Québec)
OCTOBRE 23 au 28 1997	Visite du ministre des Transports de la région de Bruxelles-Capitale, M. Hervé HASQUIN  Ministre RI	(Montréal)
OCTOBRE 24 1997	Visite privée du ministre des industries de base de la RÉPUBLIQUE DE CUBA, M. Marcos PORTAL	(Montréal)
OCTOBRE 24 et 4 nov. 1997	Visite privée de l'ex-premier ministre de la RÉPUBLIQUE FRANCAISE, M. Alain JUPPÉ  Accueil	(Montréal)

OCTOBRE 26 au 29 1997	Visite du secrétaire général du programme Bolivar, M. Hugo VARSKY  Vice-premier ministre	(Québec)
OCTOBRE 27 au 29 1997	Visite officielle du haut-commissaire de la NOUVELLE-ZÉLANDE, S.E.M. Richard Jim GERARD  Ministre RI	(Québec)
OCTOBRE 28 au 29 1997	Visite officielle de l'ambassadeur des ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, M. Gordon D. GIFFIN  Premier ministre Vice-premier ministre Ministre RI	(Québec)
OCTOBRE 29 oct au 1er nov. 1997	Visite de la ministre de l'Environnement de la RÉPUBLIQUE TURQUE, Mme Imren AYKUT  Vice-premier ministre Min. Ress. naturelles	(Québec, Montréal)
OCTOBRE 30 1997	Visite du président de la Commission mondiale indépendante sur les océances de la RÉPUBLIQUE PORTUGAISE, M. Mario SOARES  Ministre RI	(Québec)
NOVEMBRE 4 1997	Visite officielle du haut-commissaire du COMMONWEALTH D'AUSTRALIE, S.E.M. Gregory S. R. WOOD  Ministre RI	(Québec)
NOVEMBRE 5 1997	Visite de Sa Sainteté Aram I  Ministre RI	(Québec)
NOVEMBRE 6 1997	Visite officielle de l'ambassadeur du ROYAUME DE BELGIQUE, S.E.M. Luc CARBONNEY  Ministre RI	(Québec)
NOVEMBRE 7 au 10 1997	Visite du gouverneur du Massachussetts des ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, M. Argeo Paul CELLUCCI  Vice-premier ministre Min. dél. Ind. et Commerce	(Québec, Montréal)

NOVEMBRE 24 au 26 1997	Visite officielle du haut-commissaire du COMMONWEALTH DES BAHAMAS, (Québec) S.E.Mme Missauri SHERMON-PETER	
	Ministre RI	
NOVEMBRE 28 1997	Visite du président de la RÉPUBLIQUE DES PHILIPPINES, M. Fidel RAMOS (Québec)	
	Ministre RI Ministre dél. Industrie et Commerce	
NOVEMBRE 29 et 30 1997	Visite du vice-président du Congrès populaire municipal de Shanghai (CHINE), M. Sha LIN	(Québec)
	Premier ministre Vice-premier ministre Min. État Ress. naturelles	
DÉCEMBRE 4 au 6 1997	Visite au Québec du ministre des Affaires extérieures de la PRINCIPAUTÉ D'ANDORRE, M. Albert PINTAT Santolària	(Québec, Montréal)
	Ministre RI	
DÉCEMBRE 4 au 6 1997	Visite du ministre des Affaires étrangères du ROYAUME DE BELGIQUE, M. Erik DERYCKE	(Montréal)
	Ministre RI	
DÉCEMBRE 7 au 12 1997	Visite du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé du plan et développement de la RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE, M. Théophile N'DOLI AHOUA	(Québec-Montréal)
	Ministre RI	
SEPTEMBRE 18 1998	Visite du ministre des Affaires étrangères et des Nigériens de l'extérieur de la RÉPUBLIQUE DU NIGER, M. Ibrahim Assane MAYAKI	(Québec)
	Ministre RI	
JANVIER 26 1998	Visite d'adieu du consul général des ÉTATS-UNIS MEXICAINS, M. Celso Humberto DELGADO Ramirez	(Montréal)
	Premier ministre Ministre RI	
JANVIER 28 1998	Visite d'adieu du consul général de la RÉPUBLIQUE ITALIENNE, M. Carlo SELVAGGI	(Québec)
	Ministre RI	

JANVIER 31 jan. au 4 fév. 1998	Visite du ministre des Mines, de l'Énergie et du Pétrole de la RÉPUBLIQUE GABONAISE, M. Paul TOUNGUI	(Québec)
	Ministre RI Min. dél. aux Mines	
FÉVRIER 2 et 3 1998	Visite d'adieux de la consule générale de la RÉPUBLIQUE DOMINICAINE, Mme Grecia F. PICHARDO Polanco	(Québec)
	Ministre RI	
FÉVRIER 5 1998	Visite de prise de poste du consul général de la RÉPUBLIQUE DU PÉROU, M. Guillermo RUSSO	(Québec)
	Vice-premier ministre Ministre RI Min. dél. Terres, Mines et aux Forêts Min. Éducation	
FÉVRIER 5 1998	Visite officielle de l'ambassadeur de la RÉPUBLIQUE ARABE D'ÉGYPTE, S.E.M. Hamdy NADA	(Québec)
	Ministre RI	
FÉVRIER 13 au 17 1998	Visite du délégué de la Présidence pour les Relations extérieures du Pays Basque, M. José Maria MUNOA	(Montréal)
	Ministre RI	
FÉVRIER 17 1998	Visite de prise de poste du consul général de la RÉPUBLIQUE ARABE D'ÉGYPTE, M. Teymour SIRRY	(Québec)
	Ministre RI	
FÉVRIER 24 1998	Visite de prise de poste du consul général de la RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE, M. Eli BITZER	(Québec)
	Ministre RI	
FÉVRIER 25, 26 et 27 1998	Visite de la ministre des Finances, du Budget et de la Politique de la Santé de la Flandre, Mme Wivina DEMEESTER-DEMEYER	(Québec)
	Vice-premier ministre Ministre Santé Ministre dél. au Revenu	
FÉVRIER 25 et 26 1998	Visite de la ministre des Communications de la RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE, Mme Boni CLAVERIE	(Montréal)
	Min. Culture et Comm.	

MARS 4 et 5 1998	Visite du Secrétaire à la Sécurité publique de la Province de BUENOS AIRES, M. Luis ENRIQUE LUGONES  Min. Sécurité pub.	(Québec)
MARS 10 1998	Visite de prise de poste du consul général de ROUMANIE, M. Florian MURG  Ministre RI Min. dél. Industrie Commerce Min. Rel. avec citoyens	(Québec)
MARS 11 et 12 1998	Visite officielle de l'ambassadeur de la RÉPUBLIQUE DU CHILI, S.E.M. José TOMAS LETELIER  Premier ministre Vice-premier ministre Ministre RI Min. dél. Ind. et Commerce	(Québec)
MARS 19 1998	Visite du ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme de la RÉPUBLIQUE DU BÉNIN, M. Gatién HOUNGBEDJI  Min. délégué au Tourisme Min. dél. Industrie et Commerce	(Québec)
MARS 19 1998	Rencontre de travail avec le consul général de la RÉPUBLIQUE DU PÉROU, M. Guillermo RUSSO  Ministre Agr., Pêch. et Alimentation	(Québec)
MARS 23 1998	Visite du ministre de l'Agriculture et de l'Élevage de la RÉPUBLIQUE DU HONDURAS, M. Pedro ARTURO SEVILLA  Ministre Agr., Pêch. et Alimentation	(Québec)
MARS 24 1998	Visite officielle de l'ambassadeur de l'UNION DE MYANMAR, S.E.M. Kyaw WIN  Ministre RI	(Québec)
MARS 24 1998	Rencontre de travail avec le consul général du JAPON, M. Tadanori INOMATA  Premier ministre	(Québec)
MARS 28 et 29 1998	Visite privée du président élu de la RÉPUBLIQUE DU COSTA RICA, M. Miguel Angel Rodriguez  Accueil	(Montréal)

---

MARS  
31  
1998

Visite d'adieux de l'ambassadeur et chef de délégation de la COMMISSION (Québec)  
EUROPÉENNE, M. John R. BECK

Premier ministre  
Ministre d'État Ress. nat., Ministre Santé Serv. sociaux  
Ministre Culture et Comm., Ministre RI  
Ministre dél. Ind. Commerce

---

MARS  
31 et 1-2 avril  
1998

Visite du ministre de la Santé publique des Affaires sociales et de la famille (Québec,  
de la RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO, M. Jean-Baptiste Laurier-Station,  
SONDJI St-Hyacinthe,  
Montréal)

Ministre RI

**TITRE :** Liste des missions ou visites officielles de dignitaires étrangers effectuées au Québec en 1997-1998 et celles prévues pour 1998-1999, indiquer également par qui au Gouvernement du Québec ces personnes ont été ou seront reçues.



**LISTE ET DATES DES MISSIONS OU VISITES OFFICIELLES**

**DE DIGNITAIRES ÉTRANGERS**

**PRÉVUES**

**AU QUÉBEC**

**du 1<sup>er</sup> avril 1998**

**au**

**31 mars 1999**

## MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES

**TITRE :** Liste des missions ou visites officielles de dignitaires étrangers effectuées au Québec en 1997-1998 et celles prévues pour 1998-1999, indiquer également par qui au Gouvernement du Québec ces personnes ont été ou seront reçues.

### Liste des visites des dignitaires étrangers prévues au Québec en 1998-1999: activités

Liste des visites prévues des dignitaires étrangers du 1<sup>er</sup> avril 1998 au 31 mars 1999: cette liste est constituée à partir d'information bien fragmentaires. Elle comporte des projets de visites qui ne se réaliseront peut-être pas et omet des projets de visites inconnues qui elles se réaliseront.

AVRIL 8 1998	Visite officielle du haut-commissaire pour l'ORGANISATION DES ÉTATS DES ANTILLES ORIENTALES, S.E.M. George R.E. BULLEN	(Québec)
AVRIL 9 1998	Visite du secrétaire d'État à l'Industrie et au Commerce de ROUMANIE, M. Liviu HAGEA  Min. dél. Industrie et Commerce	(Montréal)
AVRIL 1998	Visite d'une délégation de parlementaires du Piemont de la RÉPUBLIQUE ITALIENNE  Ministre RI Ministre dél. Industrie et Commerce signature d'entente	(Québec)
AVRIL 1998 à préciser	Visite officielle de l'ambassadeur de la RÉPUBLIQUE DE L'ÉQUATEUR, M. Manuel A. PESANTES	(Québec)
AVRIL 1998 à préciser	Visite officielle du haut-commissaire de la RÉPUBLIQUE DE TRINITÉ-ET-TOBAGO, S.E.M. Robert M. SABGA	(Québec)
AVRIL 1998 à préciser	Visite de prise de poste de la consule générale de la RÉPUBLIQUE DE PANAMA, Mme Gioconda Irisol AROSEMENA TORRIJOS	(Québec)
AVRIL 1998 à préciser	Visite officielle de l'ambassadeur du ROYAUME DES PAYS-BAS, S.E.M. Dirk Jan VAN HOUTEN	(Québec)
AVRIL 1998 à préciser	Visite officielle de l'ambassadeur de la RÉPUBLIQUE ITALIENNE, S.E.M. Andrea NEGROTTO CAMBASIO	(Québec)
MAI 27 et 28 1998 à confirmer	Visite du président de ROUMANIE, M. Emil CONSTANTINESCU	(Montréal)
JUIN 1998 à confirmer	Visite commerciale monégaste présidée par le PRINCE ALBERT	(Québec)
JUILLET 1998 à déterminer	Visite du premier ministre de la RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, M. Lionel JOSPIN	(Québec)

---

OCTOBRE 8 1998 à confirmer	Conférence des ministres responsables de TV5  Ministre Culture et Comm.	(Montréal)
OCTOBRE 1998	Visite du président de la RÉPUBLIQUE DU TATARSTAN, M. Mintimer CHAÏMIEV Premier ministre	(Québec, Montréal)
OCTOBRE 1998	Visite de l'intendant de la région métropolitaine de Santiago (RÉPUBLIQUE DU CHILI), M. German QUINTANA Pena	(Québec)

---

25. Copie du plan d'action international découlant du plan stratégique du ministère des Relations internationales.

**MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES**

**TITRE : Copie du plan d'action international découlant du plan stratégique du ministère des Relations internationales**

Le plan d'action n'est pas un document public.

26. Mandats donnés et réalisés par le Fonds spécial de la gestion des immeubles à l'étranger (FoGIQE) en 1997-1998 et 1998-1999.

**TITRE : Mandats réalisés par le Fonds de la gestion des immeubles du Québec à l'étranger**

Le Fonds de la gestion des immeubles du Québec à l'étranger (FoGIQE) a pour objet de gérer et de financer les biens et services de nature mobilière et immobilière fournis aux représentations du Québec à l'étranger.

Outre la gestion des dépenses courantes telles le loyer, les dépenses d'exploitation, l'acquisition de mobilier, etc. le FoGIQE a réalisé les mandats suivants:

**1997-1998**

- Location de l'appartement du délégué général du Québec à New-York, achat de mobilier.
- Dans le cadre du renouvellement du contrat de location des locaux des services de l'immigration du Québec à Paris, procéder aux études de marché et négocier les conditions financières du renouvellement du contrat sur la rue Boétie. Des travaux de réaménagement ont été exécutés suite au renouvellement.
- Finalisation du projet de rénovation des bureaux de la délégation générale du Québec à Londres.
- Sous-location des espaces excédentaires de la délégation générale du Québec à Londres, environ 10%.
- Travaux mineurs de rénovation à la résidence officielle de la délégation générale du Québec à Paris.
- Dans le cadre du renouvellement du contrat de location des locaux de la délégation générale du Québec à Bruxelles, procéder aux études de marché et à la négociation des conditions de renouvellement du contrat de location. Suite à l'analyse des besoins, la superficie louée a été réduite de 18%.
- Renouvellement du contrat de location de la résidence officielle de la délégation générale du Québec à Mexico.
- Renouvellement du contrat de location de la résidence officielle de la délégation générale du Québec à Tokyo.
- Ouverture du bureau du Québec à Barcelone; études de marché, sélection du local, travaux de construction, achat du mobilier et des équipements.

**1998-1999**

- Acquisition du bureau de la délégation générale du Québec à Mexico ou négociation du renouvellement du contrat de location.
- Travaux de rénovation du bureau de la délégation générale du Québec à Mexico.
- Amélioration des mesures de sécurités dans les délégations générales du Québec à Paris et Bruxelles et Mexico.
- Ouverture d'une antenne à Manille, avec possibilité d'entente de partenariat avec la Caisse de dépôt.
- Relocalisation de l'antenne d'Atlanta
- Conclusions éventuelles des ententes d'occupation dans certaines ambassades, notamment Beijing, Kuala Lumpur et Shangai
- Sous-location de l'appartement du Museum Tower New-York.

27. Copies des ententes intervenues entre le ministère des Relations internationales et l'entreprise privée, le gouvernement canadien ou d'autres gouvernements, ou avec des organismes, relatives au partage des locaux et aux frais communs des attachés commerciaux hors Québec.

MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES

**TITRE :** Copie des ententes intervenues entre le ministère des Relations internationales et l'entreprise privée, le gouvernement canadien ou d'autres gouvernements, ou avec des organismes, relatives au partage des locaux et aux frais communs des attachés commerciaux hors Québec

L'entente avec la Banque nationale du Canada pour permettre aux agents commerciaux d'opérer aux États-Unis (Atlanta, Boston, Chicago et Los Angeles) rendue publique en 1996-1997, est toujours en vigueur et a été élargie à Séoul.

28. Copie du code d'éthique des attachés commerciaux du ministère des Relations internationales et du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme logés dans des espaces loués par le gouvernement du Québec à l'étranger.

## MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES

**TITRE:** Copie du code d'éthique des attachés commerciaux du ministère des Relations internationales et du ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie logés dans des espaces loués par le gouvernement du Québec à l'étranger.

Les articles suivants sont inclus au contrat des attachés commerciaux qui sont logés dans des espaces loués par le gouvernement du Québec à l'étranger.

### Article 5.2

#### Exclusivité de services et conflit d'intérêts

Le CONTRACTANT accorde aux MINISTRES l'exclusivité de ses services professionnels. Le CONTRACTANT ne peut avoir un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit son intérêt personnel et les devoirs de ses fonctions. Il doit de plus porter à l'attention de son supérieur, toute situation susceptible de le placer en conflit d'intérêts.

### Article 5.3

#### Discrétion professionnelle

Le CONTRACTANT s'engage à exécuter ses fonctions avec toute la discrétion professionnelle requise; il s'engage notamment à ne divulguer aucune information à caractère confidentiel à une personne autre que son supérieur immédiat.

### Article 7.1

#### Propriété et droits d'auteur

Les travaux réalisés par le CONTRACTANT en vertu du présent contrat, y compris les accessoires, tels les rapports de recherche et autres, deviendront la propriété entière et exclusive des MINISTRES qui pourront en disposer à son gré.

Le CONTRACTANT cède et transporte aux MINISTRES qui acceptent tous les droits d'auteur qui peuvent lui échoir sur tous les travaux réalisés en vertu du présent contrat.

Cette session de droits d'auteur est consentie sans limite de territoire, ni de temps et sans limite de quelque nature que ce soit.

Toute considération pour la session de droits d'auteur consentie en vertu du présent contrat est incluse dans le rémunération.

Le CONTRACTANT garantit les MINISTRES qu'il détient tous les droits lui permettant de réaliser le présent contrat et notamment de consentir la session de droits d'auteur prévue au présent article et garantit les MINISTRES contre tous recours, réclamation, demandes, poursuites et autres procédures pris par toute personne relativement à l'objet de ces garanties.

Le CONTRACTANT s'engage à indemniser et libérer les MINISTRES de tous recours, réclamations, demandes, poursuites et autres procédures pris par toute personne relativement à l'objet de ces garanties.

29. Copie du plan informatique du Ministère (siège) et du réseau.

**TITRE : LE PLAN INFORMATIQUE**

**Les objectifs et résultats attendus**

- Fournir des outils bureautiques plus performants et faciles d'utilisation.
- Permettre au personnel d'avoir accès à des informations stratégiques.
- Poursuivre la mise sur pied d'un réseau de télécommunication intégré et uniforme tant au Québec qu'à l'étranger
- Améliorer la sécurité du réseau.
- Assurer le passage à l'an 2000.
- Améliorer l'usage du français

**Les moyens**

- Pour les Délégations générales de Mexico et Tokyo
  - Installation d'un réseau, d'un accès à internet et l'intranet.
  - Installation de Windows 95, de la suite Microsoft et de la messagerie GroupWise.
  - Formation du personnel à l'utilisation de ces outils.
- Élaboration d'un plan de relève pour nos systèmes informatiques et le réseau.
- Acquisition de matériel d'information tels des abonnements à des banques de données, achat de CD ROM et volumes.
- Évaluation des logiciels, du matériel et des applications pour assurer le passage à l'an 2000 et modifications des applications qui le nécessitent.
- Installation d'outils d'aide à l'écriture et de correction du français.

**Les coûts:**

Au Québec:	795 000 \$
À l'étranger :	435 000 \$
Total:	1 230 000 \$

30. Rapport de l'étude réalisée par le ministère des Relations avec les autres ministères sectoriels.

MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES

**TITRE :** Rapport de l'étude réalisée par le ministère des Relations internationales avec les autres ministères sectoriels

Aucune étude.

31. Copie du ou des plan(s) de développement des ressources humaines adopté(s) depuis le 29 janvier 1996.

MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES

**TITRE : PLANS DE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ADOPTÉS  
DEPUIS LE 1<sup>er</sup> AVRIL 1997**

Le Ministère poursuit son effort concernant la formation des cadres et conseillers en affaires internationales, et ce en regard des connaissances et habiletés reliées à leurs fonctions. Le programme de formation en Relations internationales à l'intention des cadres et conseillers en affaires internationales que nous avons élaboré et dont vous trouverez ci-joint une copie, présente la programmation des activités automne, hiver et printemps 1997-1998.

Le Ministère complétera au printemps 1998 la mise en place du bureau informatisé pour l'interne et le réseau par des activités de formation. Également le Ministère a répondu à l'ensemble des autres demandes de développement qui ont été faites à la Direction des ressources humaines.

Au 31 mars 1998, on estime l'effort de développement 1997-1998 supérieur à celui de 1996-1997, soit plus de 5jrs/personnes pour un coût global de 525 000 \$

---

# FORMATION CONTINUE

**PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE  
EN RELATIONS INTERNATIONALES  
DES CADRES, DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS  
EN AFFAIRES INTERNATIONALES  
DU MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES**



**PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS**

**AUTOMNE 1997  
(SEPTEMBRE 1997/JANVIER 1998)**

---

RP 31

## TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.....	3
DÉVELOPPEMENT DES HABILITÉS PROFESSIONNELLES.....	5
L'INFORMATION INTERNATIONALE : RÔLE ET TRAITEMENT.....	6
LA NÉGOCIATION EN RELATIONS INTERNATIONALES.....	7
L'INFORMATIQUE : UN OUTIL ESSENTIEL À LA PRATIQUE DES RELATIONS INTERNATIONALES.....	8
L'ANALYSE EN RELATIONS INTERNATIONALES À PARTIR DE TEXTES CHOISIS.....	9
LA PRÉPARATION D'UN RAPPORT AU CONSEIL DES MINISTRES; UN CAS PRATIQUE (La guerre du flétan).....	10
FORMATION LINGUISTIQUE.....	11
ATELIERS DE FORMATION EN RELATIONS INTERNATIONALES.....	15
ATELIERS EN PROTOCOLE.....	17
CONFÉRENCES MIDI.....	19
STAGES DE COURTE DURÉE.....	21

### ANNEXES

- FORMULAIRE D'INSCRIPTION:
  - DÉVELOPPEMENT DES HABILITÉS PROFESSIONNELLES
  - FORMATION LINGUISTIQUE
  
- TABLEAU DE LA FIRME TÉLÉLANGUES INTERNATIONAL LTÉE:  
(Ce tableau décrit pour chaque niveau les moyens d'apprentissages à privilégier et le nombre d'heures à investir pour atteindre l'objectif du Ministère)
  
- GRILLE DES NIVEAUX D'APPRENTISSAGE EN LANGUES ÉTRANGÈRES
  
- PROGRAMMATION DE WILTON PARK 1998

## AVANT-PROPOS

La formation professionnelle est une priorité fondamentale du gouvernement du Québec. Elle l'est encore davantage au sein du ministère des Relations internationales, où, pour remplir efficacement notre mission, les cadres et les conseillers doivent constamment s'adapter aux réalités du monde contemporain. Elle est également un facteur de réussite du virage amorcé par le Ministère en juin 1996 et par l'entrée en vigueur d'une nouvelle politique ministérielle en matière de développement des ressources humaines approuvé en mars 1997.

La formation constitue un investissement et un levier pour maximiser la force de vos actions. Élément essentiel d'une gestion dynamique des ressources humaines, elle contribue à l'épanouissement individuel et élargit les perspectives de mobilité fonctionnelle et géographique des employés. En facilitant les échanges et la communication, elle améliore l'efficacité des services et permet le développement d'une culture commune qui renforce la cohésion de l'ensemble du personnel et, ainsi, la performance de l'organisation.

Dans cet esprit, la direction du Ministère a autorisé, en septembre 1996, la diffusion du "Programme de formation continue en relations internationales des cadres et des conseillers en affaires internationales" (PFCRI). L'objectif était alors de jeter les bases d'un développement durable des ressources humaines oeuvrant dans le domaine des relations internationales. Après un an de vécu, la mise en œuvre du programme a permis la réalisation d'un effort de formation équivalant à 7,65 jours de formation par personne (2,4 jours en 1995-1996). Le taux de satisfaction moyen à l'égard de l'ensemble des activités réalisées a été de 8.4/10.

La programmation Automne 1997 comporte plusieurs nouveautés et améliorations dont:

- ajout de deux nouveaux cours de formation soit: "*L'information internationale: rôle et traitement*" et "*La négociation en relations internationales*" adaptés à vos besoins;
- concernant la formation en langue anglaise, les employés qui ne sont pas encore fonctionnels dans cette langue bénéficieront d'un programme de formation personnalisé et adapté à leur contexte. Les objectifs, les moyens d'apprentissage et le nombre d'heures à consacrer y seront précisés;
- plusieurs nouveaux services ont été ajoutés à la formation linguistique, soit:
  - cours de rédaction;
  - cours d'appoint ponctuel;
  - cours de rattrapage;
  - service de révision de documents par le biais du courrier électronique;
- augmentation du nombre d'ateliers de formation en relations internationales à un par mois;

- introduction de quatre ateliers d'une heure trente portant sur différents aspects du protocole;
- augmentation du nombre de conférences midi à une par mois;
- ajout d'un séminaire d'une semaine à Washington "Georgetown Leadership Seminar" qui s'adresse particulièrement aux hauts fonctionnaires et qui réunit des conférenciers prestigieux;

Les résultats obtenus par la mise en œuvre de ce programme ont dépassé les frontières du Ministère, de telle sorte que nous inviterons les employés d'autres ministères impliqués dans les relations internationales à participer à un certain nombre d'activités choisies et offertes à cette programmation.

Les responsables de l'élaboration du Programme de formation continue en relations internationales, MM. Christopher Malone et André Prince, demeurent à votre disposition pour tout commentaire ou suggestion. Pour toute information concernant la mise en œuvre de ce programme, veuillez communiquer avec Mme Johanne Barbeau au 649-2400, poste 5189.

Je vous invite donc à prendre connaissance de cette programmation, à en discuter avec vos gestionnaires et, bien sûr, à vous inscrire en grand nombre.

Bonne formation!



Gaston Gaudreau  
Directeur des ressources humaines

## **D**ÉVELOPPEMENT DES HABILITÉS PROFESSIONNELLES

L'apprentissage des habiletés professionnelles constitue un élément indispensable du parcours de tout agent du service extérieur. À cet égard, l'expérience de travail acquise au Ministère n'est pas toujours suffisante pour garantir le développement et le maintien des habiletés indispensables à l'exercice des fonctions.

À la session hiver/printemps 1997, en collaboration avec le Département des sciences politiques de l'Université de Sherbrooke, trois sessions de formation visant le perfectionnement d'habiletés professionnelles spécifiques chez nos cadres et nos conseillers ont été diffusées. Il s'agit de trois habiletés fondamentales pour l'agent du service extérieur, soit la recherche, l'analyse et la rédaction de notes et de rapports en relations internationales. Pour ceux qui n'ont pas encore bénéficié de cette formation, ces trois sessions sont en rediffusion cet automne.

S'ajoutent à la programmation automne 1997 deux nouvelles activités qui visent à mieux comprendre le traitement et la diffusion faite par les médias de l'information internationale, soit "*L'information internationale: rôle et traitement*" et la capacité de traiter et de discuter pour en arriver à un accord dans le domaine des relations internationales, soit "*La négociation en relations internationales*".

\*\*\*\*\* NOUVEAUTÉ \*\*\*\*\* NOUVEAUTÉ \*\*\*\*\* NOUVEAUTÉ \*\*\*\*\*

## ✓ **L'INFORMATION INTERNATIONALE : RÔLE ET TRAITEMENT**

L'analyse de l'information internationale constitue une activité indispensable au travail de l'agent du service extérieur. L'agent doit être en mesure de connaître l'importance et l'influence des différents médias, de comprendre comment l'information internationale est traitée et diffusée s'il veut bien jouer son rôle et répondre aux attentes de ses supérieurs. Ce cours de deux jours comporte un juste mélange d'exposés sur le fonctionnement du système d'information internationale (traditions de presse européenne versus nord-américaine, circuits de l'information internationale) et de travaux pratiques consacrés à l'analyse de divers dossiers d'actualité internationale.

### Objectifs

- permettre au participant de mieux comprendre la place qu'occupe l'information internationale dans les relations internationales en général et dans l'élaboration de la politique étrangère des États en particulier;
- dresser un portrait général de l'information internationale et de son importance;
- identifier les médias les plus importants et d'en décoder le contenu.

### Animateur

M. Florian Sauvageau, professeur à l'Université Laval et ex-journaliste, spécialiste des médias internationaux.

### Modalités d'inscription

**Dates: 22-et 23 janvier 1998**

Veillez vous inscrire en utilisant le formulaire en annexe. Vous retrouverez également ce formulaire d'inscription sur l'Intranet dans le site de la Direction des ressources humaines.

\*\*\*\*\* NOUVEAUTÉ \*\*\*\*\* NOUVEAUTÉ \*\*\*\*\* NOUVEAUTÉ \*\*\*\*\*

## ✓ LA NÉGOCIATION EN RELATIONS INTERNATIONALES

De récentes études ont démontré que dans les organisations, plus de 20 % du temps était consacré à la résolution de conflits. Le domaine des relations internationales ne fait pas exception à cette règle, qu'il s'agisse de négociations formelles d'accords ou d'ententes internationales, de l'adoption d'un ordre du jour ou de l'organisation d'une mission à l'étranger où il est indispensable d'en arriver à un accord qui satisfasse les parties impliquées. Considérant le contexte international actuel où la mondialisation engendre la multiplication des échanges entre des acteurs de nature différente, la compréhension du processus de négociation devient un outil de résolution de litiges qui facilite l'élaboration de solutions adaptées à la réalité.

Ce cours de trois jours se tiendra en résidence fermée. La première journée est consacrée à la présentation théorique (avec exercices) des approches traditionnelles et nouvelles de négociations en relations internationales. Les deuxième et troisième journée porteront sur la mise en pratique, par le biais d'une étude de cas en relations internationales avec simulation et jeu de rôle.

### Objectifs

- connaître et comprendre les aspects techniques et théoriques de la négociation;
- être en mesure de préparer, mener et analyser une négociation;
- s'initier à la pratique de la négociation en relations internationales.

### Animateurs

M. Pierre Beauchemin, consultant sous la direction de M. Pierre Binette, professeur en sciences politiques à l'Université de Sherbrooke.

### Commentaires du groupe-pilote

*"Excellent à tous égards"*

*"Exercice très enrichissant et intéressant"*

### Modalités d'inscription

**Dates: 22, 23 et 24 octobre 1997 ou 10, 11 et 12 décembre 1997**

**Endroit: Campus du Fort St-Jean (St-Jean-sur-Richelieu)**

Veillez vous inscrire en utilisant le formulaire en annexe. Vous retrouverez également ce formulaire d'inscription sur l'Intranet dans le site de la Direction des ressources humaines.

\*\*\* EN REDIFFUSION \*\*\*\*\* EN REDIFFUSION \*\*\*\*\* EN REDIFFUSION \*\*\*

## ✓ **L'INFORMATIQUE : UN OUTIL ESSENTIEL À LA PRATIQUE DES RELATIONS INTERNATIONALES**

Grâce aux nouvelles technologies de l'information, les cadres et les conseillers en affaires internationales ont maintenant accès à une multitude de sites en relations internationales. Comment s'y retrouver lorsque l'on a besoin d'effectuer une recherche?

### Objectif

- développer l'habileté de recherche liée à l'exploration des différentes ressources (sites) qu'offre le réseau Internet pour l'analyse des relations internationales.

### Animateur

M. Jean-Herman Guay, professeur de sciences politiques à l'Université de Sherbrooke.

### Commentaires des participants lors de la diffusion hiver/printemps 1997

*"Excellente session"*

*"L'acquisition de connaissances liées à l'utilisation d'internet comme outil de travail est essentielle et cette session a été très positive en ce sens."*

Moyenne d'appréciation des participants: 8.4/10

### Modalités d'inscription

**Date: 14 novembre 1997**

Veuillez vous inscrire en utilisant le formulaire en annexe. Vous retrouverez également ce formulaire d'inscription sur l'Intranet dans le site de la Direction des ressources humaines.

\*\*\* EN REDIFFUSION \*\*\*\*\* EN REDIFFUSION \*\*\*\*\* EN REDIFFUSION \*\*\*

## ✓ **L'ANALYSE EN RELATIONS INTERNATIONALES À PARTIR DE TEXTES CHOISIS**

L'analyse en relations internationales est une des habiletés professionnelles fondamentales pour la personne qui œuvre dans ce domaine. Ainsi, il est souvent utile de bien maîtriser les instruments nécessaires à une meilleure compréhension des réalités internationales et à l'analyse des faits internationaux et de dégager l'utilité des grands paradigmes de la discipline dans la pratique des relations internationales. C'est ce qu'offre cette session d'analyse en relations internationales.

### Objectifs

- connaître l'application des techniques analytiques à divers aspects de l'analyse des politiques, notamment l'évaluation, la formulation, la sélection et la mise en œuvre;
- présenter des outils analytiques systématiques conçus pour aider à choisir et à mettre en œuvre la ligne de conduite qui est la meilleure ou qui est préférable dans une situation donnée.

### Animateur

M. Pierre Binette, professeur en sciences politiques à l'Université de Sherbrooke.

### Commentaires des participants lors de la diffusion hiver/printemps 1997

*"Je suis particulièrement enchantée de cette session. M. Binette est dynamique, motivant et très connaissant ... Il me semble important de partir avec des outils, et la grille en est un fort intéressant."*

Moyenne d'appréciation des participants: 8.4/10

### Modalités d'inscription

**Dates: 6 et 7 novembre 1997**

Veillez vous inscrire en utilisant le formulaire en annexe. Vous retrouverez également ce formulaire d'inscription sur l'Intranet dans le site de la Direction des ressources humaines.

\*\*\* EN REDIFFUSION \*\*\*\*\* EN REDIFFUSION \*\*\*\*\* EN REDIFFUSION \*\*\*

✓ **LA PRÉPARATION D'UN RAPPORT AU CONSEIL DES MINISTRES; UN CAS PRATIQUE (LA GUERRE DU FLÉTAN)**

À la lumière de l'analyse et des recherches effectuées, les cadres et les conseillers en affaires internationales sont appelés à élaborer des stratégies et à formuler des recommandations à la direction de leur Ministère et, à l'occasion, au Conseil des ministres. La capacité à synthétiser l'information pertinente et à proposer dans une forme efficace des recommandations sur une problématique de base constitue une habileté fondamentale requise d'un cadre et d'un conseiller en affaires internationales.

**Objectif**

- permettre aux participants de mettre en pratique les connaissances acquises lors de la session d'analyse, soit d'utiliser des outils analytiques systématiques conçus pour aider à choisir et à mettre en œuvre la ligne de conduite qui est la meilleure ou qui est préférable dans une situation donnée par le biais d'une étude de cas (la guerre du flétan).

**Animateurs**

M. Pierre Binette, professeur au Département de sciences politiques de l'Université de Sherbrooke, et M. Pierre Beauchemin, consultant.

**Commentaires des participants lors de la diffusion hiver/printemps 1997**

*"Très bonne session"*

Moyenne d'appréciation des participants: 9.5/10

**Modalités d'inscription**

**Dates: 20 et 21 novembre 1997**

Veillez vous inscrire en utilisant le formulaire en annexe. Vous retrouverez également ce formulaire d'inscription sur l'Intranet dans le site de la Direction des ressources humaines.

## **F**ORMATION LINGUISTIQUE

La maîtrise des langues autres que le français est essentielle à la compréhension des réalités étrangères et à la communication avec des étrangers. Les cadres et les conseillers en affaires internationales doivent donc être en mesure de travailler de manière fonctionnelle dans au moins une autre langue que le français et ce, tant au niveau de l'oral que de l'écrit.

Compte tenu du poids des états anglophones sur la scène mondiale et de la prépondérance de la langue anglaise dans les contacts entre diplomates, la priorité de la formation sera accordée à l'anglais, sans négliger toutefois les autres langues.

### **RAPPEL DES OBJECTIFS MINISTÉRIELS**

- Que d'ici septembre 1999, tous les cadres et les conseillers en affaires internationales soient fonctionnels en langue anglaise (niveau V atteint).
- Que d'ici septembre 1999, 50 % des cadres et des conseillers en affaires internationales soient fonctionnels dans une autre langue que l'anglais et le français.

\*\*\*\*\* NOUVEAUTÉ \*\*\*\*\* NOUVEAUTÉ \*\*\*\*\* NOUVEAUTÉ \*\*\*\*\*

### **PROGRAMME PERSONNALISÉ DE FORMATION EN LANGUE ANGLAISE**

Selon l'évaluation du niveau de connaissances en langue anglaise, nous mettrons à votre disposition un programme personnalisé de formation qui indiquera le nombre d'heures de formation à consacrer et les moyens d'apprentissage à privilégier pour atteindre l'objectif du Ministère. Dans cet esprit, tous les cadres et les conseillers en affaires internationales qui ne sont pas inscrits à un cours d'anglais à la programmation d'hiver 1997 et pour qui nous n'avons pas d'évaluation au dossier seront conviés à un examen d'évaluation pour établir leur niveau de connaissances dans cette langue.

À titre indicatif, un tableau de la firme Télélanguages International Ltée décrivant pour chaque niveau les moyens d'apprentissage à privilégier et le nombre d'heures à investir pour atteindre l'objectif du Ministère est présenté en annexe. La grille explicative décrivant chaque niveau d'apprentissage d'une langue étrangère est également disponible en annexe et sur Intranet.

## MOYENS D'APPRENTISSAGE DISPONIBLES

- Cours intensifs de deux semaines - 6 heures par jour (60 heures)
- Cours semi-intensifs de quatre semaines - 3 heures par jour (60 heures)

Offerte en période estivale, cette formation, axée sur la conversation, permet d'améliorer le vocabulaire, la syntaxe et la prononciation par la correction systématique (niveau verbal). Cette formation intensive ou semi-intensive permet également un survol grammatical plus approfondi pour les trois premiers niveaux, afin de peaufiner la production orale.

- Cours hebdomadaires à plage variable (3 heures/semaine) à raison de deux séances de 90 minutes par semaine (8 h 30 à 10 h ou 11 h à 12 h 30 ou 12 h 30 à 14 h ou 16 h à 17 h 30)

Cette formation continue permet une étude grammaticale adaptée à chaque niveau, des discussions et des mises en situation générales reliées au champ professionnel, de même que l'utilisation de matériel audio et audiovisuel relié au travail.

- Cours d'appoint pour le maintien des acquis (1 heure/semaine)
- Cours de rédaction (lettres, mémos, rapports)

Qualifications préalables: avoir atteint le niveau Intermédiaire moyen (IV) ou Intermédiaire avancé (V).

- Cours d'appoint ponctuel:

Séances privées et personnalisées d'une heure:

- pratique d'une présentation, simulation d'une entrevue, conférence de presse, etc.;
- correction simultanée du choix du vocabulaire, de la clarté du message et des expressions de la structure de phrase et de la ponctuation.

- Cours de rattrapage (pour les employés inscrits aux cours hebdomadaires):

a) visionnement de vidéo (pour les employés qui ne peuvent se présenter à une rencontre où il y a une projection prévue) :

- une séance de visionnement de 30 minutes chaque semaine;
- la même section du vidéo sera présentée à deux reprises, soit la même semaine où le visionnement en classe régulière s'effectue, et la semaine suivante;

- lors de cette séance de rattrapage, en plus du visionnement, il y aura remise de travaux et une période de questions;
- b) cours (séances de récupération prévues pour les étudiants devant s'absenter pour une période de deux semaines et plus):
  - 2 semaines d'absence = 1 heure de récupération;
  - exigences : - suivre de façon régulière le programme;
    - avoir complété les documents préparatoires à la reprise (devoirs);
  - le professeur doit être avisé à l'avance pour la remise des devoirs préparatoires;
  - la date de reprise doit également être fixée avant le départ.
- ➔ Service de révision de documents (lettres, mémos, rapports, discours, etc.) par le biais du courrier électronique (Internet)
- ➔ Formation à l'externe (université ou cégep) et ce, en dehors des heures de bureau
- ➔ Cassetothèque de formation (cassettes et CD Rom)

### **SERVICES OFFERTS À L'AUTOMNE 1997**

- Hormis les cours intensifs et semi-intensifs qui, par souci d'efficacité, sont offerts en période estivale, tous les autres services vous sont offerts à l'automne 1997.

### **HORAIRE DE LA SESSION 1997-1998**

La session d'automne débutera dans la semaine du 20 octobre 1997. Les cours seront dispensés deux fois par semaine selon, si possible, la plage horaire retenue. Au total, 99 heures de formation (cours hebdomadaires) seront offertes, soit 33 semaines de formation réparties comme suit :

- du 20 octobre au 19 décembre 1997 (9 semaines)
- du 5 janvier au 19 juin 1998 (24 semaines)

Deux évaluations seront réalisées (mi-session et fin de session) et un rapport de votre progrès d'apprentissage vous sera remis à la fin de l'année, de même qu'à votre supérieur immédiat.

### **Exigences liées à l'inscription**

Pour atteindre le résultat visé, chaque participant doit s'engager à:

- . respecter l'horaire établi;
- . consacrer entre ½ heure et 1 heure de travail hors cours par heure d'enseignement.

NOTE Les professeurs signaleront tous les problèmes qui se présenteront en cours d'année et qui risquent d'affecter l'apprentissage (absences répétées, travaux personnels pas faits, difficultés d'apprentissage, etc.).

### **MODALITÉS D'INSCRIPTION**

Les personnes intéressées à bénéficier d'une formation en langues étrangères doivent s'inscrire en utilisant le formulaire en annexe. Vous retrouverez également ce formulaire d'inscription sur l'Intranet dans le site de la Direction des ressources humaines.

# **A**TELIERS DE FORMATION EN RELATIONS INTERNATIONALES

Dans le but de maintenir l'intérêt et de mettre à jour les connaissances des cadres et des conseillers pour l'environnement international et différents sujets d'actualité, quatre ateliers d'une demi-journée chacun sont offerts à la programmation d'automne 1997.

## **MÉTHODE**

Chaque atelier est diffusé à un groupe d'au plus vingt personnes.

Une formule de participation interactive est privilégiée avec, selon le cas, la participation du cadre gestionnaire responsable du secteur.

## **ATELIERS DE FORMATION POUR L'AUTOMNE 1997**

### **→ Perception de la fonction internationale du gouvernement du Québec**

Animateur : M. Gilles Lesage, chroniqueur - Le Devoir

Date: Octobre 1997

### **→ Les ententes internationales**

Animateur : M. André Samson, directeur des Négociations internationales

Date: Novembre 1997

### **→ Le dossier autochtone**

Animateur: M. Jean Rochon, directeur des Affaires juridiques, de la Recherche et du Développement des politiques - Secrétariat aux affaires autochtones

Date: Décembre 1997

→ **Le dossier constitutionnel**

Animateur : M. Guy Laforest, directeur du Département des sciences politiques  
Université Laval

Date: Janvier 1998

🖋 **MODALITÉS D'INSCRIPTION**

Aucune inscription n'est requise pour le moment. La description détaillée de l'atelier et l'avis d'inscription seront diffusés environ deux semaines avant la tenue de l'activité.

## **A**TELIERS EN PROTOCOLE

Afin de répondre aux besoins des cadres et des conseillers en affaires internationales qui sont impliqués lors de visites officielles de personnalités étrangères, quatre ateliers d'une heure et demie portant sur différents aspects du Protocole sont offerts à la programmation d'automne 1997.

### **MÉTHODE**

Afin de faciliter les échanges entre les animateurs et les participants, la majorité de ces ateliers seront offerts à des groupes de sept à huit personnes.

### **ATELIERS DE FORMATION POUR L'AUTOMNE 1997**

#### **→ Les Conventions de Vienne**

Animateur : André Samson, directeur des Négociations internationales

Dates: 23 septembre 1997 et 15 janvier 1998

#### **→ Le protocole, instrument de relations internationales**

Animatrice : Lucie Latulippe, sous-ministre adjointe et chef du Protocole

Dates: 2 décembre 1997 et 14 janvier 1998

#### **→ Introduction au protocole**

Animatrice : Geneviève Pelletier, coordonnatrice, visites officielles, missions, cérémonial - Protocole

Animateur : René Vézina, adjoint au chef du Protocole

Dates: 9 décembre 1997 et 20 janvier 1998

→ **Le protocole lors d'activités multilatérales**

Animatrice : Denise Marcotte, conseillère, visites officielles, missions, cérémonial - Protocole

Animateur : René Vézina, adjoint au chef du Protocole

Dates: 10 décembre 1997 et 16 janvier 1998

 **MODALITÉS D'INSCRIPTION**

Aucune inscription n'est requise pour le moment. La description détaillée de l'atelier et l'avis d'inscription seront diffusés environ deux semaines avant la tenue de l'activité.

## **C**ONFÉRENCES MIDI

Cinq conférences midi au cours desquelles des intervenants ministériels, gouvernementaux ou extérieurs feront le point sur un événement significatif et son impact pour le Ministère sont offertes à la programmation d'automne 1997. Rappelons que ces conférences midi sont avant tout destinées aux cadres et aux conseillers en affaires internationales, mais sont également ouvertes à l'ensemble du personnel.

### **MÉTHODE**

Une conférence midi par mois est offerte.

### **CONFÉRENCES MIDI POUR L'AUTOMNE 1997**

#### **→ Le référendum écossais: leçon à tirer**

Conférencier: M. Christopher Malone, directeur général adjoint Europe

Date: 18 septembre 1997

#### **→ L'importance des relations internationales pour la Métropole**

Conférencière : Mme Diane Wilhelmy, secrétaire générale associée au suivi du Sommet

Date: Octobre 1997

#### **→ Le Secrétariat à l'aide humanitaire - Son mandat**

Conférencier : M. Paul-André Boisclair, directeur général des Institutions francophones et multilatérales

Date: Novembre 1997

#### **→ La conjoncture économique actuelle au Québec**

Conférencière : Mme Dominique Vachon, économiste senior, Banque Nationale

Date: Décembre 1997

→ **La conjoncture politique actuelle**

Conférencier : M. André Noël, politicologue à l'Université de Montréal

Date: Janvier 1998

🔪 **MODALITÉS D'INSCRIPTION**

Aucune inscription n'est requise pour le moment. Une description plus détaillée de la conférence midi et l'avis d'inscription seront diffusés environ deux semaines avant la tenue de l'activité.

## **S** TAGES DE COURTE DURÉE

Dans le cadre des efforts de perfectionnement des cadres et des conseillers en affaires internationales, en termes de connaissances de l'environnement international, la Direction des ressources humaines continuera d'offrir la possibilité de participer à des stages de courte durée (5 jours) à Wilton Park en Angleterre (programmation 1998). Également, nous offrons un séminaire intensif d'une semaine, le «Georgetown Leadership Seminar» à Washington (printemps 1998), qui s'adresse particulièrement aux hauts fonctionnaires et qui réunit des conférenciers prestigieux.

Les stages offerts sont ventilés de la façon suivante, soit un par direction générale ou l'équivalent:

- 1) Asie-Pacifique
- 2) France
- 3) Europe
- 4) États-Unis
- 5) Institutions francophones et multilatérales
- 6) Politiques et relations fédérales-provinciales
- 7) Amérique latine et Antilles / Afrique et Moyen-Orient
- 8) Négociations internationales / Secrétariat
- 9) Communications / Gestion de l'information et des inforoutes
- 10) Protocole / Bureau de liaison - Montréal

### **ÉCHÉANCIER**

Programmation 1998 Wilton Park (à venir)

Programmation 1998 du Séminaire à Washington (à venir)

### **INSCRIPTION**

Il appartiendra au directeur général concerné ou l'équivalent d'identifier le stagiaire et le stage retenu. Il est bien entendu que le choix des stagiaires devra être appuyé sur quelques paramètres, tels que :

- . la pertinence du stage en rapport avec les attributions;
- . l'évaluation du rendement;
- . l'impact du stage sur le cheminement de carrière;
- . la capacité de réinvestir les acquis;
- . l'habileté en langue anglaise (niveau V);
- . le profil de développement de l'employé.

Les demandes validées par le directeur général ou l'équivalent seront transmises à la DRH qui s'occupera de la gestion de ce volet et ce, afin d'éviter que deux employés participent à la même conférence.

**À titre indicatif**

- Les conférences de Wilton Park coûtent environ 3 500 \$ (inscription, frais de séjour et frais de transport inclus).
- Le séminaire de Washington coûte 3 000 \$ U.S.

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION

## DÉVELOPPEMENT DES HABILITÉS PROFESSIONNELLES

### IDENTIFICATION

NOM :

PRÉNOM :

DIRECTION :

TÉLÉPHONE :

FONCTION :

### SESSIONS DE FORMATION

- |   | Cochez   |
|---|--|
| 1) L'information internationale : rôle et traitement<br>Dates : 22 et-23 janvier 1998   | <input type="checkbox"/>                             |
| 2) La négociation en relations internationales<br>Dates : 22, 23 et 24 octobre 1997<br>10, 11 et 12 décembre 1997                 | <input type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/> |
| 3) L'informatique : un outil essentiel à la pratique des relations internationales<br>Date : 14 novembre 1997                     | <input type="checkbox"/>                             |
| 4) L'analyse en relations internationales à partir de textes choisis<br>Dates : 6 et 7 novembre 1997                              | <input type="checkbox"/>                             |
| 5) La préparation d'un rapport au Conseil des ministres ; un cas pratique (La guerre du flétan)<br>Dates : 20 et 21 novembre 1997 | <input type="checkbox"/>                             |

### AUTORISATION

\_\_\_\_\_  
Signature du supérieur immédiat

\_\_\_\_\_  
Date

S.V.P. retourner ce formulaire dûment complété à la Direction des ressources humaines (Johanne Barbeau).

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION

## FORMATION LINGUISTIQUE

### IDENTIFICATION

NOM :

PRÉNOM :

DIRECTION :

TÉLÉPHONE :

FONCTION :

### DÉTAILS DE LA DEMANDE

Langue ciblée :

\_\_\_\_\_

Moyens d'apprentissage :

- Cours hebdomadaire de groupe (maximum 5 personnes) à raison de 2 séances de 90 minutes pas semaine  
- Du 20 octobre 1997 au 19 juin 1998  
- S.V.P. indiquer la plage horaire souhaité  
(8h30-10h00, 11h00-12h30, 12h30-14h00, 16h00-17h30)
- Cours d'appoint pour le maintien des acquis (1 heure / semaine)  
- Du 20 octobre 1997 au 19 juin 1998
- Cours de rédaction (langue anglaise)  
- Du 20 octobre 1997 au 19 juin 1998 (1 fois - 3 heures / semaine)

### AUTORISATION

\_\_\_\_\_  
Signature du supérieur immédiat

\_\_\_\_\_  
Date

S.V.P. retourner ce formulaire dûment complété à la Direction des ressources humaines (Johanne Barbeau) avant le 26 septembre 1997.

DRH - 1997-09-15

FORMATION INTENSIVE : 60 heures → 2 semaines; 30 heures/semaine  
→ 4 semaines; 15 heures/semaine

- Axé sur la conversation
- Amélioration du vocabulaire, de la syntaxe et de la prononciation par la correction systématique (niveau verbal)
- Survol grammatical, plus approfondi pour les trois premiers niveaux, afin de peaufiner la production orale.

FORMATION CONTINUE : 90 heures → 30 semaines; 3 heures/semaine

- Etude grammaticale adaptée à chaque niveau
- Discussions, mises en situation générales et reliées au champ professionnel
- Utilisation de matériel audio, audio-visuel et relié au travail

L'apprenant devra réussir le niveau Intermédiaire-Avancé pour être considéré fonctionnel. Pour atteindre cet objectif, de la formation intensive et continue est prévue, de durée variable selon le niveau de départ de chacun :

Niveau	Nombre de niveau à suivre	Nombre de formation	Nombre de semaines/Années
DEBUTANT	5 niveaux	4 intensives : 240 heures 3 continues : 270 heures Total d'heures : 510	106 semaines 3 ans
PRE-INTERMEDIAIRE (Faux-Débutant)	4 niveaux	3 intensives : 180 heures 3 continues : 270 heures Total d'heures : 450	102 semaines 3 ans
INTERMEDIAIRE (Int.-Faible)	3 niveaux	2 intensives : 120 heures 2 continues : 180 heures Total d'heures : 300	68 semaines 2 ans
INTERMEDIAIRE MOYEN	2 niveaux	2 intensives : 120 heures 1 continue : 90 heures Total d'heures : 210	38 semaines 1 an
INTERMEDIAIRE AVANCE	1 niveau	1 intensive : 60 heures 1 continue : 90 heures Total d'heures : 150	34 semaines 1 an



NIVEAU	DÉFINITION DES OBJECTIFS
<p><u>Niveau IV</u> Intermédiaire moyen</p> <p><u>Niveau fonctionnel</u></p>	<p><b>Compréhension orale</b></p> <p>Démontre une capacité de comprendre une conversation avec précision, à vitesse normale; peut comprendre des émissions de radio ou de télévision, suivre des réunions, assister à des colloques, à des conférences et en retirer l'essentiel; peut également s'exprimer en utilisant l'imparfait</p> <p><b>Expression orale</b></p> <p>Peut commencer à participer activement à des réunions professionnelles, quoique le débit soit encore un peu lent; est capable de converser dans les assemblées, soirées à caractère social, réunions diverses; peut utiliser beaucoup plus de temps du verbe, ainsi que le discours indirect, la voix passive et le gérondif; est capable d'utiliser les temps étudiés en concordance</p> <p><b>Compréhension écrite</b></p> <p>Peut lire le journal, des livres, revues, magazines spécialisés (de sa spécialité ou non)</p> <p><b>Expression écrite</b></p> <p>Peut rédiger ses propres lettres, si elles sont simples (devront être révisées)</p>
<p><u>Niveau V</u> Intermédiaire avancé</p>	<p><b>Compréhension orale</b></p> <p>Peut comprendre tout ce que comprend une personne pour qui c'est la langue maternelle, à l'exception de certaines expressions idiomatiques, de certains proverbes et dictons; peut avoir quelques difficultés, s'il doit comprendre quelqu'un ayant un accent très prononcé ou un accent qui ne lui est pas familier; peut néanmoins suivre n'importe quelle conversation; compréhension de la plupart des films, émissions, pièces de théâtre</p> <p><b>Expression orale</b></p> <p>Est capable de s'exprimer sur tous les sujets généraux ou en rapport avec son travail; est capable d'utiliser des tournures usuelles; peut utiliser certaines expressions idiomatiques</p> <p><b>Compréhension écrite</b></p> <p>Est comparable à sa propre habileté dans sa langue maternelle; cependant, peut avoir de la difficulté avec certaines expressions idiomatiques et des mots moins usuels</p> <p><b>Expression écrite</b></p> <p>Doit pouvoir commencer à s'exprimer clairement par écrit sur des sujets connus</p>
<p><u>Niveau VI</u> Avancé</p> <p><u>Bilingue fonctionnel</u></p>	<p><b>Compréhension orale</b></p> <p>Est comparable à sa propre habileté dans sa langue maternelle</p> <p><b>Expression orale</b></p> <p>Est légèrement moins riche que dans sa langue maternelle: peut parler avec un accent</p> <p><b>Compréhension écrite</b></p> <p>Est comparable à sa propre habileté dans sa langue maternelle</p> <p><b>Expression écrite</b></p> <p>Est bonne, mais si l'objectif est d'écrire toute la correspondance en anglais sans révision, a besoin d'un cours spécialisé en écrit</p>

NOTE: Pour atteindre un niveau, on doit compter 100 heures d'apprentissage en cours de groupe (à l'exception de l'arabe, du mandarin ou du japonais où il faut compter mille heures par niveau). Déduire 40 %, si cours privé. Cet objectif est réalisable, à condition de respecter l'horaire établi par la firme d'enseignement.

**PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE  
EN RELATIONS INTERNATIONALES (PFCRI) À L'INTENTION  
DES CADRES, DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS  
EN AFFAIRES INTERNATIONALES DU  
MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES**

**PROGRAMMATION  
HIVER ET PRINTEMPS 1998**

## TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.....	2
OBJECTIFS.....	3
PROGRAMMATION.....	3
DÉVELOPPEMENT DES HABILITÉS PROFESSIONNELLES.....	4
L'ANALYSE EN RELATIONS INTERNATIONALES À PARTIR DE TEXTES CHOISIS.....	4
LA PRÉPARATION D'UN RAPPORT AU CONSEIL DES MINISTRES; UN CAS PRATIQUE, LA GUERRE DU FLÉTAN.....	5
LA NÉGOCIATION EN RELATIONS INTERNATIONALES.....	6
ATELIERS EN PROTOCOLE.....	7
ATELIERS EN RELATIONS INTERNATIONALES.....	8
CONFÉRENCES-MIDI.....	8
FORMATION EN LANGUES ÉTRANGÈRES.....	9
STAGES DE COURTE DURÉE.....	10

**PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE EN RELATIONS INTERNATIONALES**

**Avant-propos**

En accord avec la Politique gouvernementale concernant le développement des ressources humaines dans la fonction publique, les autorités du Ministère ont approuvé, en mars 1997, une politique ministérielle en cette matière. Elle précise que le développement des ressources humaines est l'ensemble des interventions de formation et de perfectionnement permettant au personnel du Ministère, d'acquérir, de maintenir ou d'améliorer les connaissances, les habiletés ou les attitudes en relation avec l'exercice de leurs fonctions actuelles ou éventuelles.

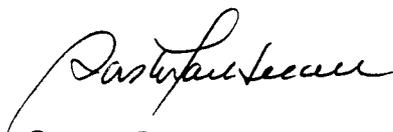
La formation constitue un investissement, tant pour le personnel que pour l'organisation. C'est un élément essentiel d'une gestion dynamique des ressources humaines qui contribue à l'épanouissement individuel et élargit les perspectives de mobilité fonctionnelle et géographique de son personnel. Elle permet le développement d'une culture commune qui renforce la cohésion de l'ensemble du personnel, facilite les échanges et la communication et améliore l'efficacité des services.

Au Ministère, les cadres, les conseillères et les conseillers en affaires internationales doivent constamment s'adapter aux réalités du monde contemporain. Dans cet esprit, la direction du Ministère a autorisé, en septembre 1996, la mise en place du Programme de formation continue en relations internationales (PFCRI). Depuis, trois programmations ont proposé différentes activités aux cadres, aux conseillères et aux conseillers en affaires internationales.

La réponse a été très positive. On note un degré de satisfaction élevé de la part des personnes ayant participé aux diverses activités. Par ailleurs, l'emphase a été mise sur la formation en langues étrangères pour rencontrer les objectifs spécifiques dans ce domaine.

Je vous invite à prendre connaissance de la nouvelle programmation hiver et printemps 1998, à en discuter avec vos gestionnaires et, bien sûr, à participer en grand nombre.

Bonne formation!



Gaston Gaudreau  
Directeur des ressources humaines  
23 février 1998

## Objectifs

Nous rappelons que le programme vise, comme clientèle prioritaire, les nouvelles conseillères et les nouveaux conseillers en affaires internationales et toutes les personnes ayant une expérience limitée dans le domaine.

Les objectifs visés :

- dans le cadre de la présente programmation, que la clientèle prioritaire participe au moins à une session visant le développement des habiletés professionnelles;
- que d'ici septembre 1999, tous les cadres, les conseillères et les conseillers en affaires internationales soient fonctionnels en langue anglaise (niveau V atteint);
- que d'ici septembre 1999, 50 % des cadres, des conseillères et des conseillers en affaires internationales soient fonctionnels dans une autre langue que l'anglais et le français.

## Programmation (Hiver et printemps 1998)

Nous vous proposons, aux pages suivantes, la programmation détaillée hiver et printemps 1998. En plus de la formation en langues étrangères, nous avons privilégié trois thèmes en matière de développement des habiletés, une série d'ateliers en protocole, deux ateliers en relations internationales et trois conférences-midi. Nous travaillons à l'élaboration d'une session à l'intention des cadres portant sur l'analyse stratégique. D'autres activités relatives à des dossiers de l'heure pourront être offertes en cours de programmation.

Les responsables de l'élaboration du Programme de formation continue en relations internationales, Mme Georgette Trépanier et M. Christopher Malone, demeurent à votre disposition pour recevoir vos commentaires ou vos suggestions. Pour toute information concernant la mise en œuvre de ce programme, veuillez communiquer avec Mme Sylvie Blouin au 649-2400, poste 5175.

## DÉVELOPPEMENT DES HABILITÉS PROFESSIONNELLES

L'apprentissage des habiletés professionnelles constitue un élément indispensable du parcours de tous les cadres, les conseillères et les conseillers en affaires internationales. À cet égard, cinq thèmes ont déjà été traités. Pour la présente programmation hiver et printemps 1998, les trois thèmes suivants ont été privilégiés :

### ✓ **L'ANALYSE EN RELATIONS INTERNATIONALES À PARTIR DE TEXTES CHOISIS (rediffusion)**

L'analyse en relations internationales est l'une des habiletés professionnelles fondamentales pour la personne qui œuvre dans ce domaine. Ainsi, il est souvent utile de bien maîtriser les instruments nécessaires à une meilleure compréhension des réalités internationales et à l'analyse des faits internationaux et de dégager l'utilité des grands paradigmes de la discipline dans la pratique des relations internationales. C'est ce qu'offre cette session d'analyse en relations internationales.

Veillez noter que cette session est préalable à la session «La préparation d'un rapport au Conseil des ministres».

#### **Objectifs :**

- connaître l'application des techniques analytiques à divers aspects de l'analyse des politiques, notamment l'évaluation, la formulation, la sélection et la mise en œuvre;
- présenter des outils analytiques systématiques conçus pour aider à choisir et à mettre en œuvre la ligne de conduite qui est la meilleure ou qui est préférable dans une situation donnée.

**Animateur :** M. Pierre Binette, professeur au Département de science politique de l'Université de Sherbrooke

**Durée :** 2 jours

**Dates :** Les 23 et 24 avril 1998

**Groupe :** 12 personnes au maximum

**Endroit :** Édifice Marie-Guyart

#### **Modalités d'inscription :**

Nous vous invitons, par le biais de la messagerie *GroupWise*, à vous inscrire auprès de Mme Sylvie Blouin de la Direction des ressources humaines.

 À NOTER À VOTRE AGENDA

✓ **LA PRÉPARATION D'UN RAPPORT AU CONSEIL DES MINISTRES; UN CAS PRATIQUE, LA GUERRE DU FLÉTAN (rediffusion)**

À la lumière de l'analyse et des recherches effectuées, les cadres, les conseillères et les conseillers en affaires internationales sont appelés à élaborer des stratégies et à formuler des recommandations à la direction de leur Ministère et, à l'occasion, au Conseil des ministres. La capacité à synthétiser l'information pertinente et à proposer, dans une forme efficace, des recommandations sur une problématique de base constitue une habileté fondamentale.

Pour participer à cette session vous devez préalablement avoir suivi «l'Analyse en relations internationales à partir de textes choisis».

**Objectif :**

- permettre aux participantes et aux participants de mettre en pratique les connaissances acquises lors de la session d'analyse, soit d'utiliser des outils analytiques systématiques conçus pour aider à choisir, à mettre en œuvre et à recommander une ligne de conduite qui est la meilleure ou qui est préférable dans une situation donnée, et ce, par le biais d'une étude de cas (la guerre du flétan).

**Animateurs :** M. Pierre Binette, professeur au Département de science politique de l'Université de Sherbrooke  
M. Pierre Beauchemin, consultant, sous la direction de M. Pierre Binette

**Durée :** 2 jours

**Dates :** Les 7 et 8 mai 1998

**Groupe :** 12 personnes au maximum

**Endroit :** Édifice Marie-Guyart

**Modalités d'inscription :**

Nous vous invitons, par le biais de la messagerie *GroupWise*, à vous inscrire auprès de Mme Sylvie Blouin de la Direction des ressources humaines.

📖 **À NOTER À VOTRE AGENDA**

## ✓ LA NÉGOCIATION EN RELATIONS INTERNATIONALES (rediffusion)

De récentes études ont démontré que dans les organisations, plus de 20 % du temps était consacré à la résolution de conflits. Le domaine des relations internationales ne fait pas exception à cette règle, qu'il s'agisse de négociations formelles, d'accords ou d'ententes internationales, de l'adoption d'un ordre du jour ou de l'organisation d'une mission à l'étranger, où il est indispensable d'en arriver à un accord qui satisfasse les parties impliquées. Considérant le contexte international actuel, où la mondialisation engendre la multiplication des échanges entre des acteurs de natures différentes, la compréhension du processus de négociation devient un outil de résolution de litiges qui facilite l'élaboration de solutions adaptées à la réalité.

La première journée est consacrée à la présentation théorique (avec exercices) des approches traditionnelles et nouvelles de la négociation en relations internationales. Les deuxième et troisième journée porteront sur la mise en pratique, par le biais d'une étude de cas en relations internationales, avec simulation et jeu de rôle.

### Objectifs :

- connaître et comprendre les aspects techniques et théoriques de la négociation;
- être en mesure de préparer, mener et analyser une négociation;
- s'initier à la pratique de la négociation en relations internationales.

**Animateurs :** M. Pierre Beauchemin, consultant, sous la direction de M. Pierre Binette, professeur au Département de science politique de l'Université de Sherbrooke

**Durée :** 3 jours

**Dates :** Les 3, 4 et 5 mars 1998

**Endroit :** Campus du Fort Saint-Jean (Saint-Jean-sur-Richelieu)  
Formation et hébergement

**Groupe :** 12 personnes au maximum

### Modalités d'inscription :

Nous vous invitons, par le biais de la messagerie *GroupWise*, à vous inscrire auprès de Mme Sylvie Blouin de la Direction des ressources humaines.

Pour cette session, quelques places sont encore disponibles. Selon la demande, nous tiendrons une autre session dont la date est à déterminer.

## ATELIERS EN PROTOCOLE

Afin de répondre aux besoins des cadres, des conseillères et des conseillers en affaires internationales qui sont impliqués lors de visites officielles de personnalités étrangères, trois ateliers portant sur différents aspects du Protocole sont offerts dans la présente programmation.

**Durée :** 1 h 30

**Groupe :** sept personnes au maximum, afin de faciliter les échanges entre les personnes-ressources, les participantes et les participants.

✓ **Les Conventions de Vienne  
(rediffusion)**

L'implication pour le gouvernement du Québec des Conventions de Vienne sur les relations consulaires et diplomatiques, le rapport entre ces conventions et les représentations du Québec à l'étranger.

**Animateur :** M. André Samson, directeur des ententes et des organisations internationales

✓ **Introduction au Protocole  
(rediffusion)**

La définition, les relations officielles entre les autorités de l'État québécois et les représentants de gouvernements étrangers, les visites officielles (distinction entre divers types de visite, organisation et réalisation d'une visite).

**Animateurs :** M. René Vézina, adjoint au chef du Protocole  
Mme Geneviève Pelletier, coordonnatrice aux visites officielles, aux missions et aux cérémonial

✓ **Le Protocole, lors d'activités multilatérales**

Le volet «Protocole» de la conseillère et du conseiller en affaires internationales, lors d'événements internationaux, de rencontres multilatérales, d'activités réalisées par des organisations internationales gouvernementales (OIG), que ce soit au Québec ou à l'étranger, ou d'organisations internationales non gouvernementales (OING).

**Animateurs :** M. René Vézina, adjoint au chef du Protocole  
Mme Denise Marcotte, conseillère aux visites officielles, aux missions et aux cérémonial

**Modalités d'inscription :**

L'information concernant la tenue de chaque atelier sera diffusée par le biais de la messagerie *GroupWise*, environ deux semaines avant l'activité. À ce moment, vous pourrez vous inscrire auprès de Mme Sylvie Blouin de la Direction des ressources humaines.

## ATELIERS EN RELATIONS INTERNATIONALES

Dans le but de maintenir l'intérêt et de mettre à jour les connaissances des cadres, des conseillères et des conseillers en affaires internationales pour l'environnement international et différents sujets d'actualité, deux ateliers sont offerts à la programmation hiver et printemps 1998.

**Durée :** Une demi-journée

**Groupe :** Environ 20 personnes par atelier

- ✓ **Le dossier autochtone**
- ✓ **Le dossier constitutionnel**

### **Modalités d'inscription :**

L'information concernant la tenue de chaque atelier sera diffusée par le biais de la messagerie *GroupWise*, environ deux semaines avant l'activité. Vous aurez alors une description détaillée du sujet de même que le nom de la personne-ressource. À ce moment, vous pourrez vous inscrire auprès de Mme Sylvie Blouin de la Direction des ressources humaines.

## CONFÉRENCES-MIDI

Des conférences-midi vous sont offertes dans le cadre de la présente programmation, au cours desquelles des intervenantes ou des intervenants ministériels, gouvernementaux ou de l'extérieur feront le point sur un événement significatif et son impact pour le Ministère.

Rappelons que ces conférences-midi, tout en étant destinées aux cadres, aux conseillères et aux conseillers en affaires internationales sont également ouvertes à l'ensemble du personnel. Jusqu'en juin 1998, différents thèmes sont prévus, tels que:

- ✓ **la conjoncture économique actuelle au Québec**
- ✓ **la conjoncture politique actuelle**
- ✓ **la politique d'immigration**

### **Modalités d'inscription :**

L'information concernant la tenue de chaque conférence-midi sera diffusée par le biais de la messagerie *GroupWise*, environ deux semaines avant l'activité. Vous aurez alors une description détaillée du sujet, de même que le nom de la personne-ressource. À ce moment, vous pourrez vous inscrire auprès de Mme Sylvie Blouin de la Direction des ressources humaines.

## FORMATION EN LANGUES ÉTRANGÈRES

La maîtrise des langues, autres que le français, est essentielle à la compréhension des réalités étrangères et à la communication. Les cadres, les conseillères et les conseillers en affaires internationales doivent donc être fonctionnels dans au moins une autre langue que le français, et ce, tant au niveau de l'oral que de l'écrit.

Compte tenu du poids des états anglophones sur la scène mondiale et de la prépondérance de la langue anglaise dans les contacts entre diplomates, la priorité de la formation en langues étrangères sera accordée à l'anglais, sans négliger toutefois les autres langues.

Nous vous rappelons les objectifs ministériels en cette matière :

- que d'ici septembre 1999, tous les cadres, les conseillères et les conseillers en affaires internationales soient fonctionnels en langue anglaise (niveau V atteint);
- que d'ici septembre 1999, 50 % des cadres, des conseillères et des conseillers en affaires internationales soient fonctionnels dans une autre langue que l'anglais et le français.

À l'automne 1996, nous avons complété l'évaluation du niveau de connaissances en langue anglaise auprès des cadres, des conseillères et des conseillers en affaires internationales, afin d'établir un programme personnalisé de formation en langue anglaise visant à atteindre le résultat anticipé pour septembre 1999.

Vous pouvez consulter sur l'intranet, dans le site de la Direction des ressources humaines, le cadre de gestion en langues étrangères qui précise les services offerts pour chaque niveau, les moyens d'apprentissage à privilégier et le nombre d'heures à investir.

Dans la présente programmation, les cadres, les conseillères et les conseillers en affaires internationales doivent compléter leurs cours prévus entre octobre 1997 et juin 1998, selon le cas. Deux évaluations sont réalisées, soit à la mi-session et à la fin de la session. Un rapport du progrès d'apprentissage est remis à chaque participante et participant à la fin de cette période, de même qu'à sa supérieure immédiate ou son supérieur immédiat.

### **Modalités d'inscription :**

Les personnes non inscrites présentement et qui sont visées par le programme, doivent le faire auprès de Mme Sylvie Blouin de la Direction des ressources humaines.

## STAGES DE COURTE DURÉE

Pour l'année 1998, sous le volet «Perfectionnement des connaissances de l'environnement international», nous vous offrons la possibilité de participer à des stages de courte durée (5 jours) à **Wilton Park** en Angleterre. Vous avez déjà reçu la programmation de 1998.

Les stages sont ventilés de la façon suivante : un par unité administrative pour un maximum de dix personnes.

### Modalités d'inscription :

Le directeur général ou l'équivalent identifie la ou le stagiaire ainsi que le stage retenu. Il est entendu que le choix des stagiaires doit être appuyé sur les paramètres suivants :

- la pertinence du stage en rapport avec les attributions
- l'évaluation du rendement
- l'impact du stage sur le cheminement de carrière
- la capacité de réinvestir les acquis
- l'habileté en langue anglaise (niveau V)
- le profil de développement de l'employée ou l'employé

Les demandes validées par le directeur général ou l'équivalent sont transmises à la Direction des ressources humaines qui s'assure d'éviter que deux membres du personnel visé participent à la même conférence.

À la suite du stage, la participante ou le participant s'engage à fournir un rapport détaillé et, s'il y a lieu, à participer à des rencontres d'information.

Nous offrons également un séminaire intensif d'une semaine, le «**Georgetown Leadership Seminar**» à Washington (printemps 1998), qui s'adresse particulièrement aux hauts fonctionnaires.

32. Liste des nominations d'attachés culturels en poste à l'étranger depuis le 29 janvier 1997.

MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES

TITRE : Liste des nominations d'attachés culturels en poste à l'étranger depuis le 1997-01-29

NOM	DÉLÉGATION	DATE D'ENTRÉE EN FONCTION
DROUIN, Marc	Bruxelles	1997-09-01

33. Prévisions et mandats relatifs aux délégués itinérants.

## MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES

**TITRE : Prévissions et mandats relatifs aux délégués œuvrant à partir du Québec**

Le mandat des délégués œuvrant à partir du Québec, approuvé par le gouvernement par décret, comporte les volets suivants :

- agir à titre de représentant et de porte-parole officiel du gouvernement du Québec ;
- faire connaître le Québec et les politiques du gouvernement du Québec ;
- défendre les intérêts du Québec et intervenir auprès des décideurs de différents milieux ;
- contribuer à renforcer la présence du Québec et à développer des conditions favorables à son endroit comme partenaire politique, économique et culturel.

Les délégués œuvrant à partir du Québec exercent leur mandat et leurs diverses fonctions sous l'autorité de la Sous-ministre et en étroite concertation avec les unités géographiques du MRI et les ministères sectoriels. Le délégué participe à la définition des objectifs, des stratégies et des priorités du gouvernement sur les territoires dont il a la responsabilité.

34. Dépenses engagées relatives à la fermeture des treize délégations du Québec à l'étranger (déplacement ou abolition de postes, rupture de baux, remise en état des lieux, etc...) pour les années 1996-1997 et 1997-1998. Économie réalisée en 1996-1997.

MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES

**TITRE :** Dépenses engagées relatives à la fermeture des treize délégations du Québec à l'étranger (déplacement ou abolition de postes, rupture de baux, remise en état des lieux, etc...) pour les années 1996-1997 et 1997-1998. Économie réalisée en 1996-1997.

La réponse à cette question a été fournie dans le cadre de l'étude des crédits 1997-1998.

35. Tableau descriptif des membres du personnel chargés de l'administration (siège et réseau) versus les trois autres directions du Ministère.

**TITRE: TABLEAU DESCRIPTIF DES MEMBRES DU PERSONNEL CHARGÉ DE L'ADMINISTRATION (SIÈGE ET RÉSEAU) VERSUS LES TROIS AUTRES DIRECTIONS DU MINISTÈRE**

PERSONNEL CHARGÉ DE L'ADMINISTRATION*										PERSONNEL AUTRES DIRECTIONS					GRAND TOTAL MRI
HC	C	P	T	S	TOTAL ADMINISTRATION	RATIO	HC	C	P	T	S	TOTAL AUTRES DIRECTIONS	RATIO		
0	5	21	27	17	70	12,5%	11	45	215	57	161	489	87,5%	559	

\* Incluant le FOGIQE

C: Cadre

H.C.: Hors cadre

P: Professionnel

S: Soutien

T: Technicien

TABLEAU DESCRIPTIF DES MEMBRES DU PERSONNEL CHARGÉ DE L'ADMINISTRATION (SIÈGE ET RÉSEAU)

Unités administratives	Cadres	Professionnels	Techniciens	Soutiens	TOTAL
Ressources humaines	2	4	7	8	21
Ressources financières et matérielles*	2	3	7	7	19
Gestion de l'information et des inforoutes	1	14	13	2	30
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>21</b>	<b>27</b>	<b>17</b>	<b>70</b>

\* Incluant le Fogique

36. Coûts engendrés par le congédiement des employés et/ou contractuels des délégations générales et bureaux du Québec à l'étranger depuis janvier 1995.

MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES

**TITRE :** Coûts engendrés par le congédiement des employés et/ou contractuels des délégations générales et bureaux du Québec à l'étranger depuis avril 1997.

PÉRIODE COUVERTE	INDEMNITÉS DE DÉPART
97-04-01 AU 98-03-31	130 043\$

37. Copie des jugements rendus en France suite aux poursuites intentées contre la délégation générale du Québec à Paris suite au congédiement d'employés en indiquant:

- a) les coûts;
- b) la firme engagée pour défendre les intérêts de la délégation;
- c) les noms et titres des personnes concernées.

MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES

**TITRE :** Jugements rendus en France suite aux poursuites intentées contre la délégation générale du Québec à Paris suite au congédiement d'employés.

a) les coûts:

4 600.40 \$

b) la firme engagée pour défendre les intérêts de la délégation:

Veil Armfelt Jourde LaGaranderie

69, Avenue Victor Hugo

75783 Paris cedex 16

c) les noms et titres des personnes concernées:

Danielle Barbeau, agente de soutien administratif - secteur Tourisme

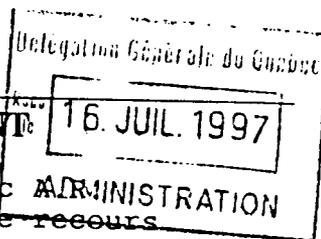
Carole Rehel, technicienne - secteur Tourisme

CONSEIL DE PRUD'HOMMES  
DE PARIS

Conseil de Prud'Hommes  
de Paris  
7 Rue Louis Blanc  
5484 PARIS CEDEX 10

NOTIFICATION D'UN JUGEMENT

par lettre recommandée avec  
et indication de la voie de recours



G N° F 96/11788

Section Activités diverses - Chambre 3

AFFAIRE

Mlle Danielle BARBEAU

contre

DELEGATION GENERALE DU QUEBEC

DELEGATION GENERALE DU QUEBEC

66 rue Pergolèse  
75116 PARIS  
DEFENDEUR

Mlle Danielle BARBEAU  
260, rue des Franciscains  
G1 R1 J1 Province de Québec  
CANADA

DEMANDEUR

Par la présente lettre recommandée avec demande d'avis de réception, le greffier en chef, en application de l'article R.516-42 du Code de travail, vous notifie le jugement ci-joint rendu le :  
vendredi 13 Juin 1997.

La voie de recours qui vous est ouverte contre cette décision, est :

- opposition
- contredit
- appel
- pourvoi en cassation
- pas de recours immédiat

AVIS IMPORTANT :

Les voies de recours (délais et modalités) sont mentionnées sur la feuille ci-jointe.

Nouveau Code de procédure civile :

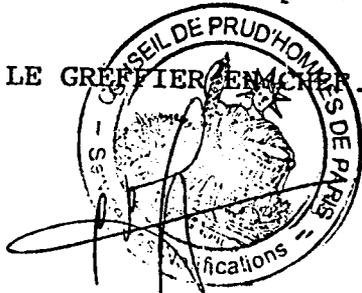
Article 668 :

La date de la notification par voie postale est, (...) à l'égard de celui à qui elle est faite, la date de réception de la lettre.

Article 680 :

(...) L'auteur d'un recours abusif ou dilatoire peut être condamné à une amende civile et au paiement d'une indemnité à l'autre partie.

FAIT LE 15/07/1997, LE GREFFIER EN CHEF.



cc. M. Gauthier  
M. TRINCO

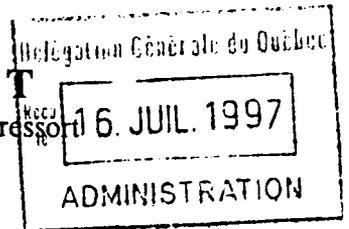
RP 37

1/7

DE PARIS  
27 Rue Louis Blanc  
75484 PARIS CEDEX 10  
Tél : 01.40.38.52.00

REPUBLICQUE FRANCAISE  
AU NOM DU PEUPLE FRANCAIS

**JUGEMENT**  
Contradictoire en premier ressort



SECTION  
Activités diverses - Chambre 3

SM

RG N° F 96/11788

NOTIFICATION par  
LR/AR du : 20 JUIN 1997

Délivrée  
au demandeur le :

au défendeur le : 23/06/97

Prononcé à l'audience du 13 Juin 1997

Rendu par le Bureau de Jugement composé de

Mme Bernadette LEMAISTRE, Président d'audience  
Employeur  
M. Georges CAMBOUR, Conseiller Prud'homme Employeur  
Mme Marie Josée DUPLAN, Conseiller Prud'homme Salarié  
M. Michel BOURBOUZE, Conseiller Prud'homme Salarié

assistés de M. Bruno GENDROT, Greffier

ENTRE

Mademoiselle Danielle BARBEAU  
Agent d'information

71 avenue Carnot  
94230 CACHAN

*Partie demanderesse*, Représentée par Maître RAYNAUD  
(avocat au barreau de Paris)

ET

COPIE EXECUTOIRE  
délivrée à :

le :

RECOURS n°

fait par :

le :

par L.R.  
au S.G.

DÉLÉGATION GÉNÉRALE DU QUEBEC  
Représentation du Québec à Paris

66 rue Pergolèse  
75116 PARIS

*Partie défenderesse*, Représentée par Maître JOURDE  
(avocat au barreau de Paris)

**PROCÉDURE**

- Saisine du Conseil le 28 Août 1996,
- Convocation de la partie défenderesse, par lettres simple et recommandée reçue le 2 septembre 1996, à l'audience de conciliation du 16 Octobre 1996,
- Renvoi à l'audience de jugement du 19 février 1997 puis à celle du 21 Mai 1997.

**Dernier état de la demande principale :**

- Cotisations chômage (absence) un an de prestation . . . . . 80.000,00 F
- Indemnité de congés payés 1992 et 1994 . . . . . 35.704,12 F
- Indemnité de licenciement 3 ans et 9 mois . . . . . 4.307,40 F
- Indemnité pour non respect de la procédure de licenciement . . . . . 11.486,42 F
- Indemnité pour licenciement sans cause réelle et sérieuse . . . . . 69.000,00 F
- Dommages et intérêts pour rupture abusive . . . . . Mémoire

**Demande reconventionnelle :**

- Soulève l'exception d'incompétence DU Conseil de Prud'hommes de Paris.

**DIRES DES PARTIES**

La DÉLÉGATION GÉNÉRALE DU QUÉBEC soulève in limine litis l'exception d'immunité juridictionnelle dont d'après elle, elle bénéficie, ce qui rend irrecevable la demande de Mademoiselle BARBEAU devant le Conseil de Prud'hommes de ce fait incompétent pour juger le litige l'opposant à sa salariée.

Elle indique que depuis le 11 décembre 1964, elle bénéficie des privilèges et immunités diplomatiques tant pour le siège de la délégation générale que pour l'agent général, cette immunité lui ayant été accordée par la France le 11 décembre 1964 et n'a jamais été retirée depuis, bien au contraire ainsi qu'il résulte des pièces qu'elle fournit. Qu'en conséquence, la demande devant le Conseil de Prud'hommes est irrecevable, celui-ci n'étant pas compétent pour statuer sur une demande introduite contre elle.

Elle indique que Mademoiselle BARBEAU a été engagée comme salariée occasionnelle locale aux termes de la loi canadienne et n'a pu travailler que parce qu'elle était employée par la DÉLÉGATION GÉNÉRALE DU QUEBEC car elle n'avait pas de carte de travail. Qu'elle a été licenciée en mars 1996 à la suite de restrictions budgétaires entraînant des suppressions de postes et qu'elle a quitté la France n'ayant ni carte de séjour ni carte de travail à l'issue de son contrat de travail avec la DÉLÉGATION GÉNÉRALE DU QUEBEC.

Que bien que n'ayant pas la qualité de fonctionnaire, elle participait à la mission de service public de la maison diplomatique représentée et que l'importance du poste occupé est sans influence sur l'application de l'immunité diplomatique.

Que contrairement à ce que soutient Mademoiselle BARBEAU, ce n'est pas parce que la DÉLÉGATION GÉNÉRALE DU QUEBEC n'est qu'une province et non un état qu'elle ne peut bénéficier de cette immunité, car d'autres pays comme par exemple la Palestine en bénéficient bien que n'étant pas un état et sous l'occupation la France libre a été reconnue en la personne du Général de Gaulle, l'immunité juridictionnelle n'étant pas attachée à la notion d'état ou de souveraineté mais reconnue par décision d'un autre état.

Que contrairement à ce que soutient Mademoiselle BARBEAU qui indique que tous les actes ne bénéficient pas de cette immunité mais seulement les actes d'autorité et non les actes de gestion et qu'en conséquence le licenciement de Mademoiselle BARBEAU relevant d'un acte de gestion ne serait pas bénéficiaire de cette immunité, l'acte de licenciement est un acte d'autorité et il n'y a pas lieu de procéder à une telle distinction.

Qu'ainsi donc la DÉLÉGATION GÉNÉRALE DU QUEBEC doit être déclarée bien fondée en son exception d'immunité juridictionnelle, Mademoiselle BARBEAU devant se pourvoir si elle le souhaite devant une juridiction québécoise.

Mademoiselle BARBEAU réplique :

Qu'elle a été engagée par la DÉLÉGATION GÉNÉRALE DU QUEBEC par plusieurs contrats occasionnels jusqu'à ce qu'enfin et juste avant son licenciement son contrat devienne un contrat à durée indéterminée. Qu'il est trop facile d'invoquer l'immunité diplomatique pour ne pas appliquer la loi française, car l'immunité invoquée est limitée aux locaux de la DÉLÉGATION GÉNÉRALE DU QUEBEC et à l'agent général aux termes de la lettre du 11 décembre 1964, et que les pièces subséquentes n'ont rien ajouté à ces droits.

Que d'autre part, rien dans les documents postérieurs ne prouvent qu'à la date de la rupture du contrat, la DÉLÉGATION GÉNÉRALE DU QUEBEC bénéficiait du statut d'Etat au sens de la convention de Vienne car seule aux termes de l'article 31 de la convention de Vienne l'immunité diplomatique est accordée à un état par un autre état, et la DÉLÉGATION GÉNÉRALE DU QUEBEC n'est pas un état mais une province.

Que Mademoiselle BARBEAU n'a bénéficié ni de la sécurité sociale en France, ni du chômage en France ou au Canada et se trouve de ce fait sans ressources, alors qu'elle a été recrutée en France, que son contrat de travail a été conclu en France et que l'article 41 de la convention de Vienne oblige à respecter la législation accréditaire.

Qu'enfin le licenciement n'est qu'un acte de gestion du personnel qui n'est pas couvert par l'immunité de juridiction, cette immunité n'étant pas absolue.

Que les fonctions de Mademoiselle BARBEAU étaient subalternes et ne relevaient pas d'une mission de service public ou de la manifestation d'une souveraineté de l'état canadien et encore moins de la province du Québec.

Que la législation française doit lui être appliquée, ce que d'ailleurs a fait pour partie la DÉLÉGATION GÉNÉRALE DU QUEBEC comme elle le reconnaît en indiquant qu'elle ne l'a fait que par "courtoisie".

Qu'ainsi donc l'exception d'immunité juridictionnelle doit être écartée et Mademoiselle BARBEAU déclarée recevable en son action contre son employeur.

#### SUR QUOI LE CONSEIL

Après en avoir délibéré conformément à la loi a prononcé, le 13 juin 1997, le jugement suivant :

ATTENDU qu'il est constant que Mademoiselle BARBEAU a été embauchée par la DÉLÉGATION GÉNÉRALE DU QUEBEC comme secrétaire standardiste en France. Qu'elle n'avait pas de carte de travail. Que les contrats dont elle bénéficie étaient des contrats "occasionnels" selon la loi canadienne, et qu'elle n'avait pas le statut de fonctionnaire, bien que participant du seul fait de son emploi à une mission diplomatique dans des locaux diplomatiques ;

ATTENDU qu'il est constant que la DÉLÉGATION GÉNÉRALE DU QUEBEC bénéficie depuis 1964 des privilèges et immunités diplomatiques reconnus aux missions diplomatiques accréditées en France entraînant l'inviolabilité de ses locaux et un régime spécial fiscal permettant d'engager sur place du personnel canadien sans que celui-ci ait à obtenir un permis de travail ce qui est le cas de Mademoiselle BARBEAU ;

Qu'il importe peu que la province du Québec ait ou non le caractère souverain ou non d'un état, puisque c'est en connaissance de cause que lui ont été accordés ces droits et privilèges par l'état du Québec français ;

Qu'il est également sans conséquence juridique que la DÉLÉGATION GÉNÉRALE DU QUEBEC ait accepté de donner à Mademoiselle BARBEAU certains droits de la législation française "par courtoisie" étant libre d'accorder ou non ce plus, à sa salariée, sans y être juridiquement contrainte ;

ATTENDU que si certaines décisions ont fait une discrimination entre les actes d'autorité qui seraient couverts par l'immunité juridictionnelle, et d'autres dits de gestion qui ne le seraient pas, il apparaît difficile pour le Conseil de Prud'hommes de suivre cette subtile distinction qui ne résulte d'aucun texte et s'avérerait subjective dans l'appréciation à faire d'un acte d'une autorité étrangère. Que d'ailleurs un licenciement s'analyserait plutôt comme un acte d'autorité que comme un acte de gestion ;

Que compte tenu de l'accréditation de la DÉLÉGATION GÉNÉRALE DU QUEBEC, l'action de Mademoiselle BARBEAU devant le Conseil de Prud'hommes est irrecevable, celui-ci étant incompétent pour en juger du fait de l'immunité juridictionnelle revendiquée à juste titre par la DÉLÉGATION GÉNÉRALE DU QUEBEC.

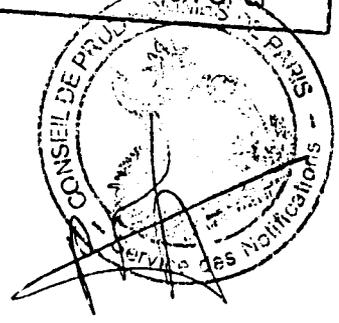
PAR CES MOTIFS

Le Conseil statuant publiquement, par jugement contradictoire et en premier ressort :

- DÉCLARE RECEVABLE l'exception d'incompétence du Conseil de Prud'hommes de PARIS basée sur l'exception d'immunité juridictionnelle dont se prévaut à juste titre la DÉLÉGATION GÉNÉRALE DU QUEBEC.

LE GREFFIER  
*[Signature]*

EXPEDITION CERTIFIEE  
CONFORME  
POUR NOTIFICATION  
Le Greffier en Chef



LE PRESIDENT  
*[Signature]*

15. Juil. 1997

Conseil de Prud'Hommes  
de Paris  
7 Rue Louis Blanc  
5484 PARIS CEDEX 10

NOTIFICATION D'UN JUGEMENT

par lettre recommandée avec A.R.  
et indication de la voie de recours

RG N° F 96/13763

Section Activités diverses - Chambre 3

AFFAIRE

Mme Carole REHEL

contre

DELEGATION GENERALE DU QUEBEC

DELEGATION GENERALE DU QUEBEC

66 rue Pergolèse  
75116 PARIS  
DEFENDEUR

Mme Carole REHEL  
66, rue de Bagnolet  
75020 PARIS

DEMANDEUR

Par la présente lettre recommandée avec demande d'avis de réception, le greffier en chef, en application de l'article R.516-42 du Code de travail, vous notifie le jugement ci-joint rendu le :  
vendredi 4 Juillet 1997.

La voie de recours qui vous est ouverte contre cette décision, est :

- opposition
- contredit
- appel
- pourvoi en cassation
- pas de recours immédiat

AVIS IMPORTANT :

Les voies de recours (délais et modalités) sont mentionnées sur la feuille ci-jointe.

Nouveau Code de procédure civile :

Article 668 :

La date de la notification par voie postale est, (...) à l'égard de celui à qui elle est faite, la date de réception de la lettre.

Article 680 :

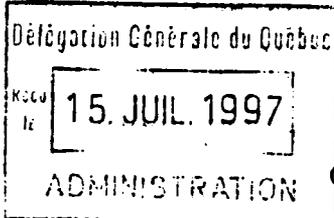
... L'auteur d'un recours abusif ou dilatoire peut être condamné à une amende civile et au paiement d'une indemnité à l'autre partie.

FAIT LE 11/07/1997, LE GREFFIER EN CHEF.



de I. Fortin

RP37



**JUGEMENT**  
Contradictoire en premier ressort

**SECTION**  
Activités diverses - Chambre 3

CH

G N° F 96/13763

NOTIFICATION par  
R/AR du : 11 JUIL. 1997

délivrée  
au demandeur le :

au défendeur le :

COPIE EXECUTOIRE  
délivrée à :

RECOURS n°

fait par :

par L.R.

et S.G.

Prononcé à l'audience du 4 Juillet 1997

Rendu par le Bureau de Jugement composé de

Mme Edith BOILLOT, Président d'audience Salarié  
M. Michel BONO, Conseiller Prud'homme Salarié  
M. Paul MEYKIECHEL, Conseiller Prud'homme Employeur  
M. François RIOUAL, Conseiller Prud'homme Employeur

assistés de Melle Danielle RECARTE, Greffier

ENTRE

**Madame Carole REHEL**  
Technicien touristique

66, rue de Bagnolet  
75020 PARIS

*Partie demanderesse*, Représentée par Me RAYNAUD (avocat au  
barreau de PARIS)

ET

**DELEGATION GENERALE DU QUEBEC**  
Représentation du Québec à Paris

66 rue Pergolèse  
75116 PARIS

*Partie défenderesse*, Représentée par Me JOURDE (avocat au  
barreau de PARIS)

PROCEDURE

- Saisine du Conseil le 15 Octobre 1996
- Convocation de la partie défenderesse, par lettres simple et recommandée reçue le 21 Octobre 1996, à l'audience de conciliation du 28 Novembre 1996
- Renvoi à l'audience de jugement du 7 Avril 1997 puis 4 Juillet 1997

Dernier état de la demande principale :

- RECOURS PORTANT SUR UN LICENCIEMENT POUR MOTIF ECONOMIQUE
- Absence de prise en compte des critères de licenciement et non reclassement
- Indemnité pour licenciement sans cause réelle et sérieuse à défaut de réintégration . . . . . 233.088,84 F

EXPOSE DU LITIGE

Madame Carole REHEL a été employée par la Délégation Générale du Québec à compter du 1er Février 1988 en qualité d'agent de soutien administratif pour tenir un emploi de standardiste-réceptionniste-secrétaire à l'Office du Tourisme du Québec ;

A compter du 1er Mars 1992, sa qualification est devenue celle de technicienne pour tenir l'emploi de responsable d'accueil et de renseignements touristique sous l'autorité du directeur de l'Office du Tourisme du Québec ;

Elle a été convoquée par lettre recommandée avec accusé de réception du 30 Avril 1996 à un entretien préalable à un éventuel licenciement pour motif économique et licenciée par lettre recommandée avec accusé de réception du 17 Mai 1996 disposant notamment :

"A la suite de notre entretien du 10 Mai 1996, nous vous informons que nous sommes contraints de vous licencier pour le motif économique suivant : restriction budgétaire entraînant la fermeture de l'Office du Tourisme du Québec et l'abolition de votre poste. Comme nous vous l'avons indiqué au cours du même entretien, la possibilité vous est offerte d'adhérer à une convention de conversion évitant ainsi un "licenciement sec"."

Madame Carole REHEL acceptait la convention de conversion proposée par son employeur et son contrat était résilié le 31 Mai 1996 ;

La Délégation Générale du Québec soulève in limine litis l'incompétence matérielle du Conseil de Prud'hommes au motif qu'elle représente l'Etat et le Gouvernement du Québec en France ;

Elle soutient que depuis le 11 Décembre 1964, elle bénéficie des privilèges et immunités diplomatiques tant pour le siège de la délégation générale que pour l'agent général, cette immunité lui ayant été accordée par la France le 11 Décembre 1964 et n'ayant jamais été retirée depuis, comme cela résulte des courriers qui lui ont été adressés ultérieurement par le Ministère des Affaires Etrangères ;

Que compte tenu de ce statut diplomatique, elle dispose bien évidemment d'une inviolabilité de ses locaux mais également d'un régime fiscal particulier ou encore, ce qui intéresse directement Madame Carole REHEL, de la possibilité d'employer sur le plan local du personnel qui n'avait pas par ailleurs de permis de travail, que cette immunité s'applique à tous les actes pris au nom et pour le compte de la mission diplomatique en sa qualité de représentante du Québec et que Madame Carole REHEL, tout comme le concierge ou même le chauffeur de la Délégation Générale du Québec, participent à la mission de service public que doit accomplir la représentation diplomatique sur le territoire français, la jurisprudence étant constante sur ce point ;

Que c'est en vain que, se fondant notamment sur la seule convention de Vienne, Madame Carole REHEL fait valoir que la Délégation Générale du Québec ne peut bénéficier de cette immunité diplomatique et ce, notamment parce qu'elle ne serait pas un état souverain, qu'en effet il est incontestable que la Délégation Générale du Québec à Paris représente sur le territoire national français la Province du Québec, qui en sa qualité de province d'un état fédéral a des pouvoirs souverains dans les domaines qui lui sont propres ;

Que de plus il importe seulement de constater que la France, état souverain, a reconnu à la Province du Québec le statut de mission diplomatique lui conférant ainsi les mêmes droits que tout autre état, qu'il soit souverain ou pas, reconnu ou pas, que les mêmes immunités et privilèges ont d'ailleurs été reconnus à la Délégation Générale de la Palestine ;

Qu'en conséquence, au sein de la mission diplomatique, la Délégation Générale du Québec n'est pas tenue d'appliquer la loi française, que par courrier du 19 Août 1996, elle a d'ailleurs indiqué à Madame Carole REHEL, que par courtoisie, elle respecte les dispositions de la loi française qui n'entrent pas en conflit soit avec sa propre loi ou qui ne portent pas atteinte à sa capacité d'administrer son personnel et que les juridictions françaises sont radicalement incompétentes pour statuer sur un litige opposant toute personne physique ou morale à la mission diplomatique ;

Madame Carole REHEL expose que pour pouvoir bénéficier des deux immunités de juridiction et d'exécution, il faut être un Etat souverain, que la jurisprudence a eu l'occasion de préciser que l'immunité diplomatique ne bénéficiait pas aux Etats fédérés, membres d'un Etat fédéral, qu'en l'espèce, la Province du Québec dispose certes de certains pouvoirs qui lui sont propres, mais qui ne lui confèrent aucune souveraineté dans l'ordre international, que de plus, le Québec ne dispose d'aucun siège dans les organisations internationales, notamment à l'ONU à la différence de l'Etat Palestinien qui y siège et à qui on a pu ainsi reconnaître une immunité à ses différentes délégations, qu'enfin, les Québécois ont par deux référendums du 20 Mai 1980 et du 30 Octobre 1995 dit non à l'indépendance du Québec, à sa souveraineté (référendums au cours desquels la participation fut supérieure à 85%), qu'ainsi le Québec dispose d'une souveraineté limitée au plan national mais aucunement sur le plan international, mais pas de cette souveraineté nécessaire à la reconnaissance d'une immunité diplomatique, et ne peut donc en faire profiter les Délégations qui la représente ;

Elle fait valoir que ni la lettre du Ministère des Affaires Etrangères (Français) du 11 Décembre 1964 ni les autres pièces produites par la Délégation, dont certaines sont d'ailleurs postérieures au licenciement n'établissent que la Délégation est en droit de bénéficier de l'immunité juridictionnelle ou diplomatique ;

Elle ajoute que l'article 31 de la Convention de Vienne, telle qu'elle résulte de la loi du 29 Novembre 1969 et du Décret du 29 Mars 1971, prévoit que l'agent diplomatique jouit de l'immunité de la juridiction civile, que cette immunité bénéficie à l'agent diplomatique à titre personnel et n'est accordée que par un Etat, à l'agent diplomatique d'un autre Etat ;

Que la Province du Québec n'a pas le statut d'Etat indépendant et n'est pas signataire de la Convention, qu'elle ne peut donc pas prétendre au statut d'Etat - pour invoquer une immunité juridictionnelle et échapper de ce fait à l'application de la loi française et à ses règlements ; qu'en toute hypothèse, l'article 41 de la Convention de Vienne impose à tout bénéficiaire de privilèges et immunité le devoir de respecter la législation de l'Etat accréditaire ;

Que dans le cas peu vraisemblable où le Conseil reconnaîtrait que la Délégation bénéficie du statut diplomatique, celui-ci n'empêche pas d'écarter le privilège d'immunité de juridiction pour les personnes qui ne participent pas de manière directe au fonctionnement du service public de l'Etat bénéficiaire du privilège de l'immunité ;

Que la Cour de Cassation dans un arrêt du 7 Janvier 1992 a confirmé que :

l'immunité de juridiction dont bénéficie un Etat étranger n'est pas absolue et ne peut être invoquée que par l'Etat qui se croit fondé à s'en prévaloir ;

l'immunité de juridiction dont jouit, en application de l'article 31 de la Convention de Vienne, le chef de mission, ne s'attache qu'aux actions concernant les actes passés au nom et pour le compte de l'Etat étranger et non aux actes de gestion ;

Que la Cour de Cassation impose de rechercher si l'Etat étranger en procédant au licenciement de salarié étranger a procédé à un acte de puissance publique ou à un simple acte de gestion ;

Qu'en l'espèce, il n'est pas établi que Madame Carole REHEL, agent de soutien administratif, participait à l'exercice d'une mission de service public ni aux prérogatives de puissance publique au nom et pour le compte de l'Etat accréditant, le Canada, ni même pour la Province du Québec ;

Qu'au contraire, par l'exercice de ses fonctions de responsable d'accueil et de renseignements touristiques, elle participait aux activités subalternes "promotionnelles" et culturelles de développement commercial de la Province du Québec, ce qui ne relève pas d'une mission de service public ou de la manifestation d'une souveraineté de l'Etat Canadien et encore moins de la Province du Québec, que la décision de rupture du contrat de travail d'un agent de soutien administratif sans responsabilité ni prérogative de représentation de la puissance publique est un acte de gestion relevant du droit privé et qu'en conséquence, la Délégation au nom et pour le compte de la Province du Québec, n'a procédé qu'à un acte de gestion et ne peut pas invoquer le bénéfice de l'immunité pour écarter sa responsabilité et justifier l'immunité de juridiction ;

#### MOTIFS DU CONSEIL

Le Conseil après en avoir délibéré conformément à la loi a prononcé, le jour même, le jugement suivant :

Considérant que par lettre du 11 Décembre 1964 le Ministère des Affaires Etrangères a fait savoir à l'Ambassadeur du Canada que les mesures suivantes seraient prises :

1°) en ce qui concerne le siège de la Délégation Générale :

- inviolabilité des locaux administratifs et des archives,
- exonération des droits de mutation et de publicité foncière, lors de l'acquisition de l'immeuble sis à PARIS, 22 rue Pergolèse,
- exonération des impôts fonciers et mobiliers.

2°) en ce qui concerne l'agent général :

- inviolabilité de la personne, du domicile et des biens,
- privilèges diplomatiques traditionnels de caractère fiscal et douanier.

Qu'il résulte de cette lettre qu'aucune immunité de juridiction n'est visée et que l'immunité de l'exécution est limitée à l'inviolabilité des locaux administratifs et des archives de la Délégation Générale et de l'inviolabilité de la personne, du domicile et des biens de l'agent général ;

Considérant que la possibilité d'employer en France sans permis de travail des salariés étrangers ne relevant pas de la Communauté Economique Européenne ne justifie en aucune façon de l'immunité de juridiction dont se prévaut la Délégation Générale du Québec ;

Considérant qu'il n'est pas démontré par la Délégation Générale du Québec que la Province du Québec est un état souverain ou aurait été reconnu comme tel par la France, que le fait qu'un statut diplomatique ait été reconnu à la Délégation Générale de la Palestine, qui siège d'ailleurs à l'ONU, ne justifiant pas qu'il en ait été de même pour la Délégation Générale du Québec ;

Considérant que la Délégation Générale du Québec n'établit pas non plus que Madame Carole REHEL participait à l'exercice d'une mission de service public pour la Province du Québec ou l'Etat canadien ;

Considérant que la Délégation Générale du Québec a entendu se soumettre à la législation du travail française, qu'elle a en effet établi des bulletins de salaire comportant la totalité des cotisations sociales : Assurance maladie, vieillesse, chômage, retraite complémentaire, etc .... ainsi que la C.S.G. et la C.R.D.S. et qu'elle a également procédé au licenciement pour motif économique de Madame Carole REHEL en respectant les articles L.122.14. et suivants du Code du Travail ;

Considérant que dès lors c'est à tort que la Délégation Générale du Québec se prévaut d'une immunité juridictionnelle et qu'il s'ensuit que le Conseil de Prud'hommes se déclare compétent ;

Considérant qu'il ne résulte pas des pièces versées aux débats que la Délégation Générale du Québec soit dotée de la personnalité morale, si tel est le cas il conviendrait que la demanderesse précise qui de la Province du Québec ou du Délégué Général pris personnellement est le défendeur à l'action engagée devant le Conseil de Prud'hommes ;

**PAR CES MOTIFS :**

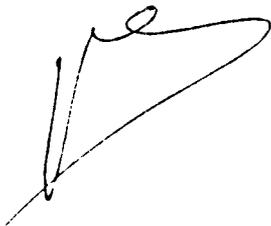
Le Conseil statuant publiquement, contradictoirement et en premier ressort :

SE DECLARE compétent.

DIT que l'instance est suspendue jusqu'à l'expiration du délai de recours.

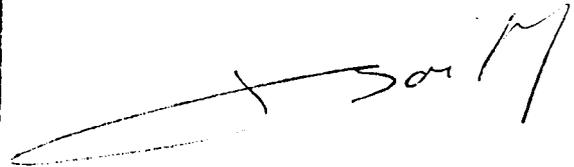
RESERVE les dépens.

LE GREFFIER



EXPEDITION CERTIFIEE  
CONFORME  
POUR NOTIFICATION  
Le Greffier en Chef

LE PRESIDENT



COUR D'APPEL  
DE  
PARIS

GREFFE SOCIAL

34, Quai des Orfèvres  
75055 PARIS LOUVRE SP

REFERENCES :

ARRET N° 10  
DU 17/12/1997  
R.G. N° 97/35429

AFFAIRE

Danielle BARBEAU

contre

DELEGATION GENERALE DU  
QUEBEC

<b>À télécopier</b>	
A :	M. André PRINCE
Service :	
N° de télécopieur :	649.3905
N° de pages :	11
De :	B. Bureau
Date :	18.01.98
Organisme :	DBAT
N° du télécopieur :	
Message :	

IMPORTANT :

*Le pourvoi en cassation est une voie extraordinaire de recours qui exclut un nouvel examen des faits ; il a seulement pour objet de faire vérifier par la Cour de Cassation si la décision rendue est conforme à la loi.*

*La Cour de Cassation peut condamner l'auteur d'un recours abusif ou dilatoire à une amende civile pouvant atteindre 20.000 F et au paiement d'une indemnité à l'autre partie (article 628 du Nouveau Code de Procédure Civile). C'est pourquoi il est de votre intérêt, dès réception de cette notification, de prendre tous conseils utiles en vue d'apprécier si un pourvoi aurait des chances de succès.*

*L'exercice d'un pourvoi en cassation n'empêche pas le bénéficiaire de la décision de justice faisant l'objet du pourvoi de la faire exécuter.*

Paris, le 17/12/1997

NOTIFICATION D'UN ARRET  
DE LA CHAMBRE SOCIALE

LE GREFFIER EN CHEF DE LA COUR D'APPEL DE PARIS  
conformément à l'article R 516-42 du code du  
Travail, notifie à

Délégation Générale du Québec	
Reçu le	05. JAN. 1998
66 rue Pergolèse 75116 PARIS	
ADMINISTRATION	

l'arrêt rendu par la Cour d'appel de Paris dans l'affaire visée  
en marge et lui adresse sous ce pli l'expédition dudit arrêt.  
Procédure sans ministère d'avocat à la Cour de Cassation.

**LE DELAI DE POURVOI EN CASSATION EST DE  
DEUX MOIS A DATER DE LA PRESENTE  
NOTIFICATION**

Ce délai est augmenté d'un mois pour les personnes qui demeurent  
dans un département ou territoire d'outre-mer et de deux mois  
pour celles qui demeurent à l'étranger.

**ARTICLE 984 du Nouveau Code de Procédure Civile.**

Le pourvoi en cassation est formé par déclaration orale ou écrite  
que la partie ou tout mandataire muni d'un pouvoir spécial fait,  
remet ou adresse par pli recommandé, au secrétariat de la  
juridiction qui a rendu la décision attaquée (en l'occurrence : le  
Greffe Social de la Cour d'Appel de Paris).

**ARTICLE 985.**

La déclaration indique les noms, prénoms, profession et domicile  
du demandeur au pourvoi, ainsi que les noms et adresse du ou des  
défendeurs au pourvoi. Elle désigne la décision attaquée.

**ARTICLE 989.**

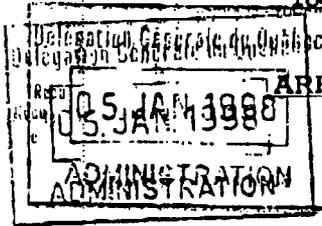
Lorsque la déclaration du pourvoi ne contient pas l'énoncé, même  
sommaire, des moyens de cassation invoqués contre la décision  
attaquée, le demandeur doit, à peine de déchéance constatée par  
ordonnance du Premier Président ou de son délégué, faire parvenir  
au Secrétariat-Greffe de la Cour de Cassation, au plus tard dans  
un délai de TROIS MOIS à compter de la déclaration, un mémoire  
contenant cet énoncé et, le cas échéant, les pièces invoquées à  
l'appui du pourvoi. Ce mémoire peut être établi par le mandataire  
de la partie sans nouveau pouvoir spécial.

LE GREFFIER EN CHEF,

N° Répertoire Général :  
35429/97

COUR D'APPEL DE PARIS

18ème Chambre, section C



ARRET DU 17 décembre 1997

(N° 10, 5 pages)

AIDE JURIDICTIONNELLE :

Admission du  
au profit de

Contredit contre un jugement du Conseil de  
Prud'hommes de Paris  
Section activités diverses du 13.6.1997  
(R.G.:11788/96)

PARTIES EN CAUSE

1°) Melle Danielle BARBEAU  
260 rue des Franciscains  
G1 R1 J1 Province de Québec  
81400 CANADA

DEMANDERESSE AU CONTREDIT  
représentée par Me RAYNAUD  
avocat au Barreau de Paris P372

2°) ~~DELEGATION GENERALE DU QUEBEC~~  
~~représentant la Province du QUEBEC~~  
66 rue Pergolèse  
75116 PARIS

DEFENDEUR AU CONTREDIT  
représentée par Me KADRI substituant Me  
JOURDE  
avocat au Barreau de Paris T06

contradictoire

infirmation

COMPOSITION DE LA COUR : Statuant en tant  
que Chambre Sociale lors des débats et du  
délibéré

Président : Monsieur ETIENNE  
Conseillers : Monsieur BALLOUHEY  
: Madame IMERGLIK

GREFFIER : Madame MATHON

MINISTERE PUBLIC : représenté aux débats par  
M. DOMINGO , avocat général

DEBATS :  
A l'audience publique du 30 octobre 1997,

ARRET :  
contradictoire - prononcé publiquement par  
Monsieur ETIENNE, Président lequel a signé la  
minute avec Madame MATHON Greffier.

1ère page

FAITS ET PROCEDURE

Melle BARBEAU a travaillé pour le compte de la DELEGATION GENERALE DU QUEBEC à Paris comme secrétaire standardiste et agent de soutien administratif . Elle a été licenciée le 29 mars 1996 pour suppression de poste.

Elle a appelé la DELEGATION GENERALE DU QUEBEC devant le Conseil de prud'hommes de Paris - section activités diverses - en vue d'obtenir paiement des indemnités consécutives à la rupture de son contrat de travail.

La DELEGATION GENERALE DU QUEBEC a soulevé l'incompétence du Conseil de prud'hommes au motif de l'immunité diplomatique dont elle bénéficie.

Par jugement du 13 juin 1997, le Conseil de prud'hommes a accueilli l'exception d'incompétence.

Melle BARBEAU a formé contredit à ce jugement par lettre du 11 juillet 1997 reçue le 15 juillet 1997 au Conseil de prud'hommes.

\*  
\* \*

OBJET DU CONTREDIT ET MOYENS DES PARTIES

Melle BARBEAU conclut que la Cour, infirmant le jugement, déclare compétent le Conseil de prud'hommes de Paris, et condamne la DELEGATION GENERALE DU QUEBEC en France à lui payer la somme de 6.030 Frs sur le fondement de l'article 700 du NCPC.

Elle indique que le contredit formé le 11 juillet 1997 est recevable parce que, résidant à l'étranger, elle peut invoquer l'article 643 du NCPC.

Elle fait valoir, sur la compétence, que l'immunité diplomatique et juridictionnelle n'étant pas accordée par le Ministère des affaires étrangères en France, la délégation ne saurait s'en prévaloir.

Elle relève que la souveraineté du QUEBEC n'est pas reconnue à ce jour et que l'accréditation de la mission diplomatique de la DELEGATION GENERALE DU QUEBEC en France excède les pouvoirs de l'Etat français.

Elle estime qu'il résulte des documents produits qu'aucune immunité de juridiction n'y est visée et que la DELEGATION GENERALE DU QUEBEC ne démontre pas que la province du QUEBEC est un Etat souverain reconnu comme tel par la France et que la décision d'accréditation du 11 décembre 1964 par l'Etat français ne saurait supplanter l'autorité du gouvernement du Canada et la souveraineté du peuple québécois.

Elle ajoute qu'à l'exception de la protection des intérêts

RG n° 35429/97  
Ch. 18.C  
date 17.12.1997  
2ème page

4

patrimoniaux de la délégation et de son représentant, la décision de licenciement la concernant est un acte de gestion dès lors qu'elle ne participait pas à l'exercice d'une mission de service public pour la province du QUEBEC ou l'Etat canadien. Elle en déduit que le Conseil de prud'hommes de Paris est compétent pour apprécier la nature et le caractère justifié ou non de son licenciement.

La DELEGATION GENERALE DU QUEBEC conclut à la confirmation du jugement.

Elle revendique l'immunité juridictionnelle et d'exécution en raison des droits qui lui ont été conférés par l'Etat français par la lettre du 11 décembre 1964 adressée par le Ministère des affaires étrangères à l'Ambassade du Canada, considérant que la DELEGATION GENERALE DU QUEBEC bénéficiait des privilèges et immunités diplomatiques ; elle estime que cette immunité s'applique à tous les actes pris au nom et pour le compte de la mission diplomatique en sa qualité de représentante du QUEBEC, notamment au licenciement de son personnel ; elle ajoute que, quelle que soit sa qualification, le personnel participe à la mission de service public de la mission diplomatique représentée. Elle soutient que la Province du QUEBEC est un démembrement d'un Etat avec des pouvoirs souverains à laquelle la France a reconnu le statut de mission diplomatique.

Elle souligne que la licenciement du personnel constitue un acte de puissance publique et que la Province du QUEBEC ayant le pouvoir de légiférer en droit du travail, la délégation n'est pas tenue d'appliquer la loi française et ne peut être atraite devant les juridictions françaises.

Le MINISTERE PUBLIC, informé de cette instance, a émis un avis tendant à la réformation du jugement, les activités de la salariée ne concernant en rien les attributs de souveraineté d'un Etat.

Pour plus ample exposé des faits, de la procédure, des moyens et prétentions des parties, la Cour se réfère à la décision déferée et aux conclusions figurant au dossier.

\*  
\* \*

#### DISCUSSION

CONSIDERANT que la DELEGATION GENERALE DU QUEBEC, qui n'a pas de personnalité juridique distincte, agit en sa qualité de représentante de la Province du QUEBEC à Paris ;

CONSIDERANT que MME BARBEAU employée par la DELEGATION GENERALE DU QUEBEC à Paris en qualité de standardiste puis d'agent de soutien administratif, a été licenciée pour motif économique le 29 mars 1996 ;

Que le contredit au jugement du 13 juin 1997 par lequel la Conseil de prud'hommes a accueilli l'exception d'incompétence soulevée par la

1.4

RG n° 35429/97  
Ch. 18.C  
date 17.12.1997  
3ème page

5

DELEGATION GENERALE DU QUEBEC a été reçu dans le délai légal le 15 juillet 1997, le délai de 15 jours prévu par l'article 82 du NCPC étant augmenté de deux mois, en application de l'article 643 du même Code, pour les personnes demeurant à l'étranger, comme Mme BARBEAU qui résidait alors au Canada, 260 rue des Franciscains 61 R1 J1 Province du QUEBEC suivant les mentions portées dans l'acte de notification fait le 30 août 1997 ;

CONSIDERANT que, pour se déclarer incompétent pour statuer sur les demandes de Mme BARBEAU en paiement des indemnités consécutives à la rupture de son contrat de travail, le Conseil de prud'hommes a retenu que la DELEGATION GENERALE DU QUEBEC à Paris bénéficie depuis 1964 des privilèges et immunités diplomatiques reconnus aux missions diplomatiques accréditées en France, peu important que la province du QUEBEC ait ou non le caractère d'un Etat souverain ;

Que cependant il résulte des documents produits et des débats que Mme BARBEAU, standardiste puis agent de soutien administratif, ne participait en rien à l'exercice d'une mission de service public pour la Province du QUEBEC ou l'Etat canadien ; que, n'ayant pas la qualité d'agent public, elle exerçait ses fonctions dans des locaux distincts de ceux de la Délégation générale et travaillait sous l'autorité du directeur de l'office du tourisme du QUEBEC, exerçant des activités subalternes et promotionnelles pour le développement commercial et culturel de cette province ; que ses fonctions consistaient essentiellement à répondre aux interrogations des visiteurs et à remettre à ceux-ci des documentations ou dépliants publicitaires, sans aucune possibilité d'engager la délégation par sa signature ;

Qu'il en résulte que Mme BARBEAU n'était chargée d'aucune responsabilité dans l'exercice d'un service public de sorte que son licenciement constituait un acte de gestion et que la DELEGATION GENERALE DU QUEBEC en tant qu'elle représentait la Province du QUEBEC ne peut à cette occasion se prévaloir de l'immunité juridictionnelle ;

Que le Conseil de prud'hommes s'est à tort déclaré incompétent ;

CONSIDERANT que la Province du QUEBEC représentée par sa DELEGATION GENERALE qui succombe supportera les dépens ;

Que l'équité commande l'octroi de la somme de 4.000 Frs à Melle BARBEAU en remboursement de ses frais non répétables ;

\*  
\* \* \*

#### DECISION

PAR CES MOTIFS LA COUR,

Reçoit Melle BARBEAU en son contredit ,

RG n° 35429/97  
Ch. 18.C  
date 17.12.1997  
4ème page

6

Infirmes le jugement attaqué,

Rejette la demande d'immunité diplomatique présentée par la DELEGATION GENERALE DU QUEBEC représentant la Province du QUEBEC,

Renvoie l'affaire devant le Conseil de prud'hommes de Paris compétent,

Condamne la Province du QUEBEC à payer à Melle BARBEAU la somme de 4.000 Frs en remboursement de ses frais non répétables,

La condamne aux frais du contredit.

LE GREFFIER

LE PRESIDENT

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME  
Le Greffier en Chef



RG n° 35429/97  
Ch. 18.C  
date 17.12.1997  
5ème page

6/6

COUR D'APPEL  
DE  
PARIS

GREFFE SOCIAL

34, Quai des Orfèvres  
75055 PARIS LOUVRE SP

REFERENCES :

ARRET N° 11  
DU 17/12/1997  
R.G. N° 97/35430

AFFAIRE

DÉLEGATION GENERALE DU  
QUEBEC

contre

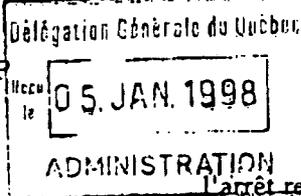
Carole REHEL

NOTIFICATION D'UN ARRET  
DE LA CHAMBRE SOCIALE

LE GREFFIER EN CHEF DE LA COUR D'APPEL DE PARIS  
conformément à l'article R 516-42 du code du  
Travail, notifie à

DÉLEGATION GENERALE DU QUEBEC

66 rue Pergolèse  
75116 PARIS



L'arrêt rendu par la Cour d'appel de Paris dans l'affaire visée  
en marge et lui adresse sous ce pli l'expédition dudit arrêt.  
Procédure sans ministère d'avocat à la Cour de Cassation.

LE DELAI DE POURVOI EN CASSATION EST DE  
DEUX MOIS A DATER DE LA PRESENTE  
NOTIFICATION

Ce délai est augmenté d'un mois pour les personnes qui demeurent  
dans un département ou territoire d'outre-mer et de deux mois  
pour celles qui demeurent à l'étranger.

ARTICLE 984 du Nouveau Code de Procédure Civile.

Le pourvoi en cassation est formé par déclaration orale ou écrite  
que la partie ou tout mandataire muni d'un pouvoir spécial fait,  
remet ou adresse par pli recommandé, au secrétariat de la  
juridiction qui a rendu la décision attaquée (en l'occurrence : le  
Greffe Social de la Cour d'Appel de Paris).

ARTICLE 985.

La déclaration indique les noms, prénoms, profession et domicile  
du demandeur au pourvoi, ainsi que les noms et adresse du ou des  
défendeurs au pourvoi. Elle désigne la décision attaquée.

ARTICLE 989.

Lorsque la déclaration du pourvoi ne contient pas l'énoncé, même  
sommaire, des moyens de cassation invoqués contre la décision  
attaquée, le demandeur doit, à peine de déchéance constatée par  
ordonnance du Premier Président ou de son délégué, faire parvenir  
au Secrétariat-Greffe de la Cour de Cassation, au plus tard dans  
un délai de TROIS MOIS à compter de la déclaration, un mémoire  
contenant cet énoncé et, le cas échéant, les pièces invoquées à  
l'appui du pourvoi. Ce mémoire peut être établi par le mandataire  
de la partie sans nouveau pouvoir spécial.

IMPORTANT :

*Le pourvoi en cassation est une voie extraordinaire de recours qui exclut un nouvel examen des faits ; il a  
seulement pour objet de faire vérifier par la Cour de Cassation si la décision rendue est conforme à la loi.*

*La Cour de Cassation peut condamner l'auteur d'un recours abusif ou dilatoire à une amende civile pouvant  
atteindre 20.000 F et au paiement d'une indemnité à l'autre partie (article 628 du Nouveau Code de Procédure  
Civile). C'est pourquoi il est de votre intérêt, dès réception de cette notification, de prendre tous conseils  
utiles en vue d'apprécier si un pourvoi aurait des chances de succès.*

*L'exercice d'un pourvoi en cassation n'empêche pas le bénéficiaire de la décision de justice faisant l'objet  
du pourvoi de la faire exécuter.*

Paris, le 17/12/1997

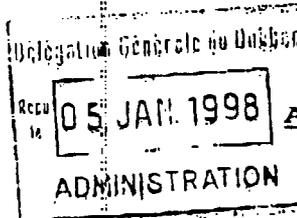
LE GREFFIER EN CHEF,

RP 37.

2

N° Répertoire Général :  
35430/97

COUR D'APPEL DE PARIS



18ème Chambre, section C

ARRET DU 17 décembre 1997

AIDE JURIDICTIONNELLE :

(N° 11... 4 pages)

Admission du  
au profit de

PARTIES EN CAUSE

Contredit contre un jugement du Conseil de  
Prud'hommes de Paris  
Section activités diverses du 4.7.1997  
(R.G.:13763/96)

1°) ~~DELEGATION GENERALE DU QUEBEC~~  
représentant la Province du QUEBEC  
66 rue Pergolèse  
75116 PARIS

DEMANDERESSE AU CONTREDIT  
représentée par Me KADRI substituant Me  
JOURDE  
avocat au Barreau de Paris T06

2°) Madame Carole REHEL  
66 rue de Bagnolet  
75020 PARIS

DEFENDEUR AU CONTREDIT comparante  
assistée de Me RAYNAUD  
avocat au Barreau de Paris C1757

contradictoire

confirmation

COMPOSITION DE LA COUR : Statuant en tant  
que Chambre Sociale lors des débats et du  
délibéré

Président : Monsieur ETIENNE  
Conseillers : Monsieur BALLOUHEY  
: Madame IMERGLIK

GREFFIER : Madame MATHON

MINISTERE PUBLIC: représenté aux débats par  
M. DOMINGO, avocat général.

DEBATS :  
A l'audience publique du 30 octobre 1997,

ARRET :  
contradictoire - prononcé publiquement par  
Monsieur ETIENNE, Président lequel a signé la  
minute avec Madame MATHON Greffier.

1ère page

*[Handwritten initials]*

3

## FAITS ET PROCEDURE

Mme REHEL a travaillé depuis le 1er février 1988 au service de la DELEGATION GENERALE DU QUEBEC où elle occupait en dernier lieu un emploi de responsable d'accueil et de renseignements touristiques. Elle a été licenciée pour motif économique le 17 mai 1996.

Elle a appelé la DELEGATION GENERALE DU QUEBEC devant le Conseil de prud'hommes de Paris - section activités diverses - en vue d'obtenir paiement d'une indemnité pour licenciement sans cause réelle et sérieuse.

La DELEGATION GENERALE DU QUEBEC a soulevé l'incompétence matérielle du Conseil de prud'hommes au motif que, représentant l'Etat et le gouvernement du QUEBEC en France, elle bénéficie des privilèges et immunités diplomatiques.

Par jugement du 4 juillet 1997, le Conseil de prud'hommes a retenu que la Délégation en cause ne pouvait se prévaloir d'une immunité juridictionnelle parce qu'il n'était pas démontré que la province du QUEBEC est un Etat souverain ni que Mme REHEL participait à une mission de service public, et s'est déclaré compétent.

La DELEGATION GENERALE DU QUEBEC a formé contredit à ce jugement dans le délai légal.

\*  
\* \*

## OBJET DU CONTREDIT ET MOYENS DES PARTIES

La DELEGATION GENERALE DU QUEBEC conclut à l'incompétence du Conseil de prud'hommes de Paris .

Elle expose qu'elle représente la province du QUEBEC sur le territoire français et qu'en sa qualité de province d'un Etat fédéral elle possède des pouvoirs souverains dans des domaines qui lui sont propres. Elle ajoute que la France a reconnu à la province du QUEBEC le statut de mission diplomatique, lui conférant ainsi les mêmes droits que tout autre Etat . Elle soutient qu'au sein de la mission diplomatique elle n'est pas tenue d'appliquer la loi française et qu'est irrecevable toute demande portée contre elle devant les juridictions françaises qui sont radicalement incompétentes pour statuer sur un litige opposant toute personne à la mission diplomatique. Elle en déduit que, bénéficiant de l'immunité de juridiction et d'exécution, elle soulève justement l'incompétence du Conseil de prud'hommes.

Mme REHEL conclut à la confirmation du jugement déféré par lequel le Conseil de prud'hommes s'est déclaré compétent pour connaître de ses demandes et à la condamnation de la DELEGATION GENERALE DU QUEBEC à lui payer la somme de 6.030 Frs sur le fondement de l'article 700 du NCPC.

Elle fait valoir que, l'immunité diplomatique et juridictionnelle

RG n° 35430/97  
Ch. 18.C  
date 17.12.1997  
2ème page

4

n'étant pas accordée par le Ministère des affaires étrangères en France, la délégation ne saurait s'en prévaloir .

Elle relève qu'il n'est pas démontré que la Province du QUEBEC est un Etat souverain ou aurait été reconnue comme tel par la France, le Canada conservant le monopole de la représentation diplomatique du Canada, y compris le QUEBEC. Elle en déduit que c'est à tort que la DELEGATION GENERALE DU QUEBEC se prévaut d'une immunité juridictionnelle. Elle ajoute que Mme REHEL participait, non à une mission de service public, mais à des activités subalternes et promotionnelles pour le développement commercial et culturel de la Province du QUEBEC qui n'a pas la qualification d'Etat ni la possibilité de se prévaloir des prérogatives d'un Etat souverain ; elle indique que la gestion des activités de tourisme de la Délégation est l'objet d'une gestion privée indépendante de l'Etat canadien et dévolue à un organisme privé.

Le Ministère Public, informé de cette instance, a émis un avis tendant à la confirmation du jugement, les activités de la salariée ne concernant en rien les attributs de la souveraineté d'un Etat.

Pour plus ample exposé des faits, de la procédure, des moyens et prétentions des parties, la Cour se réfère à la décision déferée et aux conclusions figurant au dossier.

\*  
\* \*

#### DISCUSSION

CONSIDERANT que la DELEGATION GENERALE DU QUEBEC, qui n'a pas de personnalité juridique distincte, agit en sa qualité de représentante de la Province du QUEBEC à Paris ;

CONSIDERANT que Mme REHEL, employée par la DELEGATION GENERALE DU QUEBEC à Paris en qualité d'agent de soutien administratif puis de responsable d'accueil et de renseignements touristiques, a été licenciée pour motif économique le 17 mai 1996 ;

Que, pour se déclarer compétent pour statuer sur la demande de Mme REHEL en paiement d'une indemnité pour licenciement sans cause réelle et sérieuse à défaut de réintégration, le Conseil de prud'hommes a retenu notamment qu'il n'était pas démontré que la Province du QUEBEC est un Etat souverain ou qu'elle aurait été reconnue comme tel par la France ;

Que cependant il résulte des documents produits et des débats que Mme REHEL, qui exerçait en dernier lieu les fonctions de responsable d'accueil et de renseignements touristiques, ne participait en rien à l'exercice d'une mission de service public pour la Province du QUEBEC ou l'Etat canadien ; que, n'ayant pas la qualité d'agent public et tenant un emploi de technicienne, Mme REHEL exerçait ses fonctions dans des locaux distincts de ceux de la délégation générale et travaillait sous l'autorité du directeur de l'office du tourisme du QUEBEC, exerçant des

1.5 A

RG n° 35430/97  
Ch. 18.C  
date 17.12.1997  
3ème page

5

activités subalternes et promotionnelles pour le développement commercial et culturel de cette province ; que ses fonctions consistaient à assurer l'accueil et l'information touristique du public se présentant à l'office ainsi que le suivi des demandes de renseignements des consommateurs et de professionnels du tourisme, à analyser les demandes dans le but d'identifier les meilleurs documents d'information, et à assister la direction dans l'organisation de manifestations publiques et dans la réalisation des activités commerciales ; qu'elle n'avait aucune possibilité d'engager la Délégation par sa signature ;

Qu'il en résulte que Mme REHEL n'était chargée d'aucune responsabilité dans l'exercice d'un service public de sorte que son licenciement constituait un acte de gestion et que la DELEGATION GENERALE DU QUEBEC en tant qu'elle représente la Province du QUEBEC ne peut à cette occasion se prévaloir de l'immunité juridictionnelle ;

Que le Conseil de prud'hommes s'est avec raison déclaré compétent ;

CONSIDERANT que la Province du QUEBEC représentée par sa Délégation générale supportera les dépens ;

Que l'équité commande l'octroi de la somme de 4.000 Frs à Mme REHEL en remboursement de ses frais non répétables ;

\*  
\* \*

DECISION

PAR CES MOTIFS, LA COUR,

Confirme le jugement attaqué,

Renvoie l'affaire devant le Conseil de prud'hommes de Paris compétent,

Condamne la Province du QUEBEC à payer à Mme REHEL la somme de 4.000 Frs en remboursement de ses frais non répétables ;

La condamne aux frais du contredit.

LE GREFFIER

LE PRESIDENT

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME  
Le Greffier en Chef



RG n° 35430/97  
Ch. 18.C  
date 17.12.1997  
4ème page

38. Lois et règlements en processus d'élaboration ou de modification au ministère des Relations internationales, au 31 mars 1997, avec date du début du processus et état d'avancement des travaux.

## MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES

**TITRE :** Lois et règlements en processus d'élaboration ou de modification au ministère des Relations internationales, au 31 mars 1997, avec date du début du processus et état d'avancement des travaux.

Le ministère des Relations internationales souhaiterait une révision de sa loi constitutive. Un processus de consultation est en cours.

39. Ventilation détaillée des budgets alloués pour 1997-1998 et 1998-1999 à l'Office Franco-Québécois pour la jeunesse et à l'Agence Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse.

**MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES**

**TITRE : Ventilation détaillée des budgets alloués pour 1997-1998 et 1998-1999 à l'Office franco-québécois pour la jeunesse et à l'Agence Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse**

**Office franco-québécois pour la jeunesse**

En vertu de l'article 4 du protocole qui a créé l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) et qui est annexé à la Loi sur l'OFQJ (L.R.Q. c.0-5), les crédits nécessaires aux activités de l'Office sont versés chaque année par la partie française et la partie québécoise.

L'exercice financier de l'Office étant établi selon l'année civile, le principe de versement de la subvention gouvernementale annuelle en deux tranches, une en janvier et l'autre en avril a été retenu en 1991.

Le montant de la subvention du MRI à l'Office était de 2 000 000 \$ pour chacun des exercices 96-97 et 97-98. Il sera aussi de 2 000 000 \$ pour l'exercice 1998-1999. Pour 1998-1999, une somme de 1 738 300 \$ sera donc versée à l'OFQJ en avril 1998, et une somme de 261 700 \$ en janvier 1999 (constituant une première tranche de la subvention de l'année budgétaire 1999 de l'Office).

En 1997, le budget total de la section québécoise de l'Office a été de 3 090 000 \$, ses autres sources de revenus provenant surtout des contributions des participants, du ministère de l'Emploi et de la Solidarité (MES) (autrefois SQDM) et du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ).

Le financement de l'Office sert à l'envoi d'un contingentement de Québécois en France et à l'accueil au Québec de jeunes Français. En 1997, les effectifs globaux de la section québécoise ont atteint plus de 1627 participants soit une hausse d'environ 300 participants par rapport à l'année 1996.

<b>Programme</b>	<b>France</b>	<b>Québec</b>
Régulier	841	1250
Formation et emploi	135	86
Poursuite d'études supérieures	161	264
<u>Mobilité jeunes travailleurs</u>	<u>83</u>	<u>27</u>
<b>TOTAL</b>	<b>1220</b>	<b>1627</b>

Selon le budget 1998, présenté au Conseil d'administration de l'OFQJ en janvier 1998, les recettes totales de l'Office sont estimées à 3 228 750 \$ pour un effectif prévisionnel de 1690 participants.

Les recettes et les déboursés se répartissent ainsi :

<b>Recettes</b>		<b>Déboursés</b>	
		<b>par programme</b>	
• MRI	• 62%	• régulier (1165 participants)	• 48,5%
• MES	• 10%	• formation et emploi (125)	• 13,7%
• MEQ	• 8%	• études supérieures (350)	• 12,9%
• Contributions des participants	• 18%	• mobilité des jeunes travailleurs	• 0,6%
• Recettes diverses	• 2%	(50)	
		<b>autres dépenses de l'OFQJ</b>	
		• frais d'administration	• 8,3%
		• conseil et information	• 10,4%
		• communication	• 5,6%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>Total</b>	<b>100%</b>

MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES

**TITRE :** Ventilation détaillée des budgets alloués pour 1997-1998 et 1998-1999 à l'Office franco-québécois pour la jeunesse et à l'Agence Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse

Agence Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse

BUDGET ALLOUE A L'AQWBJ

ANNEE 1997-1998

En 1997-1998, le Ministère a versé à l'Agence les sommes suivantes :

- subvention de fonctionnement                      565 600,00 \$
- téléphonie (pris en charge par le MRI)

TOTAL

La subvention de base sert : à l'envoi d'un contingent d'environ 350 stagiaires québécois en Communauté française de Belgique (CFB) par année et à l'accueil au Québec d'un nombre similaire de jeunes de la CFB; au salaire et aux charges sociales des employés de l'Agence; au loyer, aux dépenses générales du Secrétariat (photocopieur, frais de poste, frais de représentation, assurances, comptabilité, papeterie, etc.).

ANNEE 1998-1999

Pour l'année 1998-1999, le Ministère versera les sommes suivantes :

- subvention de fonctionnement                      565 600,00 \$
- téléphonie (pris en charge par le MRI)

TOTAL

La subvention sera utilisée pour assurer la réalisation d'un volume d'activités semblables à l'année précédente et pour assumer les frais relatifs à la gestion de l'Agence.

40. Ventilation, pour les cinq dernières années, des contributions financières du Québec à toutes les instances de la Francophonie.

**MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES**

**TITRE: Ventilation, pour les cinq dernières années, des contributions financières du Québec à toutes les instances de la Francophonie**

	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999
Fonds multilatéral unique	2 390,0	2 135,5	2 255,5	2 491,0	2 381,0	3 070,0
ACCT (Statutaire incluant PSD)	697,0	766,5	1 110,0	1 059,5	1 077,7	1 148,25
CONFEMEN	66,0	21,0	20,0	22,6	16,7	20,6
CONFES	95,0	46,0	50,5	40,3	48,3	50,0
TVS	754,0	733,0	1 010,5	897,5	1 222,5	1 328,1
AUPELF	190,0	190,0	200,0	200,0	200,0	200,0
FICU	40,0		40,0	40,0	40,0	40,0
CAMES	1,5					
Forum francophone des affaires				64,9		
Associations et événements francophones + AIMF	88,5	83,5	151,5	412,4	147,3	145,0
Jeux de la Francophonie et CIJF	18,0	134,5	12,5	124,8	21,1	12,8
Classes bilingues au Viêt-nam			75,0	49,5	24,5	59,3
Place du Québec à Cotonou			250,0		30,0	
Fondation de l'entrepreneurship Bénin			8,5			
Site Internet Bénin			9,0			
Annuaire électronique des organisations internationales francophones			15,0			
Formation des travailleurs du Sud à l'épargne			50,0			
Sommet de Hanoi					180,0	
Maison de la Francophonie					32,9	60,0
<b>TOTAL</b>	<b>4 340,0</b>	<b>4 110,0</b>	<b>5 258,0</b>	<b>5 402,5</b>	<b>5 422,0</b>	<b>6 134,05</b>

41. Crédits engagés et services par le gouvernement du Québec à titre de rapporteur officiel du prochain Sommet de la francophonie qui s'est tenu à Hanoï en novembre 1997 (déplacements, rencontres, prêts de services, plans d'interprètes, mandats donnés au personnel, etc...). Le ministre des Relations internationales entend-il laisser une marque visible de son passage à Hanoï, à l'instar du centre culturel de Cotonou ?

**TITRE :** Crédits engagés et services par le gouvernement du Québec à titre de rapporteur officiel du Sommet de la francophonie qui s'est tenu à Hanoi en novembre 1997 (déplacements, rencontres, prêts de services, plans d'interprètes, mandats donnés au personnel, etc...) Le ministre des Relations internationales entend-il laisser une marque visible de son passage à Hanoi, à l'instar du centre culturel de Cotonou?

Le gouvernement du Québec a assumé le rôle de rapporteur du Sommet de Hanoi. Cette responsabilité n'engendre pas de coûts particuliers puisqu'elle est remplie par les membres de la délégation qui accompagnent le premier ministre au Sommet.

La fonction de rapporteur est une fonction-clé dans le cadre d'une Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie. Responsable de la préparation du rapport de la Conférence, le rapporteur a également pour tâche de résumer les délibérations à la séance de clôture du Sommet, tâche assumée à Hanoi par le premier ministre du Québec.

**Les marques visibles:**

Comme il l'avait fait à Maurice, en 1993, et à Cotonou, en 1995, le ministère des Relations internationales a appuyé le gouvernement vietnamien dans la préparation du Sommet de Hanoi. À cette fin, il a fourni les aides suivantes :

- appui au **Protocole** vietnamien (formation et encadrement) : 25 000 \$
- **pavoisement** (production de tous les drapeaux et fanions - 900) : 78 000 \$
- production d'un **livre de prestige sur Hanoi** pour le Sommet (2000 exemplaires) : 55 000 \$
- appui à la production d'un site web pour le Sommet (fourniture d'équipements) : 100 000 \$

En outre, le Québec a voulu laisser une trace concrète de son passage à Hanoi. À la demande du gouvernement vietnamien, il a fourni de l'équipement pour la production de vaccins contre l'encéphalite japonaise, maladie qui s'attaque particulièrement aux enfants.

- **équipement pour la fabrication de vaccins :** 243 000 \$

**Contributions totales :** 501 000\$

Chacune des contributions québécoises a apporté une visibilité du Québec au Vietnam et aussi face à nos partenaires de la Francophonie.

À titre d'exemple, le livre de prestige sur Hanoi a été distribué aux chefs d'État et de gouvernement ainsi qu'à tous les membres des délégations. Par ailleurs, **une cérémonie s'est tenue pour souligner l'édition de ce livre**, en présence du maire de Hanoi et du ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie du Québec.

Quant au site web, le crédit a été donné au Québec, à la première page du site vietnamien, crédit que peuvent apercevoir les internautes francophones.

C'est probablement la fourniture d'appareils pour la production de vaccins qui a apporté le plus de visibilité et le plus de pérennité au passage du Québec dans le cadre de ce Sommet à Hanoi. Cette coopération consiste en un don, par le Québec au Comité de protection et de soins aux enfants, de matériel pour la production de vaccins contre l'encéphalite japonaise. L'entente devrait toutefois conduire ultimement à l'établissement d'une collaboration étroite entre l'Institut national d'hygiène et d'épidémiologie de Hanoi et l'Institut Armand-Frappier, relié au réseau de l'Université du Québec, qui a acquis une réputation internationale dans la recherche virologique et la production de vaccins. Ce projet de coopération permettra au Vietnam de poser des gestes concrets en vue de l'amélioration de la santé de ses enfants.

42. Dépenses encourues lors du Sommet de Hanoï en indiquant les coûts, le nombre de personnes et la documentation distribuée.

MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES

**TITRE : Dépenses encourues lors du Sommet de Hanoi en indiquant les coûts, le nombre de personnes et la documentation distribuée**

Coût du Sommet : 154 536,41 \$

Nombre de personnes : 22 personnes

Documentation distribuée : aucune

43. Ventilation détaillée des dépenses de transfert effectuées dans le cadre du programme spécial de développement de l'ACCT 1997-1998 (liste des projets, montant de la subvention pour chaque projet).

**TITRE : Ventilation détaillée des dépenses de transfert effectuées dans le cadre du programme spécial de développement de l'ACCT en 1997-1998 (liste des projets, montant de la subvention pour chaque projet)**

Le programme spécial de développement (PSD) a été créé en 1975 par les pays membres de l'ACCT qui se sont ainsi donnés un instrument souple de programmation continue et d'exécution rapide, capable de répondre à des besoins urgents par des actions ponctuelles: projets d'assistance technique, d'études techniques et de perfectionnement des ressources humaines (en complément des autres programmes de l'Agence et des coopérations bilatérales et multilatérales). Le PSD vise à appuyer et promouvoir le développement scientifique et technique, économique et social, culturel et éducatif des pays membres, prioritairement des plus démunis.

Le PSD a aussi pour vocation de promouvoir la coopération horizontale, les échanges Sud/Sud, dans des domaines aussi variés que l'enseignement, la recherche, la santé, l'environnement, l'administration, l'agriculture, la petite industrie, les technologies appropriées de l'information.

Le programme du PSD est financé par des contributions annuelles volontaires qui constituent un fonds dont l'utilisation est déterminée par un comité de direction. Depuis la Conférence ministérielle qui a eu lieu à Bordeaux en février 1996, le PSD fait désormais partie d'une nouvelle Direction générale l'ACCT « Solidarité et développement ». En 1996, les ressources financières du PSD, incluant la contribution de l'Agence de la Francophonie, s'établissaient à 13,6 MFF. En 1997, les contributions volontaires des membres de la Francophonie ont augmenté passant à 7,1 MFF auxquels s'ajoutent 6,3 MFF provenant de l'Agence de la Francophonie pour un total de 13,4 MFF.

**À chacune de ces deux années, la contribution du Québec a été de 30 000 \$ (environ 120 000 FF).** En 1997, de nouveaux pays contributeurs se sont ajoutés, ce sont : le Burkina-Faso, le Cameroun, la France et la Suisse.

Au cours de l'exercice 1997, le comité de sélection des projets soumis au PSD a examiné 150 requêtes. De ce nombre, 65 projets s'appliquant dans 26 pays de la Francophonie ont été retenus. L'aide accordée se répartie selon les grands volets d'intervention suivants.

• Études techniques :	0,150 MFF
• Assistance technique et financière :	2,819 MFF
• Perfectionnement :	1,175 MFF
• Programmation 96/97 :	0,191 MFF
• Mobilisation de l'épargne :	0,802 MFF
• Création et développement de PME :	1,227 MFF
• Partenariat d'entreprises :	1,450 MFF
• Évaluation :	0,026 MFF

**TOTAL : 7,839 MFF**

À ce montant s'ajoutent 2,272 MFF de fonctionnement pour des engagements totaux en 1997 de l'ordre de 10,111 MFF.

MFF = million de francs français

44. Projets et sommes engagées par le ministère des Relations internationales visant à améliorer le contenu en français sur les autoroutes de l'information pour 1997-1998.

**TITRE : PROJETS ET SOMMES ENGAGÉES PAR LE MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES VISANT À AMÉLIORER LE CONTENU EN FRANÇAIS SUR LES INFOROUTES POUR 1997-1998**

De nombreux pays, notamment francophones, ainsi qu'une partie importante de la population au sein même des sociétés industrialisées, ne peuvent avoir accès à des contenus dans leur langue d'origine sur les autoroutes de l'information. En effet, les caractéristiques techniques du réseau Internet, qui s'étend aujourd'hui à 169 pays, limitent considérablement les usages qui peuvent en être faits, en particulier lorsqu'ils nécessitent de pouvoir traiter les informations dans un environnement multilingue. L'origine américaine de ses choix techniques fait en sorte qu'Internet ne permet de représenter, en toute circonstance et dans toute son intégrité, que la langue anglaise et par le fait même les savoir-faire, les pratiques et les modes de pensée d'origine anglo-saxonne.

**L'action menée par le MRI dans ce secteur majeur d'intervention vise non seulement à améliorer l'offre de contenus en langue française sur les autoroutes de l'information mais à s'assurer que les conditions techniques sont réunies pour le respect intégral de toutes les caractéristiques du français. Elle est conduite principalement avec la France, avec laquelle le Québec a initié une coopération caractérisée par la poursuite de la diversité culturelle et du pluralisme linguistique, et, depuis Hanoï, avec la Francophonie institutionnelle multilatérale. Le MRI souhaite étendre cette coopération aux autres gouvernements soucieux de la préservation de leur spécificité culturelle et linguistique.**

**LA COOPÉRATION AVEC LA FRANCE**

En septembre 1997, les ministres responsables des inforoutes signaient un protocole de mise en oeuvre de la déclaration d'orientation franco-québécoise relative aux autoroutes de l'information et aux technologies connexes, paraphée par les deux Premiers ministres en juin 1996, où elles convenaient de mesures visant à assurer la présence effective du français sur les inforoutes et dans les technologies de l'information.

Lors de sa récente session de janvier 1998, la Commission permanente de coopération franco-québécoise retenait comme premier enjeu la reconnaissance et la promotion des identités culturelles et des intégrités linguistiques dans le développement des autoroutes de l'information. Ce faisant, elle fixait comme toile de fond de la coopération la place du français dans la société de l'information, le respect des caractéristiques de la langue française dans tous les traitements informatiques et, enfin, la mise en place de conditions propices au développement de produits et de services en français et dans toutes les langues. Une somme de 30 000 \$ est affectée à cette dimension de la coopération en 1998-1999.

**L'ACTION DANS LE CADRE DE LA FRANCOPHONIE INSTITUTIONNELLE MULTILATÉRALE**

L'action du MRI au sein de la Francophonie institutionnelle multilatérale se structure selon le plan d'action adopté par la Conférence des ministres francophones chargés des inforoutes (Montréal, 19-21 mai 1997) et retenu par le Sommet francophone de Hanoï (novembre 1997). Le MRI joue un rôle actif dans sa mise en oeuvre, ce qui ne doit toutefois pas occulter sa participation à d'autres organismes responsables de l'action multilatérale francophone dans le domaine de la langue, tels le RIOFIL ou le RINT, et son implication dans des actions multilatérales du type de l'Observatoire du traitement avancé du français (OTAF).

Les objectifs mis de l'avant au plan multilatéral sont le développement et la promotion de logiciels pour faciliter l'accès en français aux inforoutes, la présence active des francophones dans les instances décisionnelles internationales afin d'assurer la prise en compte des intérêts francophones, notamment en matière de normalisation, la production et la diffusion de produits et services en français sur les inforoutes ou encore l'instauration d'une coopération avec les autres langues et cultures, mais concernent également les domaines-clés d'intervention des États tels le développement culturel, social et économique, la formation et la recherche.

**INITIATIVES PROPRES AU MRI**

Le Ministère, dans le but d'améliorer la qualité du français, intégrera à chacun des micro-ordinateurs de ses employés en 1998 un correcteur d'orthographe, le Correcteur 101, de la firme québécoise Machina Sapiens, et un dictionnaire multilingue, le Bibliorom Larousse, un investissement total de 50 000 \$.

45. Dépenses engagées pour la tenue de la Conférence des ministres francophones chargés des inforoutes s'étant tenue à Montréal en juin 1997.

MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES

**TITRE :** Dépenses engagées pour la tenue de la Conférence des ministres francophones chargés des inforoutes s'étant tenue à Montréal en juin 1997

Du 19 au 21 mai 1997, le Québec était l'hôte de la Conférence des ministres francophones chargés des inforoutes. Il organisait cette manifestation conjointement avec l'ACCT et le gouvernement fédéral.

Le Fonds de l'autoroute de l'information (FAI) a versé une somme de 200 000 \$ à l'ACCT aux fins de cet événement. Le MRI, pour sa part, a contribué à hauteur de 55 000 \$.